

# BO | Bulletin officiel PE | de Pôle emploi

N°67 du 28 août 2019

## Sommaire chronologique

### Décision Ré n° 2019-30 DS Agences du 22 août 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Réunion au sein des agences-----2

### Décision Ré n° 2019-31 DS IPR du 22 août 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Réunion à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n°12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage et cotisations Ags irrécouvrables----- 14

### Décision Ré n° 2019-32 DS DR du 26 août 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Réunion au sein de la direction régionale ----- 23

### Décision NAq n° 2019-51 DS IPR du 26 Aout 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables----- 34

### Décision NAq n° 2019-52 DS Agences du 26 Aout 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine au sein des agences ----- 67

### Décision NAq n° 2019-53 DS DR du 26 août 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine au sein de la direction régionale ----- 127

### Décision NAq n° 2019-54 DS PTF du 26 août 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine au sein des plateformes Ouest, Nord et Sud----- 145

Décision Ré n° 2019-30 DS Agences du 22 août 2019

**Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi  
Réunion au sein des agences**

Le directeur régional de Pôle emploi Réunion,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5426-2, L. 5426-5, R. 5312-4 et R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Vu la décision n° 2009-2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010,

Vu la décision n° 2018-113 du 29 novembre 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

**Article 1 – Placement et service des prestations**

**§ 1** Aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, délégation permanente de signature est donnée :

- 1) à l'ensemble des agents exerçant au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion, procéder à l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi,
- 2) aux personnes désignées au présent paragraphe à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion, prendre l'ensemble des autres décisions en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, en particulier refuser une inscription, tenir à jour la liste, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi, en particulier signer les décisions de radiation, radiation et suppression du revenu de remplacement, cessation d'inscription ou changement de catégorie, les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de cessation d'inscription ou changement de catégorie et, pour les manquements constatés jusqu'au 31 décembre 2018, formés contre les décisions de radiation :
  - o monsieur Laurent Mortelette, directeur d'agence au sein du pôle emploi de St-Benoit

- madame Joséphine Mardaye, directrice d'agence au sein du pôle emploi de St-André
- madame Emmanuelle Payet, directrice d'agence au sein du pôle emploi de Ste-Marie
- madame Christine Bellicaud, directrice d'agence au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
- madame Monique Gourdiarsing, directrice d'agence au sein du Pôle emploi du Moulin
- monsieur Barnabé Proud'Hom, directeur d'agence au sein du pôle emploi de St-Denis
- madame Julie Fortuné, directrice d'agence ad interim au sein du pôle emploi de La Possession
- monsieur Claude Pellegrini, directeur d'agence au sein du pôle emploi du Port
- madame Valérie Reboulleau, directrice d'agence au sein du pôle emploi de St-Paul
- monsieur Didier Hoarau, directeur d'agence au sein du pôle emploi de l'Eperon
- madame Ingrid Durand, directrice d'agence au sein du pôle emploi de St-Leu
- monsieur David Rivière, directeur d'agence au sein du pôle emploi de St-Louis La Rivière concernant les demandeurs d'emploi dépendant de cette dernière agence et des agences pôle emploi de St-Louis Bel Air, pôle emploi de St-Pierre et pôle emploi de la Ravine des Cabris
- madame Ludovique Cuggia, directrice d'agence au sein du pôle emploi de St-Louis Bel air concernant les demandeurs d'emploi dépendant de cette dernière agence et des agences pôle emploi St-Louis La Rivière, pôle emploi de St-Pierre et pôle emploi de la Ravine des Cabris
- madame Nathalie Arens, directrice d'agence au sein du pôle emploi de St-Pierre concernant les demandeurs d'emploi dépendant de cette dernière agence et des agences de St-Louis La Rivière, pôle emploi de St-Louis Bel Air et pôle emploi de la Ravine des Cabris
- monsieur Christian Roux, directeur d'agence au sein du pôle emploi de la Ravine des Cabris concernant les demandeurs d'emploi dépendant de cette dernière agence et des agences de St-Louis La Rivière, pôle emploi de St-Louis Bel Air et pôle emploi de St-Pierre
- monsieur Jean Jacques Cartaye, directeur d'agence au sein du pôle emploi du Tampon
- monsieur Alain Lazarre, directeur d'agence au sein du pôle emploi de St-Joseph
- madame Marie Karine Laigneau, directrice de la Plateforme Formations Prestations Contrôle de la recherche d'Emploi / Dynamisation par l'Accompagnement et le contrôle
- madame Marleine Robert, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Benoît
- madame Martine Govindassamy, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Benoît
- monsieur Johane Adekalom, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Benoît
- monsieur Christian Alavin, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Benoît
- madame Marie Dominique Coindin Amalama, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Benoît
- madame Danièle Ponamalé-Robert, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Benoît
- madame Nathalie Nanicaoudin, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-André
- monsieur Patrice Payet, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-André
- monsieur Emmanuel Amouny, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-André
- monsieur Mathieu Gonthier, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-André
- madame Karine Payet, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Marie
- madame Patricia Beauclair-Mariotti, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Marie
- madame Alette Rivière, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Marie
- monsieur Olivier Bona, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Marie
- madame Evelyne Arlanda-Legendart, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde

- madame Sophie Lamarche, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
- madame Gabrielle Rassaby, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
- monsieur Cyril Fernandez, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
- madame Catherine Vincent, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
- madame Nadine Hamm, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde jusqu'au 31/08/2019
- madame Annick Nugent, directrice adjointe au sein du Pôle emploi du Moulin
- madame Jacqueline Cartier, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Moulin
- monsieur Olivier Grondin, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Moulin
- monsieur Jean Moryl Errapa, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Moulin
- madame Emmanuelle Mazuy, directrice adjointe au sein du pôle emploi de St-Denis
- madame Marie-Claude Cadenet, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Denis
- madame Nathalie Aubert, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Denis
- monsieur Gabriel Mangata Ramsamy, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Denis
- madame Havan Badat, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Denis
- monsieur Eric Apaya, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Denis
- madame Raïssa Mahamoudou, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de La Possession
- madame Isabelle Delègue, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de la Possession
- madame Sylviane Payet, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de la Possession
- madame Nicole Velna, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Port
- monsieur Pascal Picaud, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Port
- madame Sophie Ramara, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Port
- monsieur Thierry Billet, directeur adjoint au sein du pôle emploi de St-Paul
- madame Fabiola Alcinous, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Paul
- madame Jenny Wong-Pin, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Paul
- madame Bénila De Boisvilliers, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Paul
- monsieur Jacky Low Hong Campa, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Paul
- monsieur David Robert, directeur adjoint au sein du pôle emploi de l'Eperon
- madame Nicole Ferrere, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de l'Eperon
- madame Séverine Pagniez, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de l'Eperon
- madame Soraya Assendjee, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de l'Eperon
- madame Ingrid Fontaine, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de l'Eperon
- madame Dominique Velna, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Leu
- monsieur Patrice You-Seen, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Leu
- madame Sabine Payet, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Leu
- madame Jennifer Cartaye, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis La Rivière
- madame Armelle Perrau, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis La Rivière
- monsieur Sylvain Jocelyn Emery, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis La Rivière
- madame Elisabeth Péron, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis Bel air
- madame Sandrine Benoit, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis Bel air
- madame Sandrine Karoutchi-Faux, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis Bel air

- monsieur Salim Maleck, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis Bel air
- madame Laetitia Dejean, directrice adjointe au sein du pôle emploi de St-Pierre
- madame Sonia Peta, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St Pierre
- madame Peggy Salome, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St Pierre
- madame Sandrine Aho-Nienne, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Pierre
- madame Natacha Boyé, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Pierre
- monsieur Jean-Bernard Rivière, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Pierre
- madame Annie Serveau, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Pierre
- monsieur Pascal André, directeur adjoint au sein du pôle emploi de la Ravine des Cabris
- madame Claudine Moimbe, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de la Ravine des Cabris
- monsieur Ghislain Durif, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de la Ravine des Cabris
- monsieur Rishman Lauret, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de la Ravine des Cabris
- madame Ingrid Marianne, directrice adjointe au sein du pôle emploi du Tampon
- monsieur Bruno Fontaine, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Tampon
- monsieur Kader Sahari, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Tampon
- monsieur Sully Naigom, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Tampon
- monsieur André-Michel Martin, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Joseph
- madame Claudine Duvin-Xitra, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Joseph
- madame Valérie Vitry, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Joseph,
- monsieur Vincent Bouyer, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Joseph
- madame Véronique Cesari, responsable d'équipe Contrôle de la recherche d'Emploi / Dynamisation par l'Accompagnement et le contrôle
- madame Marie-Anise Hoareau, référente métiers au sein du pôle emploi de St-Benoît,
- madame Sabrina Leger Manicon, référente métiers applicatif au sein du pôle emploi de St-André,
- monsieur Pascal Lan-Yeung, référent métiers au sein du pôle emploi de Ste-Marie,
- madame Marie-France Lec-Kao, référente métiers au sein du pôle emploi du Moulin,
- madame Laetitia Brancala, référente métiers au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
- madame Marie-Annie Perrine, référente métiers au sein du pôle emploi de St-Denis,
- monsieur Julian Essob, référent métiers et applicatif au sein du pôle emploi du Port,
- monsieur Payet Bruno, référent métiers au sein du pôle emploi de La Possession,
- monsieur Patrick Fatima, référent métiers au sein du pôle emploi de La Possession,
- madame Sophie Ville, référente métiers au sein du pôle emploi de l'Eperon,
- madame Marie-Renée Rosina Grondin, référent métiers au sein du pôle emploi de St-Paul
- monsieur Laurent Mondon, référent métiers au sein du pôle emploi de St-Leu
- monsieur Pascal Guichard, référent métiers au sein du pôle emploi de de St-Louis La Rivière
- madame Nathalie Frumence, référente métiers au sein du pôle emploi de St-Louis Bel Air
- madame Nadège Hoareau, référente métiers au sein du pôle emploi de St-Pierre,
- monsieur Patrice Lefevre, référent métiers au sein du pôle emploi de la Ravine des Cabris
- monsieur Fabrice Lauret, référent métiers au sein du pôle emploi du Tampon,
- madame Régine Grondin, référente métiers au sein du pôle emploi de St-Joseph
- madame Marie-Christine Beauval, référente métiers au sein de la DT Sud

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 5 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- 1) prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail - y compris dans les cas visés par l'accord d'application n°12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas - ou de tout autre tiers et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relatives au services des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise sur le fondement de la décision susvisée n° 2009-2743 du directeur général du 15 décembre 2009,
- 2) prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
- 3) prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément,
- 4) signer les bons de déplacement et autres bons d'aide à la mobilité, ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi,
- 5) prendre à titre résiduel, les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture de la convention de reclassement personnalisé (CRP) et demander le remboursement des allocations, prestations ou aides y afférentes lorsqu'elles ont été indûment versées,
- 6) dans les conditions et limites fixées par les textes applicables, prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de transition professionnelle (CTP) et demander le remboursement des allocations y afférentes lorsqu'elles ont été indûment versées,
- 7) prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et demander le remboursement des allocations, prestations ou aides y afférentes lorsqu'elles ont été indûment versées,
- 8) statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

## **Article 2 – Ordre de service, acte, correspondance, congés, autorisations d'absence et plaintes**

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 5 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion, et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la région,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,
- porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

## **Article 3 – Conventions locales de partenariat**

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 5 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public local de l'emploi ainsi que :

- 1) signer les conventions conclues dans le cadre des accords cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie locale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi ;
- 2) signer les autres accords dont la direction de l'agence a pris l'initiative, à l'exception de ceux entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

#### **Article 4 – Marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi**

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 5 de la présente décision à l'effet de signer, dans la limite d'un montant de 25 000 euros HT, les marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi.

#### **Article 5 – Délégués permanents**

Bénéficient des délégations mentionnées au § 2 de l'article 1 et aux articles 2, 3 et 4, à titre permanent :

- monsieur Laurent Mortelette, directeur d'agence au sein du pôle emploi de St-Benoît
- madame Joséphine Mardaye, directrice d'agence au sein du pôle emploi de St-André
- madame Emmanuelle Payet, directrice d'agence au sein du pôle emploi de Ste-Marie
- madame Christine Bellicaud, directrice d'agence au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
- madame Monique Gourdiarsing, directrice d'agence au sein du Pôle emploi du Moulin
- monsieur Barnabé Proud'Hom, directeur d'agence au sein du pôle emploi de St-Denis
- madame Julie Fortuné, directrice d'agence ad interim au sein du pôle emploi de La Possession
- monsieur Claude Pellegrini, directeur d'agence au sein du pôle emploi du Port
- madame Valérie Reboulleau, directrice d'agence au sein du pôle emploi de St-Paul
- monsieur Didier Hoarau, directeur d'agence au sein du pôle emploi de l'Eperon
- madame Ingrid Durand, directrice d'agence au sein du pôle emploi de St-Leu
- monsieur David Rivière, directeur d'agence au sein du pôle emploi de St-Louis La Rivière
- madame Ludovique Cuggia, directrice d'agence au sein du pôle emploi de St-Louis Bel air
- madame Nathalie Arens, directrice d'agence au sein du pôle emploi de St-Pierre
- monsieur Christian Roux, directeur d'agence au sein du pôle emploi de la Ravine des Cabris
- monsieur Jean Jacques Cartaye, directeur d'agence au sein du pôle emploi du Tampon
- monsieur Alain Lazarre, directeur d'agence au sein du pôle emploi de St-Joseph

#### **Article 6 – Délégués temporaires**

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 5 de la présente décision, bénéficient, à titre temporaire, des délégations mentionnées :

Au § 2 de l'article 1 et à l'article 2 :

- madame Marleine Robert, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Benoît
- madame Martine Govindassamy, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Benoît
- monsieur Johane Adekalom, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Benoît
- monsieur Christian Alavin, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Benoît
- madame Marie Dominique Coindin Amalama, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Benoît
- madame Danièle Ponamale-Robert, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Benoît
- madame Nathalie Nanicaoudin, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-André
- monsieur Patrice Payet, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-André
- monsieur Emmanuel Amouny, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-André
- monsieur Mathieu Gonthier, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-André
- madame Karine Payet, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Marie

- madame Patricia Beauclair-Mariotti, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Marie
- madame Aliette Rivière, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Marie
- monsieur Olivier Bona, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Marie
- madame Evelyne Arlanda-Legendart, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
- madame Sophie Lamarche, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
- madame Gabrielle Rassaby, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
- monsieur Cyril Fernandez, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
- madame Catherine Vincent, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
- madame Nadine Hamm, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde jusqu'au 31/08/2019
- madame Annick Nugent, directrice adjointe au sein du Pôle emploi du Moulin
- madame Jacqueline Cartier, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Moulin
- monsieur Olivier Grondin, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Moulin
- monsieur Jean Moryl Errapa, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Moulin
- madame Emmanuelle Mazuy, directrice adjointe au sein du pôle emploi de St-Denis
- madame Marie-Claude Cadenet, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Denis
- madame Nathalie Aubert, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Denis
- monsieur Gabriel Mangata Ramsamy, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Denis
- madame Havan Badat, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Denis
- monsieur Eric Apaya, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Denis
- madame Raïssa Mahamoudou, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de La Possession
- madame Isabelle Delègue, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de la Possession
- madame Sylviane Payet, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de la Possession
- madame Nicole Velna, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Port
- monsieur Pascal Picaud, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Port
- madame Sophie Ramara, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Port
- monsieur Thierry Billet, directeur adjoint au sein du pôle emploi de St-Paul
- madame Fabiola Alcinous, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Paul
- madame Jenny Wong-Pin, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Paul
- madame Bénila De Boisvilliers, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Paul
- monsieur Jacky Low Hong Campa, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Paul
- monsieur David Robert, directeur adjoint au sein du pôle emploi de l'Eperon
- madame Nicole Ferrere, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de l'Eperon
- madame Séverine Pagniez, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de l'Eperon
- madame Soraya Assendjee, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de l'Eperon
- madame Ingrid Fontaine, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de l'Eperon
- madame Dominique Velna, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Leu
- monsieur Patrice You-Seen, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Leu
- madame Sabine Payet, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Leu
- madame Jennifer Cartaye, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis La Rivière
- madame Armelle Perrau, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis La Rivière
- monsieur Sylvain Jocelyn Emery, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis La Rivière
- madame Elisabeth Péron, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis Bel air
- madame Sandrine Benoit, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis Bel air
- madame Sandrine Karoutchi-Faux, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis Bel air
- monsieur Salim Maleck, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis Bel air
- madame Laetitia Dejean, directrice adjointe au sein du pôle emploi de St-Pierre
- madame Sonia Peta, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St Pierre
- madame Sandrine Aho-Nienne, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Pierre
- madame Natacha Boyé, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Pierre
- monsieur Jean-Bernard Rivière, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Pierre



- madame Annie Serveau, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Pierre
- madame Peggy Salome, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St Pierre
- monsieur Pascal André, directeur adjoint au sein du pôle emploi de la Ravine des Cabris
- madame Claudine Moimbe, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de la Ravine des Cabris
- monsieur Ghislain Durif, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de la Ravine des Cabris
- monsieur Rishman Lauret, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de la Ravine des Cabris
- madame Ingrid Marianne, directrice adjointe au sein du pôle emploi du Tampon
- monsieur Bruno Fontaine, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Tampon
- monsieur Kader Sahari, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Tampon
- monsieur Sully Naigom, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Tampon
- monsieur André-Michel Martin, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Joseph
- madame Claudine Duvin-Xitra, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Joseph
- madame Valérie Vitry, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Joseph,
- monsieur Vincent Bouyer, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Joseph

Au § 2 de l'article 1 :

- madame Marie-Anise Hoareau, référente métiers au sein du pôle emploi de St-Benoît,
- madame Sabrina Leger Manicon, référente métiers applicatif au sein du pôle emploi de St-André,
- monsieur Pascal Lan-Yeung, référent métiers au sein du pôle emploi de Ste-Marie,
- madame Marie-France Lec-Kao, référente métiers au sein du pôle emploi du Moulin,
- madame Laetitia Brancala, référente métiers au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
- madame Marie-Annie Perrine, référente métiers au sein du pôle emploi de St-Denis,
- monsieur Julian Essob, référent métiers et applicatif au sein du pôle emploi du Port,
- monsieur Payet Bruno, référent métiers au sein du pôle emploi de La Possession,
- monsieur Patrick Fatima, référent métiers au sein du pôle emploi de La Possession,
- madame Sophie Ville, référente métiers au sein du pôle emploi de l'Eperon,
- madame Marie-Renée Rosina Grondin, référent métiers au sein du pôle emploi de St-Paul
- monsieur Laurent Mondon, référent métiers au sein du pôle emploi de St-Leu
- monsieur Pascal Guichard, référent métiers au sein du pôle emploi de de St-Louis La Rivière
- madame Nathalie Frumence, référente métiers au sein du pôle emploi de St-Louis Bel Air
- madame Nadège Hoareau, référente métiers au sein du pôle emploi de St-Pierre,
- monsieur Patrice Lefevre, référent métiers au sein du pôle emploi de la Ravine des Cabris
- monsieur Fabrice Lauret, référent métiers au sein du pôle emploi du Tampon,
- madame Régine Grondin, référente métiers au sein du pôle emploi de St-Joseph
- madame Marie-Christine Beauval, référente métiers au sein de la DT Sud

A l'article 3 :

- madame Annick Nugent, directrice adjointe au sein du Pôle emploi du Moulin
- madame Emmanuelle Mazuy, directrice adjointe au sein du pôle emploi de St-Denis
- monsieur Thierry Billet, directeur adjoint au sein du pôle emploi de St-Paul
- monsieur David Robert, directeur adjoint au sein du pôle emploi de l'Eperon
- madame Laetitia Dejean, directrice adjointe au sein du pôle emploi de St-Pierre
- monsieur Pascal André, directeur adjoint au sein du pôle emploi de la Ravine des Cabris
- madame Ingrid Marianne, directrice adjointe au sein du pôle emploi du Tampon

## **Article 7 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non valeur**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au paragraphe 6, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son

propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 24 mois.

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée à l'ensemble des agents exerçant en agences, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 12 mois.

### **§ 3 – Remise de dette**

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au paragraphe 6, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

### **§ 4 – Admission en non valeur**

Délégation permanente de signature est aux personnes désignées au paragraphe 6, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

### **§ 5 – Recours gracieux**

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au paragraphe 6, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion, les décisions prises sur les recours gracieux formés contre les décisions prises au titre des paragraphes 1, 2 et 3 du présent article.

### **§ 6 – Délégués permanents**

Bénéficiaires des délégations mentionnées aux § 1, 3 et 4 et 5 à titre permanent :

- monsieur Laurent Mortelette, directeur d'agence au sein du pôle emploi de St-Benoit
- madame Joséphine Mardaye, directrice d'agence au sein du pôle emploi de St-André
- madame Emmanuelle Payet, directrice d'agence au sein du pôle emploi de Ste-Marie
- madame Christine Bellicaud, directrice d'agence au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
- madame Monique Gourdiarsing, directrice d'agence au sein du Pôle emploi du Moulin
- monsieur Barnabé Proud'Hom, directeur d'agence au sein du pôle emploi de St-Denis
- madame Julie Fortuné, directrice d'agence ad interim au sein du pôle emploi de La Possession
- monsieur Claude Pellegrini, directeur d'agence au sein du pôle emploi du Port
- madame Valérie Reboulleau, directrice d'agence au sein du pôle emploi de St-Paul
- monsieur Didier Hoarau, directeur d'agence au sein du pôle emploi de l'Eperon
- madame Ingrid Durand, directrice d'agence au sein du pôle emploi de St-Leu
- monsieur David Rivière, directeur d'agence au sein du pôle emploi de St-Louis La Rivière concernant les demandeurs d'emploi dépendant de cette dernière agence et des agences pôle emploi de St-Louis Bel Air, pôle emploi de St-Pierre et pôle emploi de la Ravine des Cabris
- madame Ludovique Cuggia, directrice d'agence au sein du pôle emploi de St-Louis Bel air concernant les demandeurs d'emploi dépendant de cette dernière agence et des agences

- pôle emploi St-Louis La Rivière, pôle emploi de St-Pierre et pôle emploi de la Ravine des Cabris
- madame Nathalie Arens, directrice d'agence au sein du pôle emploi de St-Pierre concernant les demandeurs d'emploi dépendant de cette dernière agence et des agences de St-Louis La Rivière, pôle emploi de St-Louis Bel Air et pôle emploi de la Ravine des Cabris
  - monsieur Christian Roux, directeur d'agence au sein du pôle emploi de la Ravine des Cabris concernant les demandeurs d'emploi dépendant de cette dernière agence et des agences de St-Louis La Rivière, pôle emploi de St-Louis Bel Air et pôle emploi de St-Pierre
  - monsieur Jean Jacques Cartaye, directeur d'agence au sein du pôle emploi du Tampon
  - monsieur Alain Lazarre, directeur d'agence au sein du pôle emploi de St-Joseph
  - madame Marie Karine Laigneau, Directrice de la Plateforme Formations Prestations Contrôle de la recherche d'Emploi / Dynamisation par l'Accompagnement et le contrôle
  - madame Marleine Robert, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Benoît
  - madame Martine Govindassamy, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Benoît
  - monsieur Johane Adekalom, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Benoît
  - monsieur Christian Alavin, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Benoît
  - madame Marie Dominique Coindin Amalama, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Benoît
  - madame Danièle Ponamale-Robert, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Benoît
  - madame Marie-Anise Hoareau, référente métiers au sein du pôle emploi de St-Benoît,
  - madame Nathalie Nanicaoudin, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-André
  - monsieur Patrice Payet, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-André
  - monsieur Emmanuel Amouny, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-André
  - monsieur Mathieu Gonthier, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-André
  - madame Sabrina Leger Manicon, référente métiers applicatif au sein du pôle emploi de St-André,
  - madame Karine Payet, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Marie
  - madame Patricia Beauclair-Mariotti, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Marie
  - madame Alette Rivière, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Marie
  - monsieur Olivier Bona, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Marie
  - monsieur Pascal Lan-Yeung, référent métiers au sein du pôle emploi de Ste-Marie,
  - madame Evelyne Arlanda-Legendart, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
  - madame Sophie Lamarche, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
  - madame Gabrielle Rassaby, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
  - monsieur Cyril Fernandez, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
  - madame Catherine Vincent, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
  - madame Nadine Hamm, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde jusqu'au 31/08/2019
  - madame Laetitia Brancala, référente métiers au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
  - madame Annick Nugent, directrice adjointe au sein du pôle emploi du Moulin
  - madame Jacqueline Cartier, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Moulin
  - monsieur Olivier Grondin, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Moulin
  - monsieur Jean Moryl Errapa, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Moulin
  - madame Marie-France Lec-Kao, référente métiers au sein du pôle emploi du Moulin,
  - madame Emmanuelle Mazuy, directrice adjointe au sein du pôle emploi de St-Denis
  - madame Marie-Claude Cadenet, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Denis
  - madame Nathalie Aubert, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Denis
  - monsieur Gabriel Mangata Ramsamy, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Denis
  - madame Havan Badat, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Denis
  - monsieur Eric Apaya, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Denis
  - madame Marie-Annie Perrine, référente métiers au sein du pôle emploi de St-Denis,
  - madame Raïssa Mahamoudou, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de La Possession
  - madame Isabelle Delègue, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de la Possession

- madame Sylviane Payet, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de la Possession
- monsieur Payet Bruno, référent métiers au sein du pôle emploi de La Possession,
- monsieur Patrick Fatima, référent métiers au sein du pôle emploi de La Possession,
- madame Nicole Velna, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Port
- monsieur Pascal Picaud, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Port
- madame Sophie Ramara, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Port
- monsieur Julian Essob, référent métiers et applicatif au sein du pôle emploi du Port,
- monsieur Thierry Billet, directeur adjoint au sein du pôle emploi de St-Paul
- madame Fabiola Alcinous, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Paul
- madame Jenny Wong-Pin, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Paul
- madame Bénila De Boisvilliers, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Paul
- monsieur Jacky Low Hong Campa, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Paul
- madame Marie-Renée Rosina Grondin, référent métiers au sein du pôle emploi de St-Paul
- monsieur David Robert, directeur adjoint au sein du pôle emploi de l'Eperon
- madame Nicole Ferrere, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de l'Eperon
- madame Séverine Pagniez, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de l'Eperon
- madame Soraya Assendjee, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de l'Eperon
- madame Ingrid Fontaine, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de l'Eperon
- madame Sophie Ville, référente métiers au sein du pôle emploi de l'Eperon,
- madame Dominique Velna, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Leu
- monsieur Patrice You-Seen, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Leu
- madame Sabine Payet, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Leu
- monsieur Laurent Mondon, référent métiers au sein du pôle emploi de St-Leu
- madame Jennifer Cartaye, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis La Rivière
- madame Armelle Perrau, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis La Rivière
- monsieur Sylvain Jocelyn Emery, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis La Rivière
- monsieur Pascal Guichard, référent métiers au sein du pôle emploi de de St-Louis La Rivière
- madame Elisabeth Péron, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis Bel air
- madame Sandrine Benoit, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis Bel air
- madame Sandrine Karoutchi-Faux, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis Bel air
- monsieur Salim Maleck, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis Bel air
- madame Nathalie Frumence, référente métiers au sein du pôle emploi de St-Louis Bel Air
- madame Laetitia Dejean, directrice adjointe au sein du pôle emploi de St-Pierre
- madame Sonia Peta, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St Pierre
- madame Sandrine Aho-Nienne, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Pierre
- madame Natacha Boyé, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Pierre
- monsieur Jean-Bernard Rivière, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Pierre
- madame Annie Serveau, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Pierre
- madame Peggy Salome, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St Pierre
- madame Nadège Hoareau, référente métiers au sein du pôle emploi de St-Pierre,
- madame Véronique Cesari, responsable d'équipe Contrôle de la recherche d'Emploi / Dynamisation par l'Accompagnement et le contrôle
- monsieur Pascal André, directeur adjoint au sein du pôle emploi de la Ravine des Cabris
- madame Claudine Moimbe, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de la Ravine des Cabris
- monsieur Ghislain Durif, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de la Ravine des Cabris
- monsieur Rishman Lauret, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de la Ravine des Cabris
- monsieur Patrice Lefevre, référent métiers au sein du pôle emploi de la Ravine des Cabris
- madame Ingrid Marianne, directrice adjointe au sein du pôle emploi du Tampon
- monsieur Bruno Fontaine, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Tampon
- monsieur Kader Sahari, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Tampon
- monsieur Sully Naigom, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Tampon
- monsieur Fabrice Lauret, référent métiers au sein du pôle emploi du Tampon,
- monsieur André-Michel Martin, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Joseph

- madame Claudine Duvin-Xitra, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Joseph
- madame Valérie Vitry, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Joseph,
- monsieur Vincent Bouyer, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Joseph
- madame Régine Grondin, référente métiers au sein du pôle emploi de St-Joseph
- madame Marie-Christine Beauval, référente métiers au sein de la DT Sud

### **Article 8 – Frais des personnels**

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées aux articles 4 et 5 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, et dans la limite de leurs attributions :

- signer tous états de frais des personnels du site placés sous leur autorité,

### **Article 9 – Abrogation**

La décision Ré n° 2019-26 DS Agences du 2 juillet 2019 est abrogée.

### **Article 10 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Sainte-Clotilde, le 22 août 2019.

Michel Swieton,  
directeur régional  
de Pôle emploi Réunion

Décision Ré n° 2019-31 DS IPR du 22 août 2019

## **Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Réunion à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n°12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage et cotisations Ags irrécouvrables**

Le directeur régional de Pôle emploi Réunion,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-10, L. 5422-20, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le code de commerce, notamment les articles L. 626-6 et D.626-9 à D.626-15, et les décrets n° 2007-153 du 5 février 2007 et n° 2007-686 du 4 mai 2007,

Vu la convention du 27 juin 2011 relative à la mise en œuvre du CSP et ses avenants, et la convention du 19 juillet 2011 relative au CSP et ses avenants,

Vu, ensemble, la convention du 14 mai 2014 relative à l'indemnisation du chômage, le règlement qui y est annexé et les textes pris pour leur application, en particulier l'accord d'application n°12,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2018-75 du 26 juin 2018 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par la direction de Pôle emploi Réunion,

Décide :

### **Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord n°12 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes :

- 1) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations autres que celles visées au § 1er et à l'alinéa 1er du § 2 de l'accord n°6 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage,
- 3) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'accord d'application n°12,
- 4) accorder le maintien du versement des prestations au titre de l'article 9 § 3 du règlement de l'assurance chômage dans les deux cas visés au § 4 de l'accord d'application n°12.

**§ 2** Bénéficiaire de la délégation donnée au §1er du présent article :

- madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations

- monsieur Frederic Nicolas, directeur territorial Nord-Est
- monsieur Paul Rojat, directeur des services centralisés
  
- madame Karine Juin-Denamiel, responsable de la plateforme gestion centralisée allocataire & contentieux
- monsieur Laurent Mortelette, directeur d'agence au sein du pôle emploi de St-Benoît
- madame Joséphine Mardaye, directrice d'agence au sein du pôle emploi de St-André
- madame Emmanuelle Payet, directrice d'agence au sein du pôle emploi de Ste-Marie
- madame Christine Bellicaud, directrice d'agence au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
- madame Monique Gourdiarsing, directrice d'agence au sein du Pôle emploi du Moulin
- monsieur Barnabé Proud'Hom, directeur d'agence au sein du pôle emploi de St-Denis
- madame Julie Fortuné, directrice d'agence ad interim au sein du pôle emploi de La Possession
  
- monsieur Claude Pellegrini, directeur d'agence au sein du pôle emploi du Port
- madame Valérie Reboulleau, directrice d'agence au sein du pôle emploi de St-Paul
- monsieur Didier Hoarau, directeur d'agence au sein du pôle emploi de l'Eperon
- madame Ingrid Durand, directrice d'agence au sein du pôle emploi de St-Leu
- monsieur David Rivière, directeur d'agence au sein du pôle emploi de St-Louis La Rivière concernant les demandeurs d'emploi dépendant de cette dernière agence et des agences pôle emploi de St-Louis Bel Air, pôle emploi de St-Pierre et pôle emploi de la Ravine des Cabris
- madame Ludovique Cuggia, directrice d'agence au sein du pôle emploi de St-Louis Bel air concernant les demandeurs d'emploi dépendant de cette dernière agence et des agences pôle emploi St-Louis La Rivière, pôle emploi de St-Pierre et pôle emploi de la Ravine des Cabris
- madame Nathalie Arens, directrice d'agence au sein du pôle emploi de St-Pierre concernant les demandeurs d'emploi dépendant de cette dernière agence et des agences de St-Louis La Rivière, pôle emploi de St-Louis Bel Air et pôle emploi de la Ravine des Cabris
- monsieur Christian Roux, directeur d'agence au sein du pôle emploi de la Ravine des Cabris concernant les demandeurs d'emploi dépendant de cette dernière agence et des agences de St-Louis La Rivière, pôle emploi de St-Louis Bel Air et pôle emploi de St-Pierre
- monsieur Jean Jacques Cartaye, directeur d'agence au sein du pôle emploi du Tampon
- monsieur Alain Lazarre, directeur d'agence au sein du pôle emploi de St-Joseph

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Marie-Andrée Hoareau, chargée de mission au sein de la direction territoriale Nord-Est
- madame Annie Claude Candassamy, chargée de mission au sein de la direction territoriale Nord-Est
- monsieur Jean-Marc Médéa, chargé de mission au sein de la direction territoriale Nord-Est
- madame Grâce Thia-Pow-Shin, chargée de mission au sein de la direction territoriale Nord-Est
  
- madame Marleine Robert, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Benoît
- madame Martine Govindassamy, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Benoît
- monsieur Johane Adekalom, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Benoît
- monsieur Christian Alavin, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Benoît
- madame Marie Dominique Coindin Amalama, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Benoît
  
- madame Danièle Ponamale-Robert, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Benoît
- madame Nathalie Nanicaoudin, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-André
- monsieur Patrice Payet, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-André
- monsieur Emmanuel Amouny, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-André
- monsieur Mathieu Gonthier, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-André
- madame Karine Payet, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Marie

- madame Patricia Beauclair-Mariotti, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Marie
- madame Alette Rivière, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Marie
- monsieur Olivier Bona, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Marie
- madame Evelyne Arlanda-Legendart, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
- madame Sophie Lamarche, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
- madame Gabrielle Rassaby, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
- monsieur Cyril Fernandez, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
- madame Catherine Vincent, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
- madame Nadine Hamm, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde jusqu'au 31/08/2019
- madame Annick Nugent, directrice adjointe au sein du Pôle emploi du Moulin
- madame Jacqueline Cartier, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Moulin
- monsieur Olivier Grondin, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Moulin
- monsieur Jean Moryl Errapa, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Moulin
- madame Emmanuelle Mazuy, directrice adjointe au sein du pôle emploi de St-Denis
- madame Marie-Claude Cadenet, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Denis
- madame Nathalie Aubert, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Denis
- monsieur Gabriel Mangata Ramsamy, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Denis
- madame Havan Badat, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Denis
- monsieur Eric Apaya, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Denis
- madame Raïssa Mahamoudou, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de La Possession
- madame Isabelle Delègue, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de la Possession
- madame Sylviane Payet, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de la Possession
- madame Nicole Velna, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Port
- monsieur Pascal Picaud, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Port
- madame Sophie Ramara, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Port
- monsieur Thierry Billet, directeur adjoint au sein du pôle emploi de St-Paul
- madame Fabiola Alcinous, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Paul
- madame Jenny Wong-Pin, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Paul
- madame Bénila De Boisvilliers, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Paul
- monsieur Jacky Low Hong Campa, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Paul
- monsieur David Robert, directeur adjoint au sein du pôle emploi de l'Eperon
- madame Nicole Ferrere, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de l'Eperon
- madame Séverine Pagniez, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de l'Eperon
- madame Soraya Assendjee, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de l'Eperon
- madame Ingrid Fontaine, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de l'Eperon
- madame Dominique Velna, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Leu
- monsieur Patrice You-Seen, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Leu
- madame Sabine Payet, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Leu
- madame Jennifer Cartaye, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis La Rivière
- madame Armelle Perrau, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis La Rivière
- monsieur Sylvain Jocelyn Emery, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis La Rivière
- madame Elisabeth Péron, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis Bel air
- madame Sandrine Benoit, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis Bel air
- madame Sandrine Karoutchi-Faux, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis Bel air
- monsieur Salim Maleck, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis Bel air
- madame Laetitia Dejean, directrice adjointe au sein du pôle emploi de St-Pierre
- madame Sonia Peta, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St Pierre
- madame Peggy Salome, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St Pierre
- madame Sandrine Aho-Nienne, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Pierre
- madame Natacha Boyé, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Pierre



- monsieur Jean-Bernard Rivière, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Pierre
- madame Annie Serveau, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Pierre
- monsieur Pascal André, directeur adjoint au sein du pôle emploi de la Ravine des Cabris
- madame Claudine Moimbe, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de la Ravine des Cabris
- monsieur Ghislain Durif, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de la Ravine des Cabris
- monsieur Rishman Lauret, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de la Ravine des Cabris
- madame Ingrid Marianne, directrice adjointe au sein du pôle emploi du Tampon
- monsieur Bruno Fontaine, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Tampon
- monsieur Kader Sahari, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Tampon
- monsieur Sully Naigom, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Tampon
- monsieur André-Michel Martin, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Joseph
- madame Claudine Duvin-Xitra, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Joseph
- madame Valérie Vitry, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Joseph,
- monsieur Vincent Bouyer, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Joseph

## Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations indûment versées

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n°12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre de la convention d'assurance chômage, de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros,

**§ 2** Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Paul Rojat, directeur des services centralisés
- monsieur Dany Ramaye, directeur de l'offre de services
- monsieur Wilfried Singainy, adjoint du directeur de l'offre de services
- monsieur Michael Renard, directeur de la performance du réseau
- madame Karine Juin-Denamiel, responsable de la Plateforme Gestion Centralisée Allocataire & Contentieux
- monsieur Laurent Mortelette, directeur d'agence au sein du pôle emploi de St-Benoit
- madame Joséphine Mardaye, directrice d'agence au sein du pôle emploi de St-André
- madame Emmanuelle Payet, directrice d'agence au sein du pôle emploi de Ste-Marie
- madame Christine Bellicaud, directrice d'agence au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
- madame Monique Gourdiarsing, directrice d'agence au sein du Pôle emploi du Moulin
- monsieur Barnabé Proud'Hom, directeur d'agence au sein du pôle emploi de St-Denis
- madame Julie Fortuné, directrice d'agence ad interim au sein du pôle emploi de La Possession
- monsieur Claude Pellegrini, directeur d'agence au sein du pôle emploi du Port
- madame Valérie Reboulleau, directrice d'agence au sein du pôle emploi de St-Paul
- monsieur Didier Hoarau, directeur d'agence au sein du pôle emploi de l'Eperon
- madame Ingrid Durand, directrice d'agence au sein du pôle emploi de St-Leu
- monsieur David Rivière, directeur d'agence au sein du pôle emploi de St-Louis La Rivière
- madame Ludovique Cuggia, directrice d'agence au sein du pôle emploi de St-Louis Bel air
- madame Nathalie Arens, directrice d'agence au sein du pôle emploi de St-Pierre
- monsieur Christian Roux, directeur d'agence au sein du pôle emploi de la Ravine des Cabris
- monsieur Jean Jacques Cartaye, directeur d'agence au sein du pôle emploi du Tampon
- monsieur Alain Lazarre, directeur d'agence au sein du pôle emploi de St-Joseph

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Marleine Robert, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Benoît
- madame Martine Govindassamy, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Benoît
- monsieur Johane Adekalom, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Benoît
- monsieur Christian Alavin, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Benoît
- madame Marie Dominique Coindin Amalama, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Benoît
- madame Danièle Ponamalé-Robert, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Benoît
- madame Nathalie Nanicaoudin, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-André
- monsieur Patrice Payet, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-André
- monsieur Emmanuel Amouny, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-André
- monsieur Mathieu Gonthier, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-André
- madame Karine Payet, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Marie
- madame Patricia Beauclair-Mariotti, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Marie
- madame Alette Rivière, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Marie
- monsieur Olivier Bona, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Marie
- madame Evelyne Arlanda-Legendart, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
- madame Sophie Lamarche, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
- madame Gabrielle Rassaby, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
- monsieur Cyril Fernandez, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
- madame Catherine Vincent, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde
- madame Nadine Hamm, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de Ste-Clotilde jusqu'au 31/08/2019
- madame Annick Nugent, directrice adjointe au sein du Pôle emploi du Moulin
- madame Jacqueline Cartier, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Moulin
- monsieur Olivier Grondin, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Moulin
- monsieur Jean Moryl Errapa, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Moulin
- madame Emmanuelle Mazuy, directrice adjointe au sein du pôle emploi de St-Denis
- madame Marie-Claude Cadenet, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Denis
- madame Nathalie Aubert, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Denis
- monsieur Gabriel Mangata Ramsamy, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Denis
- madame Havan Badat, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Denis
- monsieur Eric Apaya, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Denis
- madame Raïssa Mahamoudou, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de La Possession
- madame Isabelle Delègue, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de la Possession
- madame Sylviane Payet, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de la Possession
- madame Nicole Velna, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Port
- monsieur Pascal Picaud, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Port
- madame Sophie Ramara, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Port
- monsieur Thierry Billet, directeur adjoint au sein du pôle emploi de St-Paul
- madame Fabiola Alcinous, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Paul
- madame Jenny Wong-Pin, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Paul
- madame Bénila De Boisvilliers, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Paul
- monsieur Jacky Low Hong Campa, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Paul
- monsieur David Robert, directeur adjoint au sein du pôle emploi de l'Eperon
- madame Nicole Ferrere, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de l'Eperon
- madame Séverine Pagniez, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de l'Eperon
- madame Soraya Assendjee, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de l'Eperon
- madame Ingrid Fontaine, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de l'Eperon
- madame Dominique Velna, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Leu
- monsieur Patrice You-Seen, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Leu

- madame Sabine Payet, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Leu
- madame Jennifer Cartaye, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis La Rivière
- madame Armelle Perrau, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis La Rivière
- monsieur Sylvain Jocelyn Emery, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis La Rivière
- madame Elisabeth Péron, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis Bel air
- madame Sandrine Benoit, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis Bel air
- madame Sandrine Karoutchi-Faux, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis Bel air
- monsieur Salim Maleck, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Louis Bel air
- madame Laetitia Dejean, directrice adjointe au sein du pôle emploi de St-Pierre
- madame Sonia Peta, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St Pierre
- madame Sandrine Aho-Nienne, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Pierre
- madame Natacha Boyé, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Pierre
- monsieur Jean-Bernard Rivière, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Pierre
- madame Annie Serveau, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Pierre
- madame Peggy Salome, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St Pierre
- monsieur Pascal André, directeur adjoint au sein du pôle emploi de la Ravine des Cabris
- madame Claudine Moimbe, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de la Ravine des Cabris
- monsieur Ghislain Durif, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de la Ravine des Cabris
- monsieur Rishman Lauret, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de la Ravine des Cabris
- madame Ingrid Marianne, directrice adjointe au sein du pôle emploi du Tampon
- monsieur Bruno Fontaine, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Tampon
- monsieur Kader Sahari, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Tampon
- monsieur Sully Naigom, responsable d'équipe au sein du pôle emploi du Tampon
- monsieur André-Michel Martin, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Joseph
- madame Claudine Duvin-Xitra, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Joseph
- madame Valérie Vitry, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Joseph,
- monsieur Vincent Bouyer, responsable d'équipe au sein du pôle emploi de St-Joseph

### **Article 3 – Remises de majorations de retard et/ou de pénalités hors CCSF**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée à madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie, ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué dans le cadre des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, des participations financières et autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) et/ou des contributions et autres sommes dues par les employeurs au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs dans la limite, en cas d'acceptation, de 6 000 euros.

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Paul Rojat, directeur des services centralisés, et à madame Marie Karine Laigneau, responsable de la plateforme régionale d'appui et de production, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF), et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, la remise de

tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions et autres sommes dues par les employeurs au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou contributions, des participations financières et autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) et/ou des pénalités dues par les employeurs dans la limite, en cas d'acceptation, de 4 000 euros.

#### **Article 4 – Délais de paiement de contributions, cotisations et autres ressources hors CCSF**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée à madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) des contributions, participations financières et autres sommes dues par les employeurs au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou des contributions et autres sommes dues par les employeurs au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 25 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois.

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Paul Rojat, directeur des services centralisés, à madame Marie Karine Laigneau, responsable de la plateforme régionale d'appui et de production, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n°12, et par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) des contributions, participations financières et autres sommes dues par les employeurs au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 10 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 3 mois.

#### **Article 5 – Report de paiement de contributions, cotisations et accessoires**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, accepter les demandes de report de paiement des contributions, cotisations et accessoires dans la limite de 3 mois ou les refuser.

**§ 2** Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Paul Rojat, directeur des services centralisés
- madame Marie Karine Laigneau, responsable de la plateforme régionale d'appui et de production

#### **Article 6 – Ressources : remises et délais examinés en CCSF**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées au § 2 du présent article , pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion et dans les conditions et limites fixées par

le code de commerce, les décrets régissant la matière, les accords d'assurance chômage et le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, accorder ou refuser, dans les cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision :

- des délais pour le paiement des créances dues par les employeurs exigibles à la date de réception de la demande, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce et, accorder des délais de paiement, dans la limite maximale de 12 mois ou, lorsque l'ensemble des autres membres de la CCSF est disposé à consentir des délais de paiement excédant 12 mois, dans la limite maximale de 36 mois ou refuser d'accorder des délais
- une remise de la part patronale des contributions dues à l'assurance chômage, des cotisations dues à l'Ags, des majorations de retard, des frais de poursuite et des sanctions, exigibles à la date de réception de la demande de remise, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce. En cas de liquidation judiciaire, aucune des créances restant dues à l'institution par l'employeur ne peut donner lieu à une remise.

**§ 2** Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Paul Rojat, directeur des services centralisés
- madame Marie Karine Laigneau, responsable de la plateforme régionale d'appui et de production

## **Article 7 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée à madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion et dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'Ags, à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage ou de cotisations, de participations financières ou autres sommes dues par l'employeur dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou de contributions ou autres sommes dues par l'employeur au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et à 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP.

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Paul Rojat, directeur des services centralisés, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion et dans les conditions et limites fixées par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 5 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, de participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou de contributions ou autres sommes dues par l'employeur au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP).

**§ 3** Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Paul Rojat, directeur des services centralisés
- madame Karine Juin-Denamiel, responsable de la plateforme gestion centralisée allocataire & contentieux

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion et dans les conditions et limites fixées par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 500 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage de la CRP ou du CSP.

### **Article 8 – Restriction**

Lorsque, par décision du directeur général, l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence pour gérer une mission déterminée, les délégués constitués dans la présente décision ne disposent plus, à compter de la date d'effet de la décision du directeur général, de la compétence pour statuer dans les dossiers afférents à cette mission lorsque l'établissement Pôle emploi services a le pouvoir de décider.

### **Article 9 – Incompatibilités**

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

### **Article 10 – Abrogation**

La décision Ré n° 2019-27 DS IPR du 2 juillet 2019 est abrogée.

### **Article 11 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Sainte-Clotilde, le 22 août 2019.

Michel Swieton,  
directeur régional  
de Pôle emploi Réunion

Décision Ré n° 2019-32 DS DR du 26 août 2019

## **Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Réunion au sein de la direction régionale**

Le directeur régional de Pôle emploi Réunion,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5312-13, R. 5312-4 à R. 5312-6, R. 5312-19 et R. 5312-23 à R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu, ensemble, l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération n° 2019-16 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2019-14 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés publics que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé

Vu la délibération n° 2019-15 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2018-113 du 29 novembre 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Vu la décision n° 2019-01 du 3 janvier 2019 du directeur général de Pôle emploi portant délégation de pouvoir aux directeurs régionaux de Pôle emploi,

Décide :

### **Section 1 – Fonctionnement général**

#### **Article 1 – Correspondances, congés, autorisations d'absence et ordres de missions**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion, dans la limite de leurs attributions :

- 1) les correspondances se rapportant aux activités du service, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Réunion et des correspondances avec ses partenaires institutionnels,
- 2) en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité, ainsi que les décisions leur accordant des primes et indemnités,

- 3) les ordres de mission des agents placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la région.
- 4) signer tous états de frais des personnels du site placés sous leur autorité

**§ 2** Bénéficient de la délégation visée au § 1 du présent article :

- madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- madame Colette Puvilland, directrice de la direction de la stratégie et des relations extérieures
- madame Pierrette Mansard-Morosini, directrice maîtrise des risques et sécurité
- madame Pascale Guiraud, directrice des ressources humaines et des relations sociales
- madame Marie-Hélène Chane-Fane, directrice administration, finances, gestion
- monsieur Walter Stirpe, adjoint à la directrice administration, finances, gestion
- madame Corinne Pascal, chef du service communication, Innovation & responsabilité sociétale et environnementale
- monsieur Thierry Leroux, responsable du pôle relations utilisateurs
- madame Laurence Rochetaing, responsable du pôle support technique de proximité
- monsieur Patrick Sautron, responsable du pôle immobilier, logistique et moyen généraux
- monsieur Jean-Michel Dorilas, responsable du pôle finances, comptabilité et trésorerie jusqu'au 31/08/2019
- monsieur Alain Teng Chuen Yu, responsable du pôle finances, comptabilité et trésorerie à compter du 01/09/2019 pour une durée de six mois
- madame Julie Boyer, responsable du pôle achats, marchés et affaires juridiques
- madame Denise Narassiguin, responsable du pôle approvisionnement
- monsieur Stéphane Lardenois, responsable du pôle contrôle de gestion et pilotage budgétaire
- madame Domitille Mariotti, responsable du pôle statistiques, études et évaluations
- madame Béatrice Chane-Yum, adjointe à la directrice des ressources humaines et des relations sociales
- madame Catherine Mille, responsable du pôle recrutement, carrière et développement des compétences
- madame Céline Brunel, responsable d'équipe au sein du pôle recrutement et carrière
- monsieur Paul Rojat, directeur de la production de services régionale
- monsieur Dany Ramaye, directeur de l'offre de services
- monsieur Wilfried Singainy, adjoint du directeur de l'offre de services
- monsieur Michael Renard, directeur de la performance et du pilotage
- madame Karine Juin-Denamiel, responsable de la plateforme gestion centralisée allocataire & contentieux

Et en cas d'empêchement ou d'absence de monsieur Patrick Sautron bénéficie, à titre temporaire, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion, en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents :

- monsieur Paul Delaunay, gestionnaire du patrimoine immobilier

Et en cas d'empêchement ou d'absence de monsieur Jean-Michel Dorilas jusqu'au 31/08/2019 et de monsieur Alain Teng Chuen Yu, à compter du 01/09/2019 pour une durée de six mois, bénéficie, à titre temporaire, des délégations mentionnées au § 1 :

- madame Jocelyne Apaya, responsable d'équipe

**§ 3** Délégation temporaire de signature est donnée aux personnes ci-après désignées, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi Réunion, dans la limite de leurs attributions, les ordres de mission des agents et autorisations d'utiliser un véhicule, se rapportant à des déplacements hors de la région et signer tous états de frais :

- madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- madame Colette Puvilland, directrice de la direction de la stratégie et des relations extérieures
- madame Marie-Hélène Chane-Fane, directrice administration, finances, gestion



**§ 4** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, et dans la limite de leurs attributions :

- de signer et effectuer la validation électronique des états de frais des représentants des organisations syndicales :
  - o madame Pascale Guiraud, directrice des ressources humaines et des relations sociales
  - o madame Chane-Yum Béatrice, adjointe à la directrice des ressources humaines et des relations sociales
- d'effectuer la validation électronique des états de frais de formation et des états de frais des représentants des organisations syndicales :
  - o monsieur Lionel Lautrette, responsable d'équipe au sein du pôle relations sociales
  - o madame Christine Gonneau, agent au sein de la direction des ressources humaines et des relations sociales
  - o monsieur Olivier Mourguin, agent au sein de la direction des ressources humaines et des relations sociales

## Section 2 – Contrats, marchés et biens immobiliers

### Article 2 – Achat de fournitures et de services

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée à madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations et à madame Colette Puvilland, directrice de la direction de la stratégie et des relations extérieures, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Cette délégation concerne également Mayotte.

**§ 2** En cas d'absence ou d'empêchement du directeur régional de Pôle emploi Réunion, délégation temporaire est donnée à madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant supérieur à 206 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant supérieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,

Cette délégation concerne également Mayotte.

**§ 3** Délégation permanente de signature est donnée à madame Marie-Hélène Chane-Fane, directrice administration, finances, gestion et à madame Pierrette Mansard-Morosini, directrice maîtrise des risques et sécurité, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT,

- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Cette délégation concerne également Mayotte.

**§ 4** Délégation permanente de signature est donnée à madame Julie Boyer, responsable du pôle achats, marchés et affaires juridiques, et à monsieur Walter Stirpe, adjoint à la directrice administration, finances, gestion, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion, en matière d'achat de fournitures et services, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT.

Cette délégation concerne également Mayotte.

### Article 3 – Marchés de travaux

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée à madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations et à madame Colette Puvilland, directrice de la direction de la stratégie et des relations extérieures, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion dans la limite de leurs attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Cette délégation concerne également Mayotte.

**§ 2** En cas d'absence ou d'empêchement du directeur régional de Pôle emploi Réunion, délégation temporaire est donnée à madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion, dans la limite de ses attributions et en matière de travaux :

- les bons de commande d'un montant supérieur à 206 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant supérieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,

Cette délégation concerne également Mayotte.

**§ 3** Délégation permanente de signature est donnée à madame Marie-Hélène Chane-Fane, directrice administration, finances, gestion et à madame Pierrette Mansard-Morosini, directrice maîtrise des risques et sécurité, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion, dans la limite de leurs attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Cette délégation concerne également Mayotte.

**§ 4** Délégation permanente de signature est donnée à madame Julie Boyer, responsable du pôle achats, marchés et affaires juridiques, et à monsieur Walter Stirpe, adjoint à la directrice administration, finances, gestion à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion, en matière de travaux, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT.

Cette délégation concerne également Mayotte

#### **Article 4 – Baux, acquisitions et aliénations de biens immobiliers**

Délégation permanente de signature est donnée à madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations, à madame Colette Puvilland, directrice de la direction de la stratégie et des relations extérieures, et à madame Marie-Hélène Chane-Fane, directrice administration, finances, gestion, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion, dans la limite de leurs attributions :

- les baux, que Pôle emploi y ait qualité de preneur ou de bailleur,
- les actes relatifs aux acquisitions et aliénations de biens immobiliers.

#### **Article 5 – Autres contrats**

Délégation permanente de signature est donnée à madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations et à madame Colette Puvilland, directrice de la direction de la stratégie et des relations extérieures, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion, à l'effet de signer les contrats de portée régionale de partenariat, de subvention ou de vente de services d'insertion, reclassement ou promotion professionnels, à l'exclusion des conventions de gestion prévues à l'article L. 5424-2 du code du travail.

### **Section 3 – Ressources humaines**

#### **Article 6 – Gestion des ressources humaines**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée à madame Pascale Guiraud, directrice des ressources humaines et des relations sociales, à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion, dans la limite de ses attributions :

- dans le cadre de la politique générale de recrutement de Pôle emploi, les documents et actes utiles au recrutement des agents nécessaires au fonctionnement de la direction régionale, à l'exception des cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
- prendre les décisions de nomination et l'ensemble des autres actes de gestion des ressources humaines, y compris la rupture du contrat de travail ou du contrat de droit public, ainsi que les décisions octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi, à l'exception, dans le cadre du pouvoir disciplinaire, des décisions de sanctions supérieures à l'avertissement et au blâme, des agents de la direction régionale autres que :

- les cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1<sup>er</sup>, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
- concernant le personnel soumis aux dispositions du décret n°2003-1370 du 31 décembre 2003, les agents de niveaux VA et VB.

**§ 2** En cas d'absence ou d'empêchement de la personne désignée au § 1 du présent article, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- madame Béatrice Chane-Yum, adjointe à la directrice des ressources humaines et des relations sociales
- madame Colette Puvilland, directrice de la direction de la stratégie et des relations extérieures

## Section 4 – Recouvrement

### Article 7 – Recouvrement des contributions, cotisations et autres ressources

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

1. les décisions relatives au recouvrement des contributions et cotisations, majorations de retard y afférentes et autres sommes devant être recouvrées par Pôle emploi, à l'exception des contributions, cotisations, majorations et autres sommes pour le recouvrement desquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général ;
2. les décisions relatives aux demandes de remboursement de ces contributions, cotisations, majorations de retard, et autres sommes, lorsqu'elles ont indûment été encaissées,
3. les décisions par lesquelles les contributions, cotisations et autres ressources restant dues à Pôle emploi sont produites au passif des entreprises en procédure collective,
4. les décisions par lesquelles le remboursement prévu à l'article R. 1235-1 du code du travail est demandé,
5. les décisions relatives aux aides et mesure en faveur des entreprises,
6. les décisions par lesquelles il est statué sur les « demandes de renseignement sur la participation » à l'assurance chômage des dirigeants, mandataires sociaux et associés,

**§ 2** Bénéficient de la délégation mentionnée au § 1 du présent article :

- madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- madame Colette Puvilland, directrice de la direction de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Paul Rojat, directeur de la production de services régionale
- madame Marie Karine Laigneau, responsable de la plateforme régionale d'appui et de production

### Article 8 – Contraintes

**§ 1** - Contraintes délivrées en vue de recouvrer les ressources

Délégation permanente de signature est donnée à madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations, et à monsieur Paul Rojat, directeur de la production de services régionale, à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer des contributions, cotisations, majorations de retard et autres ressources visées à l'article 7, § 1 et faire procéder à son exécution.

**§ 2** - Contraintes délivrées en vue de recouvrer les prestations en trop versées

Délégation permanente de signature est donnée à madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations, à monsieur Paul Rojat, directeur de la production de services régionale, à madame Karine Juin-Denamiel, responsable de la plateforme gestion centralisée allocataire & contentieux et à madame Marie Karine Laigneau, responsable de la plateforme régionale

d'appui et de production, à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer les prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, ou pour le compte d'un tiers lorsque la loi autorise le recours à cette procédure et faire procéder à son exécution .

**§ 3 - Contraintes délivrées dans le cadre de l'article L. 1235-4 du code du travail**

Délégation permanente de signature est donnée à madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations, à monsieur Paul Rojat, directeur de la production de services régionale, à madame Karine Juin-Denamiel, responsable de la plateforme gestion centralisée allocataire & contentieux et à madame Marie Karine Laigneau, responsable de la plateforme régionale d'appui et de production, à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte, conformément à l'article L.1235-4 du code du travail, en vue de recouvrer auprès de l'employeur fautif tout ou partie des allocations de chômage versées par Pôle emploi, pour le compte de l'organisme gestionnaire du régime d'assurance chômage, et faire procéder à son exécution.

**Article 9 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non valeur**

**§ 1 – Délais de remboursement**

1.1 Délégation permanente de signature est donnée à madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations, et à monsieur Paul Rojat, directeur de la production de services régionale pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées sans limitation de durée pour madame Angélique Goodall, et dans la limite de 60 mois pour monsieur Paul Rojat ,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, sans limitation de durée.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Pierrette Mansard-Morosini , directrice maîtrise des risques et sécurité

1.2 Délégation permanente de signature est donnée à madame Karine Juin-Denamiel, responsable de la plateforme gestion centralisée allocataire & contentieux et à madame Marie Karine Laigneau, responsable de la plateforme régionale d'appui et de production, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées dans la limite de 48 mois
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 36 mois.

1.3 Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Marie Christine Wrobel, agent de la plateforme gestion centralisée allocataire & contentieux
- madame Samira Ponamale, agent de la plateforme gestion centralisée allocataire & contentieux

- madame Nadia Grondin, agent de la plateforme gestion centralisée allocataire & contentieux
- madame Hélène Rosaire, agent de la plateforme gestion centralisée allocataire & contentieux
- madame Lucile Nativel, agent de la plateforme gestion centralisée allocataire & contentieux
- monsieur Mourtaza Goulamhousen, agent de la plateforme gestion centralisée allocataire & contentieux
- madame Leïla Dussel, agent de la plateforme gestion centralisée allocataire & contentieux

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées dans la limite de 24 mois
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 24 mois.

## § 2 – Remise de dette

2.1 Délégation permanente de signature est donnée à madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations et à monsieur Paul Rojat, directeur de la production de services régionale, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, quel que soit le montant de ces prestations.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Pierrette Mansard-Morosini directrice maîtrise des risques et sécurité

2.2 Délégation permanente de signature est donnée à madame Karine Juin-Denamiel, responsable de la plateforme gestion centralisée allocataire & contentieux et à madame Marie Karine Laigneau, responsable de la plateforme régionale d'appui et de production, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

## § 3 – Admission en non valeur

Délégation permanente de signature est donnée à madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations et à madame Colette Puvilland, directrice de la direction de la stratégie et des relations extérieures pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, quel que soit le montant de ces prestations.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Pierrette Mansard-Morosini, directrice maîtrise des risques et sécurité.

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Paul Rojat, directeur de la production de services régionale, à madame Karine Juin-Denamiel, responsable de la plateforme gestion centralisée allocataire & contentieux, et à madame Marie Karine Laigneau, responsable de la plateforme régionale d'appui et de production pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

Délégation est donnée à monsieur Paul Rojat directeur de la production de services régionale et à madame Karine Juin-Denamiel responsable de la plateforme gestion centralisée allocataire & contentieux et à madame Marie Karine Laigneau, responsable de la plateforme régionale d'appui et de production à l'effet d'effectuer la validation électronique des décisions prises par le directeur régional, par le directeur régional adjoint opérations, le directeur régional adjoint support, par la directrice maîtrise des risques et sécurité, par la directrice de la direction de la stratégie et des relations extérieures pour les décisions prise pour les § 1, § 2 et § 3.

## **Section 5 – Décisions sur recours**

### **Article 10 – Décisions de sanction**

Délégation permanente de signature est donnée à la personne désignée au présent paragraphe à l'effet de prendre, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion, les décisions de radiation et suppression du revenu de remplacement en cas de d'absence de déclaration ou de fausse déclaration en vue d'être inscrit ou de demeurer inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi ou d'obtenir ou de maintenir un revenu de remplacement :

- madame Pierrette Mansard-Morosini, directrice maîtrise des risques et sécurité.

### **Article 11 – Recours gracieux**

Délégation permanente de signature est donnée à madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion, les décisions sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées aux articles 2, 3, 4, 5, 6 et 9 de la présente décision.

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Paul Rojat, directeur de la production de services régionale, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion, les décisions sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées à l'article 9 de la présente décision.

Délégation permanente de signature est donnée à madame Colette Puvilland, directrice de la direction de la stratégie et des relations extérieures, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion, les décisions sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées aux articles 2, 3, 4, 5, 6 de la présente décision.

### **Article 12 – Recours hiérarchiques**

Délégation permanente de signature est donnée à madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion, les décisions sur les recours hiérarchiques formés par les usagers contre les décisions prises par les agents placés sous l'autorité du directeur régional de Pôle emploi Réunion, y compris les décisions ou conventions conclues pour le compte de l'Etat mentionnés à l'article R. 5312-4 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail.

### **Article 13 – Recours préalables obligatoires**

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée à madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle

emploi Réunion, les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre une décision mentionnée à l'article 10.

## Section 6 – Plaintes, contentieux et transactions

### Article 14 – Contentieux « réglementation »

Délégation permanente de signature est donnée à madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations, à madame Colette Puvilland, directrice de la direction de la stratégie et des relations extérieures, à madame Pierrette Mansard-Morosini, directrice maîtrise des risques et sécurité et à monsieur Paul Rojat, directeur de la production de services régionale, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Réunion ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019 que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi.

### Article 15 – Contentieux « fraudes »

Délégation permanente de signature est donnée à madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations, à madame Colette Puvilland, directrice de la direction de la stratégie et des relations extérieures et à madame Pierrette Mansard-Morosini, directrice maîtrise des risques et sécurité, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Réunion ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi.

### Article 16 – Contentieux « ressources humaines »

Délégation permanente de signature est donnée à madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations, à madame Colette Puvilland, directrice de la direction de la stratégie et des relations extérieures et à madame Pascale Guiraud, directrice des ressources humaines et des relations sociales, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant aux ressources humaines de la direction régionale, à l'exception des litiges :

- relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et aux accords collectifs nationaux de travail, ainsi qu'à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégataire au sein de la direction générale ;
- relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale afférents à la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public ;
- entre Pôle emploi et un agent de la direction régionale porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveau VA ou VB qui serait porté devant le juge judiciaire;
- entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou supérieur visé à l'article 1<sup>er</sup>, 1.2 ou 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi.



### Article 17 – Autres contentieux

Délégation permanente de signature est donnée à madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations, à madame Colette Puvilland, directrice de la direction de la stratégie et des relations extérieures et à madame Pierrette Mansard-Morosini, directrice maîtrise des risques et sécurité, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Réunion ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi ou mettant en cause les marques et noms de domaines intéressant Pôle emploi.

### Article 18 – Transactions

Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de transiger, dans la limite de leurs attributions respectives, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion ou d'un tiers que Pôle emploi représente, dans les cas se rapportant à leurs décisions ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 25 000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article 3 de la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019, à :

- madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- madame Colette Puvilland, directrice de la direction de la stratégie et des relations extérieures

## Section 7 – Divers

### Article 19 – Production au passif des entreprises en procédure collective

Délégation permanente de signature est donnée à madame Angélique Goodall, directrice régionale adjointe en charge des opérations et à madame Colette Puvilland, directrice de la direction de la stratégie et des relations extérieures, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Réunion, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions, les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi autres que celles visées à l'article 7 de la présente décision sont produites au passif des entreprises en procédure collective.

### Article 20 – Factures de prestations

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Paul Rojat, directeur de la production de services régionale, à monsieur Dany Ramaye, directeur de l'offre de services, à monsieur Wilfried Singainy, adjoint du directeur de l'offre de services, et à madame Marie Karine Laigneau, responsable de la plateforme régionale d'appui et de production afin de valider les factures prestation de service au bénéfice des demandeurs d'emploi en régularisation.

Cette délégation concerne également Mayotte.

### Article 21 – Abrogation

La décision Ré n° 2019-29 DS DR du 21 août 2019 est abrogée.

### Article 22 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Sainte-Clotilde, le 26 août 2019.

Michel Swieton,  
directeur régional  
de Pôle emploi Réunion

Décision NAq n° 2019-51 DS IPR du 26 Aout 2019

## **Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables**

Le directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-10, L. 5422-20, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le code de commerce, notamment les articles L. 626-6 et D.626-9 à D.626-15, et les décrets n° 2007-153 du 5 février 2007 et n° 2007-686 du 4 mai 2007,

Vu la convention du 27 juin 2011 relative à la mise en œuvre du CSP et ses avenants, et la convention du 19 juillet 2011 relative au CSP et ses avenants,

Vu, ensemble, la convention du 14 avril 2017 relative à l'indemnisation du chômage, le règlement qui y est annexé et les textes pris pour leur application, en particulier l'accord d'application n° 12,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2018-75 du 26 juin 2018 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par la direction régionale de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine,

Décide :

### **Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord n° 12 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes :

- 1) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations autres que celles visées au § 1er et à l'alinéa 1er du § 2 de l'accord n° 6 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage,
- 3) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'accord d'application n° 12,
- 4) accorder le maintien du versement des prestations au titre de l'article 9 § 3 du règlement de l'assurance chômage dans les deux cas visés au § 4 de l'accord d'application n° 12.

**§ 2** Bénéficiaire de la délégation donnée au § 1er du présent article :

- monsieur Nicolas Moreau, directeur territorial Pôle emploi Charente-Charente-Maritime
- monsieur Laurent Coppin, directeur territorial délégué Pôle emploi Charente Saintonge
- madame Catherine Mathivet, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Charente-Maritime Océan
- madame Nathalie Weber, directrice territoriale Pôle emploi Dordogne-Corrèze
- monsieur Christophe Hautval, directeur délégué Pôle emploi Isle et Dordogne
- madame Nadine Boucher, directrice territoriale déléguée Vézère-Corrèze
- monsieur Benoît Meyer, directeur territorial Pôle emploi Gironde
- madame Corinne Billau, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Gironde Métropole Ouest et bassin
- monsieur Ludovic Lustremant, directeur territorial délégué Pôle emploi Gironde Bordeaux Estuaire
- monsieur Didier Geneteaud, directeur territorial délégué Rives Est
- monsieur Daniel Dartigolles, directeur territorial Pôle emploi Landes-Lot et Garonne
- madame Isabelle Jullian, directrice territoriale déléguée Landes
- madame Marie-Christine Ricaut, directrice territoriale déléguée Lot et Garonne
- monsieur Thierry Lescure, directeur territorial Pôle emploi Pyrénées Atlantiques
- madame Dominique Dussart, directrice territoriale déléguée Béarn
- monsieur Cédric Gardette, directeur territorial délégué Pays Basque
- monsieur David Vialat, directeur territorial Pôle emploi Poitou
- monsieur Jacques Robineau, directeur territorial délégué Pôle emploi Deux-Sèvres
- monsieur Olivier Besson, directeur territorial délégué Pôle emploi Vienne
- madame Géraldine Gravouil, directrice territoriale Pôle emploi Creuse-Haute-Vienne
- monsieur Denis Puyfoulhoux, directeur territorial délégué Pôle emploi Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime :

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- monsieur André Ahouanto, directeur de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Patricia Marquais, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Jannick Le Roy, directrice de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Marie-Line Moreau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- monsieur Christophe Paulin, directeur de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- monsieur Bruno Prieur, directeur de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Agnès Sivadier, directrice de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Sébastien Garandeau, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Marie Andrée Girardeau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Cynthia Néret, directrice de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Françoise Estève, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- monsieur Rodolphe Rousseau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Franck Cavard, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Véronique Letournel, directrice de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Franck Kalfon, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Sébastien Rafaneau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Pascale Gagnere, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Valérie Illy, directrice de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Nathalie Tamisier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur El Hadi Hariche, directeur de l'agence pôle emploi de Royan

- monsieur Jean-Claude Kostronis, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Smaïl Boufroukh, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Geneviève Murat, directrice de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- monsieur Sylvain Dupuy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Karine Lacresse, directrice de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Sandrine Martin, directrice ad intérim de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Valérie Nawrocki, directrice de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée Isle et Dordogne :

- madame Valérie Moreau, directrice de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Brieg Denoual, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Stéphane Nade, directeur de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- monsieur Vincent Desmartin, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Fabienne Lenzer, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Frédéric Sedan, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde :

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- monsieur Francis Misiak, directeur de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Thierry Dias, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Sandrine Leclercq-Richard, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Karine Guignon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Roland Grillères, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Hulot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Soulie, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Hélène Blériot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Sylvie Berthelemy, directrice de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de Métropole Ouest et Bassin

- monsieur Philippe Calmettes, directeur de l'agence pôle emploi d'Andernos
- monsieur Laurent Antonini, directeur de l'agence pôle emploi d'Eysines
- madame Géraldine Dupin, directrice de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Christian Ballu, directeur de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Françoise Lamote, directrice ad intérim de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Joël Couderc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur René Carbonel, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Corinne Castaing, directrice de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Marie Ange Descombes, directrice de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Sylvie Duleau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Frédérique Hallier, directrice de l'agence pôle emploi de Langon

- madame Véronique Delrieu, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Jérôme Olivier, directeur de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Pierre Payzan, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Audrey Dutertre, directrice de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Stéphanie Aureillan, directrice de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Nathalie Prades, directrice de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Arnaud Bouveret, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- monsieur Nicolas Larrieu, directeur de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Isabelle Muinos, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Marina Gérard, directrice de l'agence pôle emploi de Parentis
- madame Laurence Bachacou, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- madame Valérie Viel, directrice de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Nadine Laporte-Fray, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Mireille Rey, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Corinne Sperzagni, directrice de l'agence pôle emploi de de Marmande
- monsieur Benoît Sfiligoi, directeur de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Lydia Alvarez-Rouillon, directrice de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Hélène Poliart, directrice au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Jean Michel Cachez, directeur de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- madame Martine Dourrom-Lacrouts, directrice de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Karine Pierre, directrice adjointe de l'agence de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Jérôme Labat, directeur de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Martine Vedrenne, directrice de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Christine Cibe, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Christophe Martin, directeur de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Christine Fréchou, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Kader Adda, directeur de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Gilbert Pasqualini, directeur adjoint de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur José Manuel Basilio, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Stéphanie Charrier, directrice de l'agence pôle emploi de Bressuire

- madame Florence Veillet directrice de l'agence pôle emploi de Melle
- monsieur Fabrice Dufresne, directeur de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- monsieur François Vo Phuoc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Francine Roux, directrice de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- madame Christelle Léonard, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Loïc Pageot, directeur de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Matthieu Fichet, directeur de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Josette Nourisson, directrice de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Cathy Loussot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Aline Bouster, directrice de l'agence pôle emploi de Loudun
- monsieur Loïc Osmont, directeur de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur Romuald Berthelot, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Pascale Male, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Myriam Ribo, directrice de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Serge Candusso, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Frédéric Tourneur, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Aurélie Hebras, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Anne Marie Lalande, directrice de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- monsieur Philippe Boudeau, directeur de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Myriam Lefevre, directrice de l'agence pôle emploi de Bellac
- monsieur Pierre Guillet, directeur de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan
- madame Denise Massaloux, directrice de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Emmanuelle Vachon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Valérie Frémaux, directrice de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Christine Blondel, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- monsieur Sylvain Cluzeau, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- madame Amélie Bureau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Nadège Fuseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- monsieur Laurent Magre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- monsieur Eric Rouzaut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Sereine Delage, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Delphine Chapelas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Marielle Gagey, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial

- madame Sonia Gitto, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême Saint- Martial
- monsieur Guillaume Nogaro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Séverine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint- Martial
- madame Natacha Gourdien, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint Martial
- monsieur Geoffrey Edely, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sylvie Raybois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Laurence Trouvé-Langlais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sabine Moronvalle, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Maryse Thinon Clerc, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Caroline Dauzon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- monsieur Yves Raynaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Valérie Duchambon, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Brigitte Bouland, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Séverine Gallot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Stéphane Morissonneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Gersende Gravel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Martine Bouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély,
- madame Isabelle Branger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Véronique Gaillot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- monsieur Alain Dattiches, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Vanessa Menier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Barbara Pigier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Corinne Massiot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- madame Anne Sophie Debaue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Ludovic Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Fanny Thomas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Estelle Sabatier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Sophie Bertaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Benoît Frommentoux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Loïs Metin-Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord

- monsieur Alexandre Thomas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Nicolas Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Dominique Chevaller, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Lydie Loucougaray, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Thomas Delvallée, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Pascale Sarrabayrouse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Frédéric Valoteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Eric Coulon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Philippe Chouaneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Véronique Cuny, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Patricia Vélina, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Christine Forest, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Franck Marchal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron
- madame Stéphanie Nedaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Josiane Faul-Dudreuil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Emilie Faucher, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Christine Leguerrier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Martine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- monsieur Frédéric Peythieu, référent règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- monsieur Marc Beillot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Marylise Lebellegard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Claire Noblecourt, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Philippe Parfut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Nathalie Fuhrmann, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Christel Gauthier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Grégory Marlière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Céline Soulier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Karine Van Huffel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Anne Brun, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Sandrine Lenne, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d'Isle et Dordogne :



- madame Danièle Cheviet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Lucile Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Pascal Morele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Josiane Rouix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Yves Vauchel, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Sabrina Boeykens, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Muriel Feydi, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Céline Guillon-Cottard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Corinne Thierry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- monsieur Arnaud Varachon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Séverine Cabrillat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Claudine Akogbegan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Marie-Jocelyne Senemaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Valérie Bannes, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Maryse Besse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Fatima Saadi, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Fabienne Valéry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Colette Dubois, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- madame Myriam Arslanian, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Eric Letellier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Martine Mallet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Frédérique Torres, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Marie David, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Caroline Lajus de Chauton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Aurélie Salgado, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Karelle Guiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Ariane Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Frédéric Dajeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Soisik Le Lan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Pascal Rkalovic, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Séveryne Muller, responsable d'équipe (mobilité internationale) au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck,

- madame Marie-Line Lagadec, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Sanha Azzoune, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Laurence Baudry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Xavier Costemale, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Patrick Landreau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Delphine Debelle Ancey, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Laurence De Tchaguine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Patricia Eymery, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Marie-Suzanne Marquet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Caroline Rochaix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Karine Amasse, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Maria Bohu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Patrick Chapon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- madame Thérèse Ghariani, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Sébastien Fiorotto, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de Métropole Ouest et Bassin :

- madame Leila Dumas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Eva Mandegou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Sophie Perez Llasera, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Laetitia Lafitte-Chambon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Eysines
- monsieur Hakim Méziane, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Eysines
- madame Aurélie Cluset, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Eysines
- monsieur Nicolas Chenu, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de La Teste
- madame Béatrice Pelletier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Raphaëlle Rame-Ydier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Ghyslaine Roumegous, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Carole Barré, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Katicha Dufau Bordes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Virgine Moulenq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Marie Pinheiro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur François Perez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur Bertrand Caubet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Anne-Claire Daboust, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Estelle Massip, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Sandrine Verdier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Quitterie Barthouil de Taillac, responsable d'équipe d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

- madame Valérie Tilly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- monsieur Sylvain Gabry, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Adeline Alvarez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Jacques Béziat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bègles
- madame Cendrine Martinez-Carreras, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Ludivine Cousin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Gaël Champ, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Jean Marc Delarue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Muriel Diaz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Gwenaëlle Trichet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Camille Camblong, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Isabelle Birague, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Christophe Boiron, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Eric Destombes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Odile Pommier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Lucie Vidal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Chantal Soubie , référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Bertrand Beaufile, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Nadine Lambert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Joris Le Tallec, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Fabienne Maître, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du points relais de Saint Magné Castillon)
- madame Odile Patry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Arnaud Kerdraon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Céline Solanille, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Khoukha Bouzerita, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Bruno Rodrigues, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Jean-Louis Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Béatrice Guine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Xavier Dessenne, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Francisco Géraldes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Anne-Marie Trinque, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- monsieur William Moureau, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Maité Doyharcabal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax

- madame Gwénola Trivière-Olivier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Géraldine Gilles, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Jérôme Coly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Fabrice Giffard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Christelle Gourdon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Didier Winckel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Muriel Fouche, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Aude Desbouillons, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis
- monsieur Daniel Large, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis
- monsieur Christophe Gauthier, référent métiers au sein de l'agence de Parentis
- madame Rachel Gourbeix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Valérie Léveillé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- monsieur Jean-Luc Bouigue, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Séverine Ballion, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Nathalie Hacquin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Jacky Triquet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Stéphane Labat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- monsieur Christophe Cavagne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Frédéric Coudert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Sébastien Derouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Patrick Ghettem, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Valérie Lagarde, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Vincent Larrouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Yvon Bondodet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Odile Beneteau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Pamela Engel, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Valérie Guillaumot, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Marie-Laetitia Rochefort, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur José Leitao, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Marmande

- monsieur Hervé Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Delphine Conchou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Nadia Le Meur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Camille Gautier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Annick Forsans, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Cédric Larcon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Bertrand Saldaqui, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Régine Guicheney, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Julie Chamfeuill, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Cédric Calonge, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- madame Julie Rivière, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Sébastien Félix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oléron Sainte-Marie
- monsieur Laurent Feugas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oléron Sainte Marie
- monsieur Jérémy Derouet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Oléron Sainte-Marie
- madame Stéphanie Grenier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Myriam Marchandon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Océane Bréard, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Caroline Cazarre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Nadège Chaillat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Jinène Gardette, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Elodie Marx, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Christian Page, référent métiers au sein de l'agence de pôle emploi de Pau Jean Zay

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Estelle Courarie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Couteille, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Bayonne
- madame Odette Dupouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Sandra Afonso, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Franck Allouche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Anita Goyeneche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Laure Tardieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Corinne Maccotta, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Béatrice Leclerc, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Myriam Milin Audren, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Sylvie Monluçon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Damien Kolifraith, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi du Boucau

- monsieur Thomas Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Pascale Milleret, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Hélène Eyragne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- monsieur Philippe Vanheule, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Rezzak Hadia, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Guillaume, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Beauchamp, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Nathalie Deswelle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Angélique Lefèvre-Manond, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- monsieur Dominique Rougier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Pascale Charbonnier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Catherine Noël, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Bougrand Gwenaëlle, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Christine Andry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Tréviens
- madame Cécile Chabosseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Tréviens
- monsieur Fabrice Ocio, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Tréviens
- madame Anne Manquin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Tréviens
- monsieur Philippe Lasserre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- madame Sophie Fauger, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Olivier Molle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars
- madame Nathalie Vervy-Henault, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars
- madame Béatrice Painaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- monsieur Fabien Ducreux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Agnès Neveu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Frédérique Rouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- monsieur Daniel Netier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- monsieur Emmanuel Clais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- madame Isabelle Pele, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- madame Sophie Marce, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur François Xavier Métais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)

- madame Anne Neveu, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur Benjamin Vincent, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Sandrine Richeteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Fabienne Bodin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Isabelle Labbé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Christelle Osmont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Anna Gey, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Sandra Bacchiocchi, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Viviane Desouhant, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Caroline Lapeyre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Patricia Deletre, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- monsieur David Tschirhart, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- madame Christine Paranton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Aurore Pradeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Céline Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Marie Bodeau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Véronique Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- madame Mélanie Coue, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- madame Dominique Courivault, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Limoges Jourdan
- madame Emmanuelle Monteil, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Limoges Jourdan
- monsieur Pierre Lafaye, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan
- monsieur Jean-Marie Brunaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Karine Chatard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Sylvie Reix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Valérie Rougerie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Nicolas Coinaud, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Alexandre Rey, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc

- monsieur Philippe Coeur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Catherine Flesch, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Laurence Ricq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Nadine Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Angélique Francotte, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Martine Vignol, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Laurence Amiot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Valérie Villéger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Nadège Coucaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Lydie Delaunay, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche
- madame Sandrine Galinat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix La Perche

## Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations indûment versées

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre de la convention d'assurance chômage, de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros,

**§ 2** Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Nicolas Moreau, directeur territorial Pôle emploi Charente-Charente-Maritime
- monsieur Laurent Coppin, directeur territorial délégué Pôle emploi Charente Saintonge
- madame Catherine Mathivet, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Charente-Maritime Océan
- madame Nathalie Weber, directrice territoriale Pôle emploi Dordogne-Corrèze
- madame Nadine Boucher, directrice territoriale déléguée Vézère-Corrèze
- monsieur Christophe Hautval, directeur délégué Pôle emploi Isle et Dordogne
- monsieur Benoît Meyer, directeur territorial Pôle emploi Gironde
- madame Corinne Billau, directrice territoriale déléguée Pôle emploi Gironde Métropole Ouest et bassin
- monsieur Ludovic Lustremant, directeur territorial délégué Pôle emploi Gironde Bordeaux Estuaire
- monsieur Didier Geneteaud, directeur territorial délégué Rives Est
- monsieur Daniel Dartigolles, directeur territorial Pôle emploi Landes-Lot et Garonne
- madame Isabelle Jullian, directrice territoriale déléguée Landes
- madame Marie-Christine Ricaut, directrice territoriale déléguée Lot et Garonne
- monsieur Thierry Lescure, directeur territorial Pôle emploi Pyrénées Atlantiques
- madame Dominique Dussart, directrice territoriale déléguée Béarn
- monsieur Cédric Gardette, directeur territorial délégué Pays Basque
- monsieur David Vialat, directeur territorial Pôle emploi Poitou
- monsieur Jacques Robineau, directeur territorial délégué Pôle emploi des Deux-Sèvres
- monsieur Olivier Besson, directeur territorial délégué Pôle emploi Vienne



- madame Géraldine Gravouil, directrice territoriale Pôle emploi Creuse-Haute-Vienne
- monsieur Denis Puyfoulhoux, directeur territorial délégué Pôle emploi Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale Charente-Charente-Maritime :

Au sein de la direction territoriale déléguée Charente-Saintonge :

- monsieur André Ahouanto, directeur de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Patricia Marquais, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- madame Jannick Le Roy, directrice de l'agence pôle emploi d' Angoulême Saint-Martial
- madame Marie-Line Moreau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- monsieur Christophe Paulin, directeur de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- monsieur Bruno Prieur, directeur de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Agnès Sivadier, directrice de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Sébastien Garandeau, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Marie Andrée Girardeau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Cynthia Néret , directrice de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Françoise Estève, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- monsieur Rodolphe Rousseau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Franck Cavard, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air Lagord
- madame Véronique Letournel, directrice de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Franck Kalfon, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Sébastien Rafaneau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Pascale Gagnere, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Valérie Illy, directrice de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Nathalie Tamisier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur El Hadi Hariche, directeur de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Jean-Claude Kostronis, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Smail Boufroukh, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze :

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Geneviève Murat, directrice de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- monsieur Sylvain Dupuy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Karine Lacresse, directrice de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Sandrine Martin, directrice ad intérim de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Valérie Nawrocki, directrice de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d' Isle et Dordogne :

- madame Valérie Moreau, directrice de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Brieg Denoual, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Bergerac

- monsieur Stéphane Nade, directeur de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- monsieur Vincent Desmartin, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Fabienne Lenzer, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Frédéric Sedan, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde :

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- monsieur Francis Misiak, directeur de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Thierry Dias, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Sandrine Leclercq-Richard, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Karine Guignon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Roland Grillères, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Hulot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Soulie, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Hélène Blériot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Sylvie Berthelemy, directrice de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- monsieur Philippe Calmettes, directeur de l'agence pôle emploi d'Andernos
- monsieur Laurent Antonini, directeur de l'agence pôle emploi d'Eysines
- madame Géraldine Dupin, directrice de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Christian Ballu, directeur de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Françoise Lamote, directrice ad intérim de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Joël Couderc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur René Carbonel, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Corinne Castaing, directrice de l'agence pôle emploi Bègles
- madame Marie Ange Descombes, directrice de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Sylvie Duleau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Frédérique Hallier, directrice de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Véronique Delrieu, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Jérôme Olivier, directeur de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Pierre Payzan, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Audrey Dutertre, directrice de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Stéphanie Aureillan, directrice de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Nathalie Prades, directrice de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Arnaud Bouveret, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- monsieur Nicolas Larrieu, directeur de l'agence pôle emploi de de Mont-de-Marsan
- madame Isabelle Muinos, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Marina Gérard, directrice de l'agence pôle emploi de Parentis
- madame Laurence Bachacou, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- madame Valérie Viel, directrice de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Nadine Laporte-Fray, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Mireille Rey, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Corinne Sperzagni, directrice de l'agence pôle emploi de de Marmande
- monsieur Benoît Sfiligoi, directeur de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Lydia Alvarez-Rouillon, directrice de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Hélène Poliart, directrice au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Jean-michel Cachez, directeur de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- madame Martine Dourrom-Lacrouts, directrice de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Karine Pierre, directrice adjointe de l'agence de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Jérôme Labat, directeur de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Martine Vedrenne, directrice de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Christine Cibe, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Christophe Martin, directeur de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Christine Fréchou, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Kader Adda, directeur de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Gilbert Pasqualini, directeur adjoint de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur José Manuel Basilio, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Stéphanie Charrier, directrice de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Florence Veillet directrice de l'agence pôle emploi de Melle
- monsieur Fabrice Dufresne, directeur de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- monsieur François Vo Phuoc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Francine Roux, directrice de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- madame Christelle Léonard, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Loïc Pageot, directeur de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Matthieu Fichet, directeur de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Josette Nourisson, directrice de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Cathy Loussot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Aline Bouster, directrice de l'agence pôle emploi de Loudun
- monsieur Loïc Osmont, directeur de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur Romuald Berthelot, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Pascale Male, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Myriam Ribo, directrice de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Serge Candusso, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare

- monsieur Frédéric Tourneur, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Aurélie Hebras, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Anne Marie Lalande, directrice de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- monsieur Philippe Boudeau, directeur de l'agence Pôle Emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Myriam Lefevre, directrice de l'agence pôle emploi de Bellac
- monsieur Pierre Guillet, directeur de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan
- madame Denise Massaloux, directrice de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Emmanuelle Vachon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Valérie Frémaux, directrice de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Christine Blondel, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- monsieur Sylvain Cluzeau, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche

Au sein des plateformes :

- monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production
- madame Yasmina Maloubier, responsable de service des plateformes Centre, Est et contrôle de la recherche d'emploi
- madame Emmanuelle Levasseur, directrice de la plateforme Centre
- madame Sophie Lamouroux, directrice adjointe de la plateforme Centre
- madame Benhadj Reddah, responsable d'équipe au sein de la plateforme Centre
- madame Delphine Lienard, responsable d'équipe au sein de la plateforme Centre
- madame Nathalie Sugier, responsable d'équipe au sein de la plateforme Centre
- madame Sylviane Finck, responsable d'équipe au sein de la plateforme Centre
- monsieur Christophe Grandcoin, responsable d'équipe au sein de la plateforme
- madame Marie-Anne Terrière, juriste du service recouvrement contentieux au sein de la plateforme Centre
- madame Christine Méraud, directrice de la plateforme Est
- monsieur Frédéric Darhout, responsable d'équipe au sein de la plateforme Est
- madame Brigitte Commencas, responsable d'équipe au sein de la plateforme Est
- madame Ghislaine Chenel, audicière au sein de la plateforme Est
- monsieur Henri Alexandre, responsable de services des plateformes Nord, Ouest et Sud
- madame Phuong Dufays-Nung, directrice de la plateforme Ouest
- monsieur Martial Caillet, responsable d'équipe au sein de la plateforme Ouest
- madame Isabelle Epaud, responsable d'équipe au sein de la plateforme Ouest
- monsieur Jean-Paul Azzopardi, directeur de la plateforme Sud
- monsieur David Castan, responsable d'équipe au sein de la plateforme Sud

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime :

- monsieur Philippe Binaud, chargé de projets au sein de la direction territoriale Pôle emploi de la Charente-Charente-Maritime
- monsieur Bruno Casseron, chargé d'analyse au pilotage au sein de la direction territoriale Pôle emploi Charente-Charente-Maritime
- madame Sylvia Guérin, chargée d'expertise réglementaire au sein de la direction territoriale Pôle emploi Charente-Charente-Maritime

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- madame Amélie Bureau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Nadège Fuseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- monsieur Laurent Magre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- monsieur Eric Rouzaut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Sereine Delage, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Delphine Chapelas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Marielle Gagey, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Sonia Gitto, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint- Martial
- monsieur Guillaume Nogaro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Séverine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint- Martial
- madame Natacha Gourdien, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint Martial
- monsieur Geoffrey Edely, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sylvie Raybois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Laurence Trouvé-Langlais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sabine Moronvalle, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Maryse Thinon Clerc, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Caroline Dauzon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- monsieur Yves Raynaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Valérie Duchambon, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Brigitte Bouland, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Séverine Gallot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Stéphane Morissonneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Gersende Gravel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Martine Bouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Isabelle Branger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Véronique Gaillot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- monsieur Alain Dattiches, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Vanessa Menier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Barbara Pigier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Corinne Massiot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- madame Anne Sophie Debauve, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Ludovic Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Fanny Thomas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Estelle Sabatier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Sophie Bertaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Benoît Frommentoux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Lois Metin-Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Alexandre Thomas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Nicolas Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Dominique Chevailler, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Lydie Loucougaray, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Thomas Delvallée, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Pascale Sarrabayrouse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Frédéric Valoteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Eric Coulon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Philippe Chouaneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Véronique Cuny, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Patricia Vélina, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Christine Forest, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Franck Marchal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron
- madame Stéphanie Nedaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze :

- monsieur Bruno Bertrin, chargé de projets au sein de la direction territoriale Pôle emploi de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Josiane Faul-Dudreuil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Emilie Faucher, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Christine Leguerrier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Martine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- monsieur Frédéric Peythieu, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie

- monsieur Marc Beillot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Marylise Lebellegarde, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Claire Noblecourt, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Philippe Parfut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Nathalie Fuhrmann, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Christel Gauthier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Grégory Marlière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Céline Soulier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Karine Van Huffel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Anne Brun, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Sandrine Lenne, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée Isle et Dordogne :

- madame Danièle Cheviet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Lucile Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Pascal Morele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Josiane Rouix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Yves Vauchel, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Sabrina Boeykens, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Muriel Feydi, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Céline Guillon-Cottard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Corinne Thierry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- monsieur Arnaud Varechon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Séverine Cabrillat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Claudine Akogbegan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Marie-Jocelyne Senemaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Valérie Bannes, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Maryse Besse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Fatima Saadi, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Fabienne Valéry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Colette Dubois, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde :

- monsieur Thierry Mathieu, chargé de projets au sein de la direction territoriale de la Gironde

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- madame Myriam Arslanian, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Eric Letellier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Martine Mallet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Frédérique Torres, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Marie David, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Caroline Lajus de Chauton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Aurélie Salgado, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi
- madame Karelle Guiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Ariane Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Frédéric Dajeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Soisik Le Lan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Pascal Rkalovic, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Séverine Muller, responsable d'équipe (mobilité internationale) au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Marie-Line Lagadec, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Sanha Azzoune, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Laurence Baudry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Xavier Costemale, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Patrick Landreau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Delphine Debelle Ancy, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Laurence De Tchaguine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Patricia Eymery, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Marie-Suzanne Marquet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Caroline Rochaix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Karine Amasse, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Maria Bohu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Patrick Chapon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- madame Thérèse Ghariani, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Sébastien Fiorotto, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de Métropole Ouest et Bassin :

- madame Leila Dumas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Eva Mandegou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Sophie Perez Llasera, référente règlementaire et applicatif au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Laetitia Lafitte-Chambon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Eysines



- monsieur Hakim Méziane, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Eysines
- madame Aurélie Cluset, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Eysines
- madame Raphaëlle Rame-Ydier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Ghyslaine Roumegous, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Béatrice Pelletier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Carole Barré, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Nicolas Chenu, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de La Teste
- madame Katicha Dufau Bordes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Virgine Moulenq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Marie Pinheiro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur François Perez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur Bertrand Caubet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Anne-Claire Daboust, responsable t d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Estelle Massip, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Sandrine Verdier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Quitterie Barthouil de Taillac, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Valérie Tilly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- monsieur Sylvain Gabry, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Adeline Alvarez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Jacques Béziat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bègles
- madame Cendrine Martinez-Carreras, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Ludivine Cousin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Gaël Champ, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Jean Marc Delarue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Muriel Diaz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Gwenaëlle Trichet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Camille Camblong, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Isabelle Birague, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Christophe Boiron, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Eric Destombes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Odile Pommier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Lucie Vidal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Chantal Soubie, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Bertrand Beaufiles, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Nadine Lambert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Joris Le Tallec, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Fabienne Maître, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Odile Patry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Arnaud Kerdraon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)

- madame Céline Solanille, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Khoukha Bouzerita, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Bruno Rodrigues, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Jean-Louis Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Béatrice Guine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Xavier Dessenne, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Francisco Géraldes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Anne-Marie Trinque, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- monsieur William Moureau, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

- monsieur Michaël Blée, chargé d'analyse des données de pilotage au sein de la direction territoriale Pôle emploi des Landes-Lot et Garonne
- monsieur Didier Tanaré, chargé d'analyse des données de pilotage au sein de la direction territoriale Pôle emploi des Landes-Lot-et-Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Maïté Doyharcabal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Gwénola Trivière-Olivier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Géraldine Gilles, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Jérôme Coly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Fabrice Giffard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Christelle Gourdon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Didier Winckel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Muriel Fouche, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Aude Desbouillons, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de de Parentis
- monsieur Daniel Large, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis
- monsieur Christophe Gauthier, référent métiers au sein de l'agence de Parentis
- madame Rachel Gourbeix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Valérie Léveillé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- monsieur Jean-Luc Bouigue, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Séverine Ballion, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Nathalie Hacquin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Jacky Triquet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Stéphane Labat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- monsieur Christophe Cavagne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Frédéric Coudert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Sébastien Derouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Patrick Ghettem, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Valérie Lagarde, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Vincent Larrouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Yvon Bondodet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Odile Beneteau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Pamela Engel, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Valérie Guillaumot, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Marie-Laetitia Rochefort, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur José Leitao, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Hervé Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Delphine Conchou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Nadia Le Meur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Camille Gautier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques :

- madame Valérie Cafici, chargée de projets au sein de la direction territoriale Pôle emploi des Pyrénées Atlantiques
- madame Isabelle Martin, chargée de projets au sein de la direction territoriale Pôle emploi des Pyrénées Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée Béarn :

- madame Annick Forsans, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Cédric Larcon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Bertrand Saldaqui, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Régine Guicheney, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Julie Chamfeuil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Cédric Calonge, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- madame Julie Rivière, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Sébastien Félix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- monsieur Laurent Feugas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte Marie
- monsieur Jérémy Derouet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie

- madame Stéphanie Grenier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Myriam Marchandon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Océane Bréard, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Caroline Cazarre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Nadège Chaillat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Jinène Gardette, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Elodie Marx, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Christian Page, référent métiers au sein de l'agence de pôle emploi de Pau Jean Zay

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Estelle Courarie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Couteille, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Bayonne
- madame Odette Dupouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Sandra Afonso, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Franck Allouche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Anita Goyeneche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Laure Tardieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Corinne Maccotta, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Béatrice Leclerc, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Myriam Milin Audren, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Sylvie Monluçon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Damien Kolifraith, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Thomas Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Pascale Milleret, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Hélène Eyragne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- monsieur Philippe Vanheule, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou :

- monsieur Olivier Boireau, chargé d'appui au pilotage des activités au sein de la direction territoriale Pôle emploi du Poitou
- monsieur Michaël Gourdon, chargé de mission au sein de la direction territoriale Pôle emploi du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Rezzak Hadia, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Guillaume, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Beauchamp, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Nathalie Deswelle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Angélique Lefèvre-Manond, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle

- monsieur Dominique Rougier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Pascale Charbonnier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort
- madame Catherine Noël, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Bougrand Gwenaëlle, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Christine Andrys, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévin
- madame Cécile Chabosseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévin
- monsieur Fabrice Ocio, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévin
- madame Anne Manquin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévin
- monsieur Philippe Lasserre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- madame Sophie Fauger, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Olivier Molle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars
- madame Nathalie Vervy-Henault, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars
- madame Béatrice Painaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- monsieur Fabien Ducreux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Agnès Neveu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Frédérique Rouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- monsieur Daniel Netier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- monsieur Emmanuel Clais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- madame Isabelle Pele, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- madame Sophie Marce, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur François Xavier Métais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- madame Anne Neveu, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur Benjamin Vincent, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Sandrine Richeteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Fabienne Bodin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Isabelle Labbé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Christelle Osmont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Anna Gey, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Sandra Bacchiocchi, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Viviane Desouhant, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

- madame Caroline Lapeyre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Patricia Deletre, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Catherine Frière, chargée de mission au sein de la direction territoriale Pôle emploi de la Creuse-Haute-Vienne
- madame Stella Barreau, chargée d'analyse des données de pilotage de mission au sein de la direction territoriale Pôle emploi de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- monsieur David Tschirhart, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- madame Christine Paranton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Aurore Pradeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Céline Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Marie Bodeau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Véronique Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- madame Mélanie Coue, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- madame Dominique Courivault, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Limoges Jourdan
- madame Emmanuelle Monteil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan
- monsieur Pierre Lafaye, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan
- monsieur Jean-Marie Brunaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Karine Chatard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Sylvie Reix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Valérie Rougerie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Nicolas Coinaud, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Alexandre Rey, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Philippe Coeur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Catherine Flesch, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Laurence Ricq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Nadine Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Angélique Francotte, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Martine Vignol, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Laurence Amiot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Valérie Villéger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien

- madame Nadège Coucaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Lydie Delaunay, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche
- madame Sandrine Galinat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix La Perche

Au sein des plateformes :

- monsieur Yohan David, référent métiers au sein de la plateforme Centre
- madame Karine Pinto, référente métiers au sein de la plateforme Centre
- madame Sabine Leblois, référente métiers au sein de la plateforme Est
- madame Farhida Bertrand, référente métiers au sein de la plateforme Ouest
- monsieur Jean François Perraud-Labat, référent métiers au sein de la plateforme sud

### Article 3 – Remises de majorations de retard et/ou de pénalités hors CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie, ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué dans le cadre des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) dans la limite, en cas d'acceptation, de 6 000 euros à :
  - o monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
  - o madame Odile Darricau, directrice des opérations
  - o monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production
  - o madame Yasmina Maloubier, responsable de service des plateformes Centre, Est et contrôle de la recherche d'emploi
- 2) dans la limite, en cas d'acceptation, de 4 000 euros, à :
  - o madame Emmanuelle Levasseur, directrice de la plateforme Centre
  - o madame Sophie Lamouroux, directrice adjointe de la plateforme Centre
  - o madame Christine Méraud, directrice de la plateforme Est

### Article 4 – Délais de paiement de contributions, cotisations et autres ressources hors CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues par les employeurs au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 25 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois à :
  - o monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
  - o madame Odile Darricau, directrice des opérations
  - o monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production
  - o madame Yasmina Maloubier, responsable de service des plateformes Centre, Est et contrôle de la recherche d'emploi
  
- 2) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 10 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 3 mois, à :
  - o madame Emmanuelle Levasseur, directrice de la plateforme Centre
  - o madame Sophie Lamouroux, directrice adjointe de la plateforme Centre
  - o madame Christine Méraud, directrice de la plateforme Est

## **Article 5 – Report de paiement de contributions, cotisations et accessoires**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent article pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, accepter les demandes de report de paiement des contributions, cotisations et accessoires dans la limite de 3 mois ou les refuser :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- madame Odile Darricau, directrice des opérations
- monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production
- madame Yasmina Maloubier, responsable de service des plateformes Centre, Est et contrôle de la recherche d'emploi

## **Article 6 – Ressources : remises et délais examinés en CCSF**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans les conditions et limites fixées par le code de commerce, les décrets régissant la matière, les accords d'assurance chômage et le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, accorder ou refuser, dans les cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision :

- des délais pour le paiement des créances dues par les employeurs exigibles à la date de réception de la demande, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce et, accorder des délais de paiement, dans la limite maximale de 12 mois - ou, lorsque l'ensemble des autres membres de la CCSF est disposé à consentir des délais de paiement excédant 12 mois, dans la limite maximale de 36 mois - ou refuser d'accorder des délais,
- une remise de la part patronale des contributions dues à l'assurance chômage, des cotisations dues à l'Ags, des majorations de retard, des frais de poursuite et des sanctions, exigibles à la date de réception de la demande de remise, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce. En cas de liquidation judiciaire, aucune des créances restant dues à l'institution par l'employeur ne peut donner lieu à une remise.

**§ 2** Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :



- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- madame Odile Darricau, directrice des opérations
- monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production
- madame Yasmina Maloubier, responsable de service des plateformes Centre, Est et contrôle de la recherche d'emploi

## Article 7 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à :

- 1) 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'Ags, à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues par l'employeur au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et à 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :
  - o monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
  - o madame Odile Darricau, directrice des opérations
  - o monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production
  - o madame Yasmina Maloubier, responsable de service des plateformes Centre, Est et contrôle de la recherche d'emploi
- 2) 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :
  - o monsieur Henri Alexandre, responsable de services des plateformes Nord, Ouest et Sud
- 3) 5 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et inférieur à 500 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :
  - o madame Emmanuelle Levasseur, directrice de la plateforme Centre
  - o madame Sophie Lamouroux, directrice adjointe de la plateforme Centre
  - o madame Christine Méraud, directrice de la plateforme Est
- 4) 500 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :
  - o madame Phuong Dufays-Nung, directrice de la plateforme Ouest

## Article 8 – Restriction

Lorsque, par décision du directeur général, l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence pour gérer une mission déterminée, les délégués constitués dans la présente décision ne disposent plus, à compter de la date d'effet de la décision du directeur général, de la compétence pour statuer dans les dossiers afférents à cette mission lorsque l'établissement Pôle emploi services a le pouvoir de décider.

### **Article 9 – Incompatibilités**

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

### **Article 10 – Abrogation**

La décision NAd n° 2019-50 DS IPR du 29 juillet 2019 est abrogée.

### **Article 11 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Bordeaux, le 26 août 2019.

Frédéric Toubeau,  
directeur régional  
de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine

Décision NAq n° 2019-52 DS Agences du 26 Aout 2019

## Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine au sein des agences

Le directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5426-2, L. 5426-5, R. 5312-4 et R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Vu la décision n° 2009-2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010,

Vu la décision n° 2018-113 du 29 novembre 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

### Article 1 – Placement et service des prestations

§ 1 Aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, délégation permanente de signature est donnée :

- à l'ensemble des agents exerçant au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, procéder à l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi,
- aux personnes désignées au présent paragraphe à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine, prendre l'ensemble des autres décisions en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, en particulier refuser une inscription, tenir à jour la liste, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi, en particulier signer les décisions de radiation, radiation et suppression du revenu de remplacement, cessation d'inscription ou changement de catégorie, les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de cessation d'inscription ou changement de catégorie et, pour les manquements constatés jusqu'au 31 décembre 2018, formés contre les décisions de radiation.

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- monsieur André Ahouanto, directeur de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Patricia Marquais, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- madame Amélie Bureau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- madame Nadège Fuseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi

d' Angoulême La Couronne

- monsieur Laurent Magre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- monsieur Eric Rouzaut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- madame Sereine Delage, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême La Couronne
- madame Jannick Le Roy, directrice de l'agence pôle emploi d' Angoulême Saint-Martial
- madame Marie-Line Moreau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Marielle Gagey, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Delphine Chapelas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Sonia Gitto, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint- Martial
- monsieur Guillaume Nogaro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Séverine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint- Martial
- madame Natacha Gourdien, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint Martial
- monsieur Bruno Prieur, directeur de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- monsieur Geoffrey Edely, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sylvie Raybois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Laurence Trouvé-Langlais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sabine Moronvalle, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Maryse Thinon Clerc, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- monsieur Christophe Paulin, directeur de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Caroline Dauzon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- monsieur Yves Raynaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Valérie Duchambon, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Brigitte Bouland, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens ( et du point relais de Ruffec)
- madame Agnès Sivadier, directrice de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Séverine Gallot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac

- monsieur Stéphane Morissonneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Gersende Gravel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Sébastien Garandeau, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Marie Andrée Girardeau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Martine Bouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély,
- madame Isabelle Branger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Véronique Gaillot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Cynthia Néret, directrice de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Françoise Estève, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saintes
- monsieur Alain Dattiches, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Vanessa Menier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Barbara Pigier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Corinne Massiot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- monsieur Rodolphe Rousseau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Franck Cavard, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Anne Sophie Debauve, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Ludovic Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Fanny Thomas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Estelle Sabatier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Véronique Letournel, directrice de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Franck Kalfon, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Sophie Bertaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Benoît Frommentoux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Loïs Metin-Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Alexandre Thomas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Sébastien Rafaneau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Pascale Gagnere, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Nicolas Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Dominique Chevaller, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Lydie Loucougaray, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Thomas Delvallée, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Valérie Illy, directrice de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Nathalie Tamisier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Pascale Sarrabayrouse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort

- monsieur Frédéric Valoteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Eric Coulon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur El Hadi Hariche, directeur de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Jean-Claude Kostronis, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Philippe Chouaneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Véronique Cuny, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Patricia Vélina, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Christine Forest, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Smail Boufroukh, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron
- monsieur Franck Marchal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron
- madame Stéphanie Nedaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Geneviève Murat, directrice de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- monsieur Sylvain Dupuy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Josiane Faul-Dudreuil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Emilie Faucher, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Christine Leguerrier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Martine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- monsieur Frédéric Peythieu, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Brive de Marquisie
- madame Karine Lacresse, directrice de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Marc Beillot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Marylise Lebellegard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Claire Noblecourt, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Philippe Parfut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Nathalie Fuhrmann, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Christel Gauthier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Sandrine Martin, directrice ad intérim de l'agence pôle emploi de Sarlat
- monsieur Grégory Marlière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Céline Soulier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Karine Van Huffel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Valérie Nawrocki, directrice de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Anne Brun, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Sandrine Lenne, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d'Isle et Dordogne :

- madame Valérie Moreau, directrice de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Brieg Denoual, directeur adjoint de l'agence de pôle emploi de Bergerac

- madame Danièle Cheviet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Lucile Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Pascal Morele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Josiane Rouix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Yves Vauchel, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Stéphane Nade, directeur de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Sabrina Boeykens, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Muriel Feydi, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- monsieur Vincent Desmartin, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Céline Guillon-Cottard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Corinne Thierry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- monsieur Arnaud Varechon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Séverine Cabrillat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Fabienne Lenzer, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Claudine Akogbeka, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Marie-Jocelyne Senemaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Valérie Bannes, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Frédéric Sedan, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Maryse Besse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Fatima Saadi, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Fabienne Valéry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Colette Dubois, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- monsieur Francis Misiak, directeur de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Myriam Arslanian, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Eric Letellier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Martine Mallet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Frédérique Torres, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Dias Thierry, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Marie David, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Aurélie Salgado, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Caroline Lajus de Chauton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bordeaux Bastide
- madame Karelle Guiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide

- madame Sandrine Leclercq-Richard, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Karine Guignon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Ariane Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Frédéric Dajeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Soisik Le Lan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Pascal Rkalovic, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Séveryne Muller, responsable d'équipe (mobilité internationale) au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck,
- madame Marie-Line Lagadec, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Roland Grillères, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Hulot, responsable de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Sanha Azzoune, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Laurence Baudry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Xavier Costemale, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Patrick Landreau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Delphine Debelle Ancey, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Soulie, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Hélène Blériot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Laurence De Tchaguine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Patricia Eymery, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Marie-Suzanne Marquet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Caroline Roचाix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Karine Amasse, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Sylvie Berthelemy, directrice de l'agence pôle emploi de Lesparre
- madame Maria Bohu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre (à compter du 01.08.2019)
- monsieur Patrick Chapon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- madame Thérèse Ghariani, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Sébastien Fiorotto, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- monsieur Philippe Calmettes, directeur de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Leila Dumas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Eva Mandegou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Sophie Perez Llasera, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- monsieur Laurent Antonini, directeur de l'agence pôle emploi d'Eysines
- madame Laetitia Lafitte-Chambon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Eysines
- monsieur Hakim Méziane, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Eysines



- madame Aurélie Cluset, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Eysines
- madame Géraldine Dupin, directrice de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Nicolas Chenu, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de La Teste
- madame Béatrice Pelletier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Raphaëlle Rame-Ydier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Ghyslaine Roumegous, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Carole Barré, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Christian Ballu, directeur de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Katicha Dufau Bordès, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Virginie Moulenq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Marie Pinheiro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur François Perez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Françoise Lamote, directrice ad intérim de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Joël Couderc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Bertrand Caubet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Anne-Claire Daboust, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Estelle Massip, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Sandrine Verdier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur René Carbonel, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Quitterie Barthouil de Taillac, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Valérie Tilly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- monsieur Sylvain Gabry, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Corinne Castaing, directrice de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Adeline Alvarez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Jacques Béziat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Cendrine Martinez-Carreras, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Ludivine Cousin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Marie Ange Descombes, directrice de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Sylvie Duleau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Gaël Champ, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Jean Marc Delarue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Muriel Diaz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Gwenaëlle Trichet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Camille Camblong, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Frédérique Hallier, directrice de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Véronique Delrieu, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Isabelle Birague, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Christophe Boiron, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Eric Destombes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Odile Pommier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Lucie Vidal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Chantal Soubie, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Jérôme Olivier, directeur de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)

- monsieur Pierre Payzan, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Bertrand Beaufiles, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Nadine Lambert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Fabienne Maître, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Odile Patry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Joris Le Tallec, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Arnaud Kerdraon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Céline Solanille, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Audrey Dutertre, directrice de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Muriel Durade, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Khoukha Bouzerita, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Bruno Rodrigues, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Jean-Louis Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Béatrice Guine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Xavier Dessenne, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Stéphanie Aureillan, directrice de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- monsieur Francisco Géraldes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Anne-Marie Trinqué, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- monsieur William Moureau, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Nathalie Prades, directrice de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Maïté Doyharcabal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Gwénola Trivière-Olivier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Géraldine Gilles, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Nicolas Larrieu, directeur de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Isabelle Muinos, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Jérôme Coly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Fabrice Giffard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Christelle Gourdon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Didier Winckel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Muriel Fouche, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Marina Gérard, directrice de l'agence pôle emploi de Parentis
- madame Aude Desbouillons, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis
- monsieur Daniel Large, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis

- monsieur Christophe Gauthier, référent métiers au sein de l'agence de Parentis
- monsieur Arnaud Bouveret, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Rachel Gourbeix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Valérie Léveillé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- monsieur Jean-Luc Bouigue, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Laurence Bachacou, directrice de l'agence pôle emploi de de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Séverine Ballion, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Nathalie Hacquin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Jacky Triquet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Stéphane Labat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- madame Valérie Viel, directrice de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Nadine Laporte-Fray, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Mireille Rey, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Christophe Cavagne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Frédéric Coudert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Sébastien Derouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Patrick Ghettem, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Valérie Lagarde, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Vincent Larrouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Yvon Bondodet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Odile Beneteau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Corinne Sperzagni, directrice de l'agence pôle emploi de Marmande
- madame Pamela Engel, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Valérie Guillaumot, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Marie-Laetitia Rochefort, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur José Leitao, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Benoît Sfiligoi, directeur de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- monsieur Hervé Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Delphine Conchou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot

- madame Nadia Le Meur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Camille Gautier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Lydia Alvarez-Rouillon, directrice de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Annick Forsans, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Cédric Larcon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Bertrand Saldaqui, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Régine Guicheney, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Hélène Poliart, directrice de l'agence pôle emploi de Mourenx
- madame Julie Chamfeuil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Cédric Calonge, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Mourenx
- madame Julie Rivière, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Jean-Michel Cachez, directeur de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- monsieur Sébastien Félix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- monsieur Laurent Feugas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oléron Sainte Marie
- monsieur Jérémy Derouet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- monsieur Jérôme Labat, directeur de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Stéphanie Grenier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Myriam Marchandon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Océane Bréard, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Martine Dourrom-Lacrouts, directrice de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Karine Pierre, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Caroline Cazarre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Nadège Chaillat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Jinène Gardette, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Christian Page, référent métiers au sein de l'agence de pôle emploi de Pau Jean Zay

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Martine Vedrenne, directrice de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Christine Cibe, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Estelle Courarie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Couteille, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Bayonne
- madame Odette Dupouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Sandra Afonso, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Christophe Martin, directeur de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Christine Fréchou, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Franck Allouche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Anita Goyeneche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Laure Tardieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Corinne Maccotta, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Kader Adda, directeur de l'agence pôle emploi du Boucau

- monsieur Gilbert Pasqualini, directeur adjoint management de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Béatrice Leclerc, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Myriam Milin Audren, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Sylvie Monluçon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Damien Kolifrath, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur José Manuel Basilio, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Hélène Eyragne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- monsieur Thomas Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Pascale Milleret, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- monsieur Philippe Vanheule, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Stéphanie Charrier, directrice de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Rezzak Hadia, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Guillaume, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Beauchamp, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Florence Veillet, directrice de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Nathalie Deswelle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Angélique Lefèvre-Manond, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- monsieur Dominique Rougier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- monsieur Fabrice Dufresne, directeur de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- monsieur François Vo Phuoc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Pascale Charbonnier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Catherine Noël, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Gwenaëlle Bougrand, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Francine Roux, directrice de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- madame Christelle Léonard, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- madame Christine Andrys, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- madame Cécile Chabosseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Fabrice Ocio, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- madame Anne Manquin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Loïc Pageot, directeur de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Philippe Lasserre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- madame Sophie Fauger, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Matthieu Fichet, directeur de l'agence pôle emploi de Thouars
- monsieur Olivier Molle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars
- madame Nathalie Vervy-Henault, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars
- madame Béatrice Painaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Josette Nourisson, directrice de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Cathy Loussot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- monsieur Fabien Ducreux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Agnès Neveu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Frédérique Rouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- monsieur Daniel Netier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Aline Bouster, directrice de l'agence pôle emploi de Loudun
- monsieur Emmanuel Clais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- madame Isabelle Pele, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- monsieur Loïc Osmont, directeur de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- madame Sophie Marce, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur François Xavier Métais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- madame Anne Neveu, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur Romuald Berthelot, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Pascale Male, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- monsieur Benjamin Vincent, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Sandrine Richeteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Fabienne Bodin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Myriam Ribo, directrice de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Serge Candusso, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Isabelle Labbé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Christelle Osmont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Anna Gey, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Frédéric Tourneur, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Aurélie Hebras, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Sandra Bacchiocchi, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Viviane Desouhant, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Caroline Lapeyre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Patricia Deletre, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Anne-Marie Lalande, directrice de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- monsieur David Tschirhart, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- monsieur Philippe Boudeau, directeur de l'agence Pôle Emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)

- madame Christine Paranton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Aurore Pradeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Céline Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Marie Bodeau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Myriam Lefevre, directrice de l'agence pôle emploi de Bellac
- madame Véronique Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- madame Mélanie Coue, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- monsieur Pierre Guillet, directeur de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan
- madame Dominique Courivault, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Limoges Jourdan
- madame Emmanuelle Monteil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan
- monsieur Pierre Lafaye, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan
- madame Denise Massaloux, directrice de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Emmanuelle Vachon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Jean-Marie Brunaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Karine Chatard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Sylvie Reix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Valérie Rougerie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Nicolas Coinaud, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Alexandre Rey, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Valérie Frémaux, directrice de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- monsieur Philippe Coeur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Catherine Flesch, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Laurence Ricq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Nadine Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Angélique Francotte, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Martine Vignol, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Christine Blondel, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Laurence Amiot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Valérie Villéger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Nadège Coucaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- monsieur Sylvain Cluzeau, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche
- madame Lydie Delaunay, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche
- madame Sandrine Galinat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix La Perche

Au sein des plateformes mais dans la limite de leurs attributions :

- monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production
- madame Yasmina Maloubier, responsable de service des plateformes Centre, Est et contrôle de la recherche d'emploi
- madame Emmanuelle Levasseur, directrice de la plateforme Centre
- madame Sophie Lamouroux, directrice adjointe de la plateforme Centre
- madame Benhadj Reddah, responsable d'équipe au sein de la plateforme Centre
- madame Delphine Lienard, responsable d'équipe au sein de la plateforme Centre
- madame Nathalie Sugier, responsable d'équipe au sein de la plateforme Centre
- madame Sylviane Finck, responsable d'équipe au sein de la plateforme Centre
- monsieur Christophe Grandcoin, responsable d'équipe au sein de la plateforme
- madame Karine Pinto, référente métiers au sein de la plateforme Centre
- monsieur Yohan David, référent métiers au sein de la plateforme Centre
- madame Christine Méraud, directrice de la plateforme Est
- monsieur Frédéric Darthout, responsable d'équipe au sein de la plateforme Est
- madame Brigitte Commencas, responsable d'équipe au sein de la plateforme Est
- madame Sabine Leblois, référente métiers au sein de la plateforme Est
- monsieur Henri Alexandre, responsable de services des plateformes Nord, Ouest et Sud
- madame Phuong Dufays-Nung, directrice de la plateforme Ouest
- monsieur Martial Caillet, responsable d'équipe au sein de la plateforme Ouest
- madame Isabelle Epaud, responsable d'équipe au sein de la plateforme Ouest
- madame Farhida Bertrand, référente métiers au sein de la plateforme Ouest
- madame Sophie Renault, directrice de la plateforme Nord
- madame Claire Fontaine, responsable d'équipe au sein de la plateforme Nord
- madame Christelle Rey, responsable d'équipe au sein de la plateforme Nord
- madame Pascale Gourdon, référente métiers au sein de la plateforme Nord
- monsieur Jean-Paul Azzopardi, directeur de la plateforme Sud
- monsieur David Castan, responsable d'équipe au sein de la plateforme Sud
- monsieur Jean François Perraud-Labat, référent métiers au sein de la plateforme Sud

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- 1) prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail - y compris dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas - ou de tout autre tiers et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relatives aux services des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise sur le fondement de la décision susvisée n° 2009/2743 du directeur général du 15 décembre 2009,
- 2) prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
- 3) prendre les décisions relatives à la conclusion, le suivi et la rupture du contrat de sécurisation professionnelle,
- 4) prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément,
- 5) signer les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi,
- 6) dans les conditions et limites fixées par les textes applicables, prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de transition professionnelle (CTP) et demander le remboursement des allocations y afférentes lorsqu'elles ont été indûment versées,



- 7) statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

**§ 3** Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogatoires au bénéfice des demandeurs d'emploi.

## **Article 2 – Ordre de service, acte, correspondance, notes de frais, congés, autorisations d'absence et plaintes**

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la France métropolitaine,
- signer les notes de frais afférentes aux déplacements des personnels placés sous leur autorité,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,
- porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

## **Article 3 – Conventions locales de partenariat**

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public local de l'emploi ainsi que :

- 1) signer les conventions conclues dans le cadre des accords-cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie locale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi
- 2) signer les autres accords dont la direction de l'agence a pris l'initiative, à l'exception de ceux entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

## **Article 4 – Marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi**

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 5 § 3 de la présente décision à l'effet de signer, dans la limite d'un montant de 25 000 euros HT, les marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi.

## **Article 5 – Délégués permanents**

**§ 1** Bénéficient des délégations mentionnées au § 2 de l'article 1, à titre permanent :

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- monsieur André Ahouanto, directeur de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Patricia Marquais, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne

- madame Jannick Le Roy, directrice de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente)
- madame Marie-Line Moreau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente)
- monsieur Christophe Paulin, directeur de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- monsieur Bruno Prieur, directeur de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Agnès Sivadier, directrice de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Sébastien Garandeau, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Marie Andrée Girardeau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Cynthia Néret, directrice de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Françoise Estève, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- monsieur Rodolphe Rousseau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Franck Cavard, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Véronique Letournel, directrice de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime
- monsieur Franck Kalfon, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime
- monsieur Sébastien Rafaneau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Pascale Gagnere, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Valérie Illy, directrice de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Nathalie Tamisier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur El Hadi Hariche, directeur de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Jean-Claude Kostronis, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Smaïl Boufroukh, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Geneviève Murat, directrice de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- monsieur Sylvain Dupuy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- madame Karine Lacresse, directrice de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Sandrine Martin, directrice ad intérim de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Valérie Nawrocki, directrice de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d'Isle et Dordogne :

- madame Valérie Moreau, directrice de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Brieg Denoual, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Stéphane Nade, directeur de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)

- monsieur Vincent Desmartin, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Fabienne Lenzer, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Frédéric Sedan, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- monsieur Francis Misiak, directeur de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Thierry Dias, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Sandrine Leclercq-Richard, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Karine Guignon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Roland Grillères, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Hulot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Soulie, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)
- madame Hélène Blériot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)
- madame Sylvie Berthelemy, directrice de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- monsieur Philippe Calmettes, directeur de l'agence pôle emploi d'Andernos
- monsieur Laurent Antonini, directeur de l'agence pôle emploi d'Eysines
- madame Géraldine Dupin, directrice de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Christian Ballu, directeur de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Françoise Lamote, directrice ad intérim de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Joël Couderc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur René Carbonel, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Corinne Castaing, directrice de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Marie Ange Descombes, directrice de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Sylvie Duleau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Frédérique Hallier, directrice de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Véronique Delrieu, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Jérôme Olivier, directeur de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Pierre Payzan, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Audrey Dutertre, directrice de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Stéphanie Aureillan, directrice de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Nathalie Prades, directrice de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Arnaud Bouveret, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- monsieur Nicolas Larrieu, directeur de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Isabelle Muinos, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan

- madame Marina Gérard, directrice de l'agence pôle emploi de Parentis
- madame Laurence Bachacou, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse (et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Landes)

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- madame Valérie Viel, directrice de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- madame Nadine Laporte-Fray, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- madame Mireille Rey, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- madame Corinne Sperzagni, directrice de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Benoît Sfiligoi, directeur de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Lydia Alvarez-Rouillon, directrice de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Hélène Poliart, directrice de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Jean-Michel Cachez, directeur de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- madame Martine Dourrom-Lacrouts, directrice de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques)
- madame Karine Pierre, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques)
- monsieur Jérôme Labat, directeur de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Martine Vedrenne, directrice de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Christine Cibe, directrice adjointe de l'agence de Bayonne
- monsieur Christophe Martin, directeur de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Christine Fréchou, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Kader Adda, directeur de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Gilbert Pasqualini, directeur adjoint de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur José Manuel Basilio, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Stéphanie Charrier, directrice de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Florence Veillet directrice de l'agence pôle emploi de Melle
- monsieur Fabrice Dufresne , directeur de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- monsieur François Vo Phuoc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Francine Roux, directrice de l'agence pôle emploi de Niort Trévins (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Deux Sèvres)

- madame Christelle Léonard, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Niort Trévins (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Deux Sèvres)
- monsieur Loïc Pageot, directeur de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Matthieu Fichet, directeur de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Josette Nourisson, directrice de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Cathy Loussot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Aline Bouster, directrice de l'agence pôle emploi de Loudun
- monsieur Loïc Osmont, directeur de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur Romuald Berthelot, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Pascale Male, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Myriam Ribo, directrice de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne)
- monsieur Serge Candusso, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne)
- monsieur Frédéric Tourneur, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Aurélie Hebras, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Anne Marie Lalande, directrice de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- monsieur Philippe Boudeau, directeur de l'agence Pôle Emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Myriam Lefevre, directrice de l'agence pôle emploi de Bellac
- monsieur Pierre Guillet, directeur de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan et :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Denise Massaloux, directrice de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc et :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
  - o pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- madame Emmanuelle Vachon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
  - o pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- madame Valérie Frémaux, directrice de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Christine Blondel, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- monsieur Sylvain Cluzeau, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche

**§ 2.** Bénéficiaire, dans la limite de leurs attributions, des délégations mentionnées à l'article 1 §2.1) et 7) au sein des plateformes :

- monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production
- madame Yasmina Maloubier, responsable de service des plateformes Centre, Est et contrôle de la recherche d'emploi

- madame Emmanuelle Levasseur, directrice de la plateforme Centre
- madame Sophie Lamouroux, directrice adjointe de la plateforme Centre
- madame Christine Méraud, directrice de la plateforme Est
- monsieur Henri Alexandre, responsable de services des plateformes Nord, Ouest et Sud
- madame Phuong Dufays-Nung, directrice de la plateforme Ouest
- madame Sophie Renault, directrice de la plateforme Nord
- monsieur Jean-Paul Azzopardi, directeur de la plateforme Sud

**§ 3. Bénéficiaire des délégations mentionnées aux articles 2, 3 et 4, à titre permanent :**

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- monsieur André Ahouanto, directeur de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Jannick Le Roy, directrice de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- monsieur Bruno Prieur, directeur de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- monsieur Christophe Paulin, directeur de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Agnès Sivadier, directrice de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Sébastien Garandeau, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Cynthia Néret, directrice de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- monsieur Rodolphe Rousseau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Véronique Letournel, directrice de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Sébastien Rafaneau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Valérie Illy, directrice de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur El Hadi Hariche, directeur de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Smaïl Boufroukh, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Geneviève Murat, directrice de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Karine Lacresse, directrice de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Sandrine Martin, directrice ad intérim de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Valérie Nawrocki, directrice de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d'Isle et Dordogne :

- madame Valérie Moreau, directrice de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Stéphane Nade, directeur de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- monsieur Vincent Desmartin, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Fabienne Lenzer, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Frédéric Sedan, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- monsieur Francis Misiak, directeur de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Thierry Dias, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Sandrine Leclercq-Richard, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Roland Grillères, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Soulie, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Sylvie Berthelemy, directrice de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- monsieur Philippe Calmettes, directeur de l'agence pôle emploi d'Andernos
- monsieur Laurent Antonini, directeur de l'agence pôle emploi d'Eysines
- madame Géraldine Dupin, directrice de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Christian Ballu, directeur de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Françoise Lamote, directrice ad intérim de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur René Carbonel, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Corinne Castaing, directrice de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Marie Ange Descombes, directrice de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Frédérique Hallier, directrice de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Jérôme Olivier, directeur de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Audrey Dutertre, directrice de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Stéphanie Aureillan, directrice de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Nathalie Prades, directrice de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Arnaud Bouveret, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- monsieur Nicolas Larrieu, directeur de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Marina Gérard, directrice de l'agence pôle emploi de Parentis
- madame Laurence Bachacou, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- madame Valérie Viel, directrice de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Corinne Sperzagni, directrice de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Benoît Sfiligoi, directeur de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Lydia Alvarez-Rouillon, directrice de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Hélène Poliart, directrice de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Jean-Michel Cachez, directeur de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- madame Martine Dourrom-Lacrouts, directrice de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Jérôme Labat, directeur de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Martine Vedrenne, directrice de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Christophe Martin, directeur de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Kader Adda, directeur de l'agence pôle emploi de Boucau
- monsieur José Manuel Basilio, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Stéphanie Charrier, directrice de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Florence Veillet, directrice de l'agence pôle emploi de Melle
- monsieur Fabrice Dufresne, directeur de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Francine Roux, directrice de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Loïc Pageot, directeur de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Matthieu Fichet, directeur de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Josette Nourisson, directrice de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Aline Bouster, directrice de l'agence pôle emploi de Loudun
- monsieur Loïc Osmont, directeur de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur Romuald Berthelot, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Myriam Ribo, directrice de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Frédéric Tourneur, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Anne Marie Lalande, directrice de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- monsieur Philippe Boudeau, directeur de l'agence Pôle Emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Myriam Lefevre, directrice de l'agence pôle emploi de Bellac
- monsieur Pierre Guillet, directeur de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan
- madame Denise Massaloux, directrice de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Valérie Frémaux, directrice de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Christine Blondel, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- monsieur Sylvain Cluzeau, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche

**§ 4** Au sein des plateformes, bénéficient des délégations mentionnées à l'article 3 à titre permanent :

- monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production
- madame Yasmina Maloubier, responsable de service des plateformes Centre, Est et contrôle de la recherche d'emploi
- monsieur Henri Alexandre, responsable de services des plateformes Nord, Ouest et Sud

## Article 6 – Délégués temporaires

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 4 de la présente décision, bénéficient, à titre temporaire, des délégations mentionnées :

**§ 1** – Au § 2 de l'article 1 :

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :



- madame Amélie Bureau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Nadège Fuseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- monsieur Laurent Magre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- monsieur Eric Rouzaut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Sereine Delage, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Marielle Gagey, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente
- madame Delphine Chapelas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente)
- madame Sonia Gitto, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint- Martial (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente)
- monsieur Guillaume Nogaro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente)
- madame Séverine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint- Martial (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente)
- madame Natacha Gourdien, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint Martial et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente
- monsieur Geoffrey Edely, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sylvie Raybois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Laurence Trouvé-Langlais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sabine Moronvalle, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Maryse Thinon Clerc, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Caroline Dauton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- monsieur Yves Raynaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Valérie Duchambon, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Brigitte Bouland, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens ( et du point relais de Ruffec)
- madame Séverine Gallot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Stéphane Morissonneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Gersende Gravel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Martine Bouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély,
- madame Isabelle Branger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Véronique Gaillot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- monsieur Alain Dattiches, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Vanessa Menier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes

- madame Barbara Pigier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Corinne Massiot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- madame Anne Sophie Debauve, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Ludovic Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Fanny Thomas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Estelle Sabatier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Sophie Bertaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime
- monsieur Benoît Frommentoux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime
- madame Loïs Metin-Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime
- monsieur Alexandre Thomas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Charente Maritime
- monsieur Nicolas Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Dominique Chevailler, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Lydie Loucougaray, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Thomas Delvallée, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Pascale Sarrabayrouse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Frédéric Valoteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Eric Coulon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Philippe Chouaneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Véronique Cuny, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Patricia Vélina, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Christine Forest, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Franck Marchal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron
- madame Stéphanie Nedaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Josiane Faul-Dudreuil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- madame Emilie Faucher, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)

- madame Christine Leguerrier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- madame Martine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- monsieur Frédéric Peythieu, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Corrèze)
- monsieur Marc Beillot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Marylise Lebellegard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Claire Noblecourt, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Philippe Parfut, , responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Nathalie Fuhrmann, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Christel Gauthier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Catherine Mollica, conseillère au sein de l'agence de pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel) mais uniquement pour les délégations mentionnées au § 2 alinéa 5) de l'article 1)
- monsieur Grégory Marlière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Céline Soulier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Karine Van Huffel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Anne Brun, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Sandrine Lenne, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d'Isle et Dordogne :

- madame Danièle Cheviet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Josiane Rouix , responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Lucile Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Pascal Morele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Yves Vauchel, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Sabrina Boeykens, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Muriel Feydi, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Céline Guillon-Cottard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change (et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Dordogne)
- madame Corinne Thierry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change (et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Dordogne)
- monsieur Arnaud Varechon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Dordogne)
- madame Séverine Cabrillat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change (et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Dordogne)
- madame Claudine Akogbekan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Marie-Jocelyne Senemaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré

- madame Valérie Bannes, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Maryse Besse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Fatima Saadi, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Fabienne Valéry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Colette Dubois, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- madame Myriam Arslanian, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Eric Letellier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Martine Mallet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Frédérique Torres, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Marie David, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Caroline Lajus de Chauton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Aurélie Salgado, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Karelle Guiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Ariane Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Frédéric Dajeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Soisik Le Lan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Pascal Rkalovic, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Séverine Muller, responsable d'équipe (mobilité internationale) au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck,
- madame Marie-Line Lagadec, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Sanha Azzoune, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Laurence Baudry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Xavier Costemale, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Patrick Landreau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Delphine Debelle Ancey, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Laurence De Tchaguine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)
- madame Patricia Eymery, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)
- madame Marie-Suzanne Marquet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)

- madame Caroline Rochaix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)
- madame Karine Amasse, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean (et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Gironde)
- madame Maria Bohu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Patrick Chapon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- madame Thérèse Ghariani, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Sébastien Fiorotto, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- madame Leila Dumas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Eva Mandegou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Sophie Perez Llasera, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Laetitia Lafitte-Chambon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Eysines
- monsieur Hakim Méziane, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Eysines
- madame Aurélie Cluset, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Eysines
- monsieur Nicolas Chenu, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de La Teste
- madame Béatrice Pelletier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Raphaëlle Rame-Ydier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Ghyslaine Roumegous, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Carole Barré, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Katicha Dufau Bordes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Virginie Moulenq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Marie Pinheiro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur François Perez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur Bertrand Caubet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Anne-Claire Daboust, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Estelle Massip, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Sandrine Verdier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Quitterie Barthouil de Taillac, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Valérie Tilly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- monsieur Sylvain Gabry, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Adeline Alvarez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Jacques Béziat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bègles
- madame Cendrine Martinez-Carreras, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Ludivine Cousin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Gaël Champ, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Jean Marc Delarue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Muriel Diaz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Gwenaëlle Trichet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Camille Camblong, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cenon

- madame Isabelle Birague, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Christophe Boiron, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Eric Destombes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Odile Pommier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Lucie Vidal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Chantal Soubie, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Bertrand Beaufiles, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Nadine Lambert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Joris Le Tallec, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais Saint Magné Castillon)
- madame Fabienne Maître, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Odile Patry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Arnaud Kerdraon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Céline Solanille, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Khoukha Bouzerita, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Bruno Rodrigues, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Jean-Louis Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Béatrice Guine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Xavier Dessenne, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Francisco Géraldes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Anne-Marie Trinque, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- monsieur William Moureau, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Maïté Doyharcabal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Gwénola Trivière-Olivier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Géraldine Gilles, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Jérôme Coly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Fabrice Giffard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Christelle Gourdon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Didier Winckel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Muriel Fouche, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Aude Desbouillons, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis
- monsieur Daniel Large, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis
- monsieur Christophe Gauthier, référent métiers au sein de l'agence de Parentis
- madame Rachel Gourbeix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax

- madame Valérie Léveillé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- monsieur Jean-Luc Bouigue, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Séverine Ballion, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse (et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Landes)
- madame Nathalie Hacquin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse (et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Landes)
- monsieur Jacky Triquet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse (et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Landes)
- monsieur Stéphane Labat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse (et pour les délégations mentionnées au § 2-alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Landes)

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- monsieur Christophe Cavagne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- monsieur Frédéric Coudert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- monsieur Sébastien Derouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- monsieur Patrick Ghettem, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- madame Valérie Lagarde, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- monsieur Vincent Larrouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- monsieur Yvon Bondodet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- madame Odile Beneteau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon) et pour les délégations mentionnées au § 2 alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour le Lot et Garonne
- madame Pamela Engel, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Valérie Guillaumot, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Marie-Laetitia Rochefort, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur José Leitao, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Hervé Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Delphine Conchou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Nadia Le Meur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot

- madame Camille Gautier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Annick Forsans, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Cédric Larcon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Bertrand Saldaqui, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Régine Guicheney, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Julie Chamfeuil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Cédric Calonge, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- madame Julie Rivière, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Sébastien Félix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- monsieur Laurent Feugas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oléron Sainte Marie
- monsieur Jérémy Derouet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- madame Stéphanie Grenier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Myriam Marchandon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Océane Bréard, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Caroline Cazarre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques)
- madame Nadège Chaillat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques)
- madame Jinène Gardette, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques)
- madame Elodie Marx, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques)
- monsieur Christian Page, référent métiers au sein de l'agence de pôle emploi de Pau Jean Zay (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Pyrénées Atlantiques)

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Estelle Courarie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Couteille, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Bayonne
- madame Odette Dupouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Sandra Afonso, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Franck Allouche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Anita Goyeneche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Laure Tardieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Corinne Maccotta, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Béatrice Leclerc, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Myriam Milin Audren, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Sylvie Monluçon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Damien Kolifraith, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi du Boucau



- madame Hélène Eyragne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- monsieur Thomas Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Pascale Milleret, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- monsieur Philippe Vanheule, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Rezzak Hadia, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Guillaume, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Beauchamp, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Nathalie Deswelle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Angélique Lefèvre-Manond, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- monsieur Dominique Rougier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Pascale Charbonnier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Catherine Noël, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Bougrand Gwenaëlle, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Christine Andrys, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Deux Sèvres)
- madame Cécile Chabosseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Deux Sèvres)
- monsieur Fabrice Ocio, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Deux Sèvres)
- madame Anne Manquin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins (et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour les Deux Sèvres)
- monsieur Philippe Lasserre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- madame Sophie Fauger, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Olivier Molle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars
- madame Nathalie Vervy-Henault, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars
- madame Béatrice Painaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- monsieur Fabien Ducreux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Agnès Neveu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Frédérique Rouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- monsieur Daniel Netier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- monsieur Emmanuel Clais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- madame Isabelle Pele, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Loudun

- madame Sophie Marce, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur François Xavier Métais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- madame Anne Neveu, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur Benjamin Vincent, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Sandrine Richeteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Fabienne Bodin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Isabelle Labbé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne
- madame Christelle Osmont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne
- madame Anna Gey, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare et pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Vienne
- madame Sandra Bacchicchi, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Viviane Desouhant, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Caroline Lapeyre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Patricia Deletre, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- monsieur David Tschirhart, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- madame Christine Paranton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Aurore Pradeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Céline Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Marie Bodeau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Véronique Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- madame Mélanie Coue, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- madame Dominique Courivault, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Limoges Jourdan et :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Emmanuelle Monteil, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Limoges Jourdan et :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)

- monsieur Pierre Lafaye, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan et :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- monsieur Jean-Marie Brunaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
  - o pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- madame Karine Chatard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
  - o pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- madame Sylvie Reix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
  - o pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- madame Valérie Rougerie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
  - o pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- monsieur Nicolas Coinaud, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
  - o pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- monsieur Alexandre Rey, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc et :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
  - o pour les délégations mentionnées au § 2- alinéas 1, 3 et 5 concernant le contrat de sécurisation professionnelle, pour la Haute-Vienne et la Creuse
- monsieur Philippe Coeur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Catherine Flesch, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Laurence Ricq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Nadine Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et :
  - o les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Angélique Francotte, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour et :

- les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Martine Vignol, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- les délégations mentionnées au § 2-alinéa 5) de l'article 1, pour les agences de pôle emploi de Limoges (Jourdan, Leclerc et Ventadour)
- madame Laurence Amiot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Valérie Villéger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Nadège Coucaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Lydie Delaunay, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche
- madame Sandrine Galinat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix La Perche

**§ 2** - Bénéficiaire, dans la limite de leurs attributions, des délégations mentionnées à l'article 1 §2.1) au sein des plateformes :

- madame Benhadj Reddah, responsable d'équipe au sein de la plateforme Centre
- madame Delphine Lienard, responsable d'équipe au sein de la plateforme Centre
- madame Nathalie Sugier, responsable d'équipe au sein de la plateforme Centre
- monsieur Yohan David, référent métiers au sein de la plateforme Centre
- madame Sylviane Finck, responsable d'équipe au sein de la plateforme Centre
- monsieur Christophe Grandcoin, responsable d'équipe au sein de la plateforme Centre
- madame Karine Pinto, référente métiers au sein de la plateforme Centre
- madame Brigitte Commencas, responsable d'équipe au sein de la plateforme Est
- monsieur Frédéric Darthout, responsable d'équipe au sein de la plateforme Est
- madame Sabine Leblois, référente métiers au sein de la plateforme Est
- monsieur Martial Caillet, responsable d'équipe au sein de la plateforme Ouest
- madame Isabelle Epaud, responsable d'équipe au sein de la plateforme Ouest
- madame Farhida Bertrand, référente métiers au sein de la plateforme Ouest
- madame Claire Fontaine, responsable d'équipe au sein de la plateforme Nord
- madame Christelle Rey, responsable d'équipe au sein de la plateforme Nord
- madame Pascale Gourdon, référente métiers au sein de la plateforme Nord
- monsieur David Castan, responsable d'équipe au sein de la plateforme Sud
- monsieur Jean François Perraud-Labat, référent métiers au sein de la plateforme Sud

**§ 3** – A l'article 2 :

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- madame Patricia Marquais, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Amélie Bureau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Nadège Fuseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- monsieur Laurent Magre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- monsieur Eric Rouzaut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Sereine Delage, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Marie-Line Moreau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Delphine Chapelas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial

- madame Marielle Gagey, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Sonia Gitto, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint- Martial
- monsieur Guillaume Nogaro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint- Martial
- madame Séverine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint- Martial
- madame Natacha Gourdien, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint Martial
- monsieur Geoffrey Edely, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sylvie Raybois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Laurence Trouvé-Langlais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sabine Moronvalle, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Maryse Thinon Clerc, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Caroline Dauzon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- monsieur Yves Raynaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Valérie Duchambon, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Brigitte Bouland, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Séverine Gallot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Stéphane Morissonneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Gersende Gravel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Marie Andrée Girardeau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Martine Bouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély,
- madame Isabelle Branger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Véronique Gaillot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Françoise Estève, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saintes
- monsieur Alain Dattiches, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Vanessa Menier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Barbara Pigier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Corinne Massiot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- monsieur Franck Cavard, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Anne Sophie Debauve, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Ludovic Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Fanny Thomas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Estelle Sabatier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air

- monsieur Franck Kalfon, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Sophie Bertaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Benoît Frommentoux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Loïs Metin-Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Alexandre Thomas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Pascale Gagnere, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Nicolas Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Dominique Chevailler, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Lydie Loucougaray, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Thomas Delvallée, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Nathalie Tamisier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Pascale Sarabayrouse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Frédéric Valoteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Eric Coulon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Jean-Claude Kostronis, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Philippe Chouaneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Véronique Cuny, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Patricia Vélina, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Christine Forest, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Franck Marchal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron
- madame Stéphanie Nedaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- monsieur Sylvain Dupuy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Josiane Faul-Dudreuil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Emilie Faucher, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Christine Leguerrier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Martine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- monsieur Frédéric Peythieu, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- monsieur Marc Beillot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Marylise Lebellegard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Claire Noblecourt, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Tulle (et du point relais d'Ussel)

- monsieur Philippe Parfut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Nathalie Fuhrmann, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Christel Gauthier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Grégory Marlière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Céline Soulier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Karine Van Huffel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Anne Brun, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Sandrine Lenne, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d' Isle et Dordogne :

- monsieur Brieg Denoual, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Danièle Cheviet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Josiane Rouix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Lucile Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Pascal Morele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Yves Vauchel, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Sabrina Boeykens, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Muriel Feydi, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Céline Guillon-Cottard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Corinne Thierry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- monsieur Arnaud Varechon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Séverine Cabrillat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Claudine Akogbegan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Marie-Jocelyne Senemaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Valérie Bannes, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Maryse Besse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Fatima Saadi, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Fabienne Valéry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Colette Dubois, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde :

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- madame Myriam Arslanian, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Eric Letellier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Martine Mallet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Frédérique Torres, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Marie David, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Caroline Lajus de Chauton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide

- madame Aurélie Salgado, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Karelle Guiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Karine Guignon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Ariane Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Frédéric Dajeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Soisik Le Lan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Pascal Rkalovic, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Séverine Muller, responsable d'équipe (mobilité internationale) au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck,
- madame Marie-Line Lagadec, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Claire Hulot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Sanha Azzoune, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Laurence Baudry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Xavier Costemale, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Patrick Landreau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Delphine Debelle Ancey, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Hélène Blériot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Laurence De Tchaguine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Patricia Eymery, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Marie-Suzanne Marquet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Caroline Roचाix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Karine Amasse, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Maria Bohu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Patrick Chapon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- madame Thérèse Ghariani, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Sébastien Fiorotto, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- madame Leila Dumas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Eva Mandegou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Sophie Perez Llasera, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Laetitia Lafitte-Chambon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Eysines
- monsieur Hakim Méziane, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Eysines
- madame Aurélie Cluset, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Eysines
- madame Raphaëlle Rame-Ydier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Ghyslaine Roumegous, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste



- madame Béatrice Pelletier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Carole Barré, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Nicolas Chenu, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de La Teste
- madame Katicha Dufau Bordes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Virgine Moulenq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Marie Pinheiro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur François Perez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- monsieur Joël Couderc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Bertrand Caubet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Anne-Claire Daboust, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Estelle Massip, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Sandrine Verdier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Quitterie Barthouil de Taillac, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Valérie Tilly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- monsieur Sylvain Gabry, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Adeline Alvarez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Jacques Béziat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bègles
- madame Cendrine Martinez-Carreras, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Ludivine Cousin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Sylvie Duleau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Gaël Champ, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Jean Marc Delarue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Muriel Diaz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Gwenaëlle Trichet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Camille Camblong, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Véronique Delrieu, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Isabelle Birague, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Christophe Boiron, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Eric Destombes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Odile Pommier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Lucie Vidal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Chantal Soubie, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Pierre Payzan, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Bertrand Beaufiles, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Nadine Lambert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Fabienne Maître, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Odile Patry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Joris Le Tallec, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Arnaud Kerdraon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais Saint Magné Castillon)

- madame Céline Solanille, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais Saint Magné Castillon)
- madame Muriel Durade, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Khoukha Bouzerita, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Bruno Rodrigues, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Jean-Louis Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Béatrice Guine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Xavier Dessenne, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Francisco Géraldes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Anne-Marie Tringue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- monsieur William Moureau, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Maïté Doyharcabal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Gwénola Trivière-Olivier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Géraldine Gilles, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Isabelle Muinos, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Jérôme Coly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Fabrice Giffard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Christelle Gourdon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Didier Winckel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Muriel Fouche, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Aude Desbouillons, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis
- monsieur Daniel Large, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis
- monsieur Christophe Gauthier, référent métiers au sein de l'agence de Parentis
- madame Rachel Gourbeix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Valérie Léveillé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- monsieur Jean-Luc Bouigue, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Séverine Ballion, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Nathalie Hacquin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Jacky Triquet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Stéphane Labat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- madame Nadine Laporte-Fray, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)

- madame Mireille Rey, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Christophe Cavagne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Frédéric Coudert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Sébastien Derouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Patrick Ghettem, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Valérie Lagarde, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Vincent Larrouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Yvon Bondodet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Odile Beneteau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Pamela Engel, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Valérie Guillaumot, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Marie-Laetitia Rochefort, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur José Leitao, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Hervé Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Delphine Conchou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Nadia Le Meur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Camille Gautier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Annick Forsans, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Cédric Larcon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Bertrand Saldaqui, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Régine Guicheney, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Julie Chamfeuil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Cédric Calonge, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- madame Julie Rivière, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Sébastien Félix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oléron Sainte-Marie
- monsieur Laurent Feugas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oléron Sainte Marie
- monsieur Jérémy Derouet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Oléron Sainte-Marie
- madame Stéphanie Grenier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Myriam Marchandon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Océane Bréard, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Karine Pierre, directrice adjointe de l'agence de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay

- madame Caroline Cazarre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Nadège Chaillat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Jinène Gardette, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Elodie Marx, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- monsieur Christian Page, référent métiers au sein de l'agence de pôle emploi de Pau Jean Zay

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Christine Cibe, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Estelle Courarie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Couteille, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Bayonne
- madame Odette Dupouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Sandra Afonso, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Christine Fréchou, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Franck Allouche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Anita Goyeneche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Laure Tardieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Corinne Maccotta, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Gilbert Pasqualini, directeur adjoint de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Béatrice Leclerc, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Myriam Milin Audren, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Sylvie Monluçon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Damien Kolifrath, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Hélène Eyragne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- monsieur Thomas Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Pascale Milleret, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- monsieur Philippe Vanheule, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Rezzak Hadia, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Guillaume, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Beauchamp, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Nathalie Deswelle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Angélique Lefèvre-Manond, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- monsieur Dominique Rougier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- monsieur François Vo Phuoc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Pascale Charbonnier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Catherine Noël, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Gwenaëlle Bougrand, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Christelle Léonard, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Niort Trévins

- madame Christine Andrys, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- madame Cécile Chabosseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Fabrice Ocio, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- madame Anne Manquin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Philippe Lasserre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- madame Sophie Fauger, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Olivier Molle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars
- madame Nathalie Vervy-Henault, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars
- madame Béatrice Painaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Cathy Loussot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- monsieur Fabien Ducreux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Agnès Neveu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Frédérique Rouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- monsieur Daniel Netier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- monsieur Emmanuel Clais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- madame Isabelle Pele, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- madame Sophie Marce, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur François Xavier Métais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- madame Anne Neveu, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- madame Pascale Male, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- monsieur Benjamin Vincent, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Sandrine Richeteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Fabienne Bodin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- monsieur Serge Candusso, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Isabelle Labbé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Christelle Osmont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Anna Gey, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Aurélie Hebras, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Sandra Bacchiocchi, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Viviane Desouhant, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Caroline Lapeyre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Patricia Deletre, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- monsieur David Tschirhart, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- madame Christine Paranton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Aurore Pradeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Céline Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Marie Bodeau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Véronique Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- madame Mélanie Coue, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- madame Dominique Courivault, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Limoges Jourdan
- madame Emmanuelle Monteil, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Limoges Jourdan
- monsieur Pierre Lafaye, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan
- madame Emmanuelle Vachon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Jean-Marie Brunaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Karine Chatard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Sylvie Reix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Valérie Rougerie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Nicolas Coinaud, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Alexandre Rey, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Philippe Coeur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Catherine Flesch, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Laurence Ricq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Nadine Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Angélique Francotte, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Martine Vignol, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Martine Vignol, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Laurence Amiot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Valérie Villéger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Nadège Coucaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Lydie Delaunay, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche
- madame Sandrine Galinat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix La Perche

**§ 3** – A l'article 3 :

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime :

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- madame Patricia Marquais, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Marie-Line Moreau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Marie Andrée Girardeau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Françoise Estève, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- monsieur Franck Cavard, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Franck Kalfon, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Pascale Gagnere, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Nathalie Tamisier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Jean-Claude Kostronis, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Royan

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- monsieur Sylvain Dupuy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie

Au sein de la direction territoriale déléguée d'Isle et Dordogne :

- monsieur Brieg Denoual, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Bergerac

Au sein de la direction territoriale de la Gironde :

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- madame Karine Guignon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Claire Hulot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Hélène Blériot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- monsieur Joël Couderc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pessac

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Sylvie Duleau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Pierre Payzan, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Véronique Delrieu, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Muriel Durade, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lormont

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Isabelle Muinos, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- madame Nadine Laporte-Fray, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Mireille Rey, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Karine Pierre, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Christine Cibe, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Christine Fréchou, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Gilbert Pasqualini, directeur adjoint de l'agence pôle emploi du Boucau

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- monsieur François Vo Phuoc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Christelle Léonard, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Niort Trévins

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Cathy Loussot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Pascale Male, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- monsieur Serge Candusso, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Aurélie Hebras, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Emmanuelle Vachon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc

## **Article 7 – Prestations en trop versées : délais de remboursement et remise**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 24 mois.

Bénéficient de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- monsieur André Ahouanto, directeur de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Patricia Marquais, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Amélie Bureau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne



- madame Nadège Fuseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- monsieur Laurent Magre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- monsieur Eric Rouzaut, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Jannick Le Roy, directrice de l'agence pôle emploi d' Angoulême Saint-Martial
- madame Marie-Line Moreau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Delphine Chapelas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d' Angoulême Saint-Martial
- madame Marielle Gagey, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Sonia Gitto, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint- Martial
- monsieur Guillaume Nogaro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint-Martial
- madame Séverine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint- Martial
- monsieur Bruno Prieur, directeur de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- monsieur Geoffrey Edely, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Sylvie Raybois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Laurence Trouvé-Langlais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- monsieur Christophe Paulin, directeur de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Caroline Dauzon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- monsieur Yves Raynaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Agnès Sivadier, directrice de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Séverine Gallot , responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Stéphane Morissonneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- monsieur Sébastien Garandeau, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Marie Andrée Girardeau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Martine Bouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Isabelle Branger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Cynthia Néret , directrice de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Françoise Estève, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saintes
- monsieur Alain Dattiches, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Vanessa Menier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes
- madame Barbara Pigier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- monsieur Rodolphe Rousseau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Franck Cavard, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Anne Sophie Debauve, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air

- monsieur Ludovic Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Fanny Thomas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- madame Véronique Letournel, directrice de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Franck Kalfon, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Sophie Bertaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Benoît Frommentoux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- madame Loïs Metin-Denis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord
- monsieur Sébastien Rafaneau, directeur de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Pascale Gagnere, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Nicolas Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Dominique Chevailler, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Lydie Loucougaray, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- madame Valérie Illy, directrice de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Nathalie Tamisier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Pascale Sarabayrouse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur Frédéric Valoteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- monsieur El Hadi Hariche, directeur de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Jean-Claude Kostronis, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Philippe Chouaneau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Véronique Cuny, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Patricia Vélina, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- monsieur Smaïl Boufroukh, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron
- monsieur Franck Marchal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- madame Geneviève Murat, directrice de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- monsieur Sylvain Dupuy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Josiane Faul-Dudreuil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Emilie Faucher, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Christine Leguerrier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Martine Rolland, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Karine Lacresse, directrice de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- monsieur Marc Beillot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Marylise Lebellegard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Claire Noblecourt, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)

- monsieur Philippe Parfut, , responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Sandrine Martin, directrice ad intérim de l'agence pôle emploi de Sarlat
- monsieur Grégory Marlière, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Céline Soulier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Valérie Nawrocki, directrice de l'agence pôle emploi de Terrasson
- madame Anne Brun, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d'Isle et Dordogne :

- madame Valérie Moreau, directrice de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Brieg Denoual, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Danièle Cheviet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Josiane Rouix , responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Lucile Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Pascal Morele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- monsieur Stéphane Nade, directeur de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Sabrina Boeykens, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- monsieur Vincent Desmartin, directeur ad intérim de l'agence pôle emploi de périgueux Change
- madame Céline Guillon-Cottard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Corinne Thierry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- monsieur Arnaud Varechon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Fabienne Lenzer, directrice de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Claudine Akogbekan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Marie-Jocelyne Senemaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- monsieur Frédéric Sedan, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Maryse Besse, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Fatima Saadi, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Astier (et du point relais de Montpon)
- madame Fabienne Valéry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- monsieur Francis Misiak, directeur de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Myriam Arslanian, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Eric Letellier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Martine Mallet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- monsieur Thierry Dias, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Marie David, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Caroline Lajus de Chauton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Aurélie Salgado, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide

- madame Sandrine Leclercq-Richard, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Karine Guignon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Ariane Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Frédéric Dajeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Soisik Le Lan, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Pascal Rkalovic, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Séveryne Muller, responsable d'équipe (mobilité internationale) au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- monsieur Roland Grillères, directeur de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Hulot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Sanha Azzoune, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Laurence Baudry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Xavier Costemale, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- monsieur Patrick Landreau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Claire Soulie, directrice de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Hélène Blériot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Laurence De Tchaguine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Patricia Eymery, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Marie-Suzanne Marquet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- madame Caroline Roचाix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint Jean
- madame Sylvie Berthelemy, directrice de l'agence pôle emploi de Lesparre
- madame Maria Bohu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- monsieur Patrick Chapon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre
- madame Thérèse Ghariani, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- monsieur Philippe Calmettes, directeur de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Leila Dumas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Eva Mandegou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- monsieur Laurent Antonini, directeur de l'agence pôle emploi d'Eysines
- madame Laetitia Lafitte-Chambon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Eysines
- monsieur Hakim Méziane, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Eysines
- madame Géraldine Dupin, directrice de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Nicolas Chenu, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de La Teste
- madame Raphaëlle Rame-Ydier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Ghyslaine Roumegous, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- madame Béatrice Pelletier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur Christian Ballu, directeur de l'agence pôle emploi de Mérignac

- madame Katicha Dufau Bordes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Virgine Moulenq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Marie Pinheiro, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Françoise Lamote, directrice ad intérim de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Joël Couderc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Bertrand Caubet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Anne-Claire Daboust, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- madame Estelle Massip, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur René Carbonel, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Quitterie Barthouil de Taillac, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles
- madame Valérie Tilly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Corinne Castaing, directrice de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Adeline Alvarez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- monsieur Jacques Béziat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bègles
- madame Cendrine Martinez-Carreras, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Marie Ange Descombes, directrice de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Sylvie Duleau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Gaël Champ, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- monsieur Jean Marc Delarue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Muriel Diaz, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Gwenaëlle Trichet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Frédérique Hallier, directrice de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Véronique Delrieu, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Isabelle Birague, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Christophe Boiron, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Eric Destombes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Odile Pommier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- madame Lucie Vidal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Jérôme Olivier, directeur de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Pierre Payzan, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Bertrand Beaufils, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Nadine Lambert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Joris Le Tallec, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Fabienne Maître, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Odile Patry, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Audrey Dutertre, directrice de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Muriel Durade, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Khoukha Bouzerita, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Bruno Rodrigues, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur Jean-Louis Castaing, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont

- madame Béatrice Guine, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- madame Stéphanie Aureillan, directrice de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- monsieur Francisco Géraldes, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon
- madame Anne-Marie Trinque, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Nathalie Prades, directrice de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Maïté Doyharcabal, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Gwénola Trivière-Olivier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- monsieur Nicolas Larrieu, directeur de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Isabelle Muinos, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Jérôme Coly, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Fabrice Giffard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Christelle Gourdon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Didier Winckel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- madame Marina Gérard, directrice de l'agence pôle emploi de Parentis madame Aude Desbouillons, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis
- monsieur Daniel Large, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parentis
- monsieur Arnaud Bouveret, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Rachel Gourbeix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Valérie Léveillé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- madame Laurence Bachacou, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Séverine Ballion, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- madame Nathalie Hacquin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse
- monsieur Jacky Triquet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- madame Valérie Viel, directrice de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Nadine Laporte-Fray, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Mireille Rey, directrice adjointe de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Christophe Cavagne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Frédéric Coudert, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Sébastien Derouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur Patrick Ghettem, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Valérie Lagarde, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)

- monsieur Vincent Larrouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Corinne Sperzagni, directrice de l'agence pôle emploi de Marmande
- madame Pamela Engel, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Valérie Guillaumot, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Marmande
- madame Marie-Laetitia Rochefort, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- monsieur Benoît Sfiligoi, directeur de l'agence pôle emploi Villeneuve-sur-Lot
- monsieur Hervé Bertrand, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Delphine Conchou, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot
- madame Nadia Le Meur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve-sur-Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Lydia Alvarez-Rouillon, directrice de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Annick Forsans, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Cédric Larcon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- monsieur Bertrand Saldaqui, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Hélène Poliart, directrice de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Cédric Calonge, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi de Mourenx
- madame Julie Chamfeuil, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Jean-Michel Cachez, directeur de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- monsieur Sébastien Félix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- monsieur Laurent Feugas, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi d'Oléron Sainte Marie
- monsieur Jérôme Labat, directeur de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Stéphanie Grenier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Myriam Marchandon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey
- madame Martine Dourrom-Lacrouts, directrice de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Karine Pierre, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Caroline Cazarre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Nadège Chaillat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Jinène Gardette, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Elodie Marx, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Pau Jean Zay

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Martine Vedrenne, directrice de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Christine Cibe, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Estelle Courarie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Nicolas Couteille, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Bayonne
- madame Odette Dupouy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- monsieur Christophe Martin, directeur de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Christine Fréchou, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Franck Allouche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz

- madame Anita Goyeneche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- madame Laure Tardieu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Kader Adda, directeur de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Gilbert Pasqualini, directeur adjoint de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Béatrice Leclerc, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Myriam Milin Audren, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- madame Sylvie Monluçon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur José Manuel Basilio, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Hélène Eyragne, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- monsieur Thomas Fernandez, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz
- madame Pascale Milleret, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux Sèvres :

- madame Stéphanie Charrier, directrice de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Rezzak Hadia, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Laurence Guillaume, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire
- madame Florence Veillet directrice de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Nathalie Deswelle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Angélique Lefèvre-Manond, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- monsieur Fabrice Dufresne, directeur de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- monsieur François Vo Phuoc, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Pascale Charbonnier, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Catherine Noël, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Francine Roux, directrice de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- madame Christelle Léonard, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- madame Christine Andrys, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- madame Cécile Chabosseau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Fabrice Ocio, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- monsieur Loïc Pageot, directeur de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Philippe Lasserre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- monsieur Matthieu Fichet, directeur de l'agence pôle emploi de Thouars
- monsieur Olivier Molle, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars
- madame Nathalie Vervy-Henault, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- madame Josette Nourisson, directrice de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Cathy Loussot, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- monsieur Fabien Ducreux, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Agnès Neveu, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Frédérique Rouet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut



- madame Aline Bouster, directrice de l'agence pôle emploi de Loudun
- monsieur Emmanuel Clais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- monsieur Loïc Osmont, directeur de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- madame Sophie Marce, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur François Xavier Métais, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- monsieur Romuald Berthelot, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Pascale Male, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- monsieur Benjamin Vincent, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Emilie Rat, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Sandrine Richeteau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Fabienne Bodin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Myriam Ribo, directrice de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Serge Candusso, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Isabelle Labbé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Christelle Osmont, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Anna Gey, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- monsieur Frédéric Tourneur, directeur de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Aurélie Hebras, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Sandra Bacchiocchi, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Viviane Desouhant, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Véronique Ferré, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Caroline Lapeyre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large
- madame Patricia Deletre, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- madame Anne-Marie Lalande, directrice de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- monsieur Philippe Boudeau, directeur de l'agence Pôle Emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Christine Paranton, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Aurore Pradeau, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Céline Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Myriam Lefevre, directrice de l'agence pôle emploi de Bellac
- madame Véronique Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- monsieur Pierre Guillet, directeur de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan
- madame Dominique Courivault, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Limoges Jourdan
- madame Emmanuelle Monteil, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi de Limoges Jourdan

- madame Denise Massaloux, directrice de l'agence de pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Emmanuelle Vachon, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Jean-Marie Brunaud, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Karine Chatard, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Sylvie Reix, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Valérie Rougerie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Valérie Frémaux, directrice de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- monsieur Philippe Coeur, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Catherine Flesch, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Laurence Ricq, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Nadine Roche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Christine Blondel, directrice de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Laurence Amiot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Valérie Villéger, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- monsieur Sylvain Cluzeau, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche
- madame Lydie Delaunay, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix la Perche

**§ 2** En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

Au sein de la direction territoriale de la Charente-Charente-Maritime

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Saintonge :

- madame Sereine Delage, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême La Couronne
- madame Natacha Gourdien, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Angoulême Saint Martial
- madame Valérie Duchambon, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Brigitte Bouland, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Confolens (et du point relais de Ruffec)
- madame Sabine Moronvalle, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Maryse Thinon Clerc, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cognac (et du point relais de Barbezieux)
- madame Gersende Gravel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Jonzac
- madame Véronique Gaillot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Jean d'Angély
- madame Corinne Massiot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saintes

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Charente-Maritime Océan :

- madame Estelle Sabatier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Bel Air
- monsieur Alexandre Thomas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Lagord

- monsieur Thomas Delvallée, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Rochelle Villeneuve
- monsieur Eric Coulon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Rochefort
- madame Christine Forest, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Royan
- madame Stéphanie Nedaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Pierre d'Oléron

Au sein de la direction territoriale de la Dordogne-Corrèze

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vézère-Corrèze :

- monsieur Frédéric Peythieu, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Brive Marquisie
- madame Nathalie Fuhrmann, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Christel Gauthier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tulle (et du point relais d'Ussel)
- madame Karine Van Huffel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sarlat
- madame Sandrine Lenne, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Terrasson

Au sein de la direction territoriale déléguée d'Isle et Dordogne :

- monsieur Yves Vauchel, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bergerac
- madame Muriel Feydi, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Nontron (et du point relais de Thiviers)
- madame Séverine Cabrillat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Change
- madame Valérie Bannes, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Périgueux Littré
- madame Colette Dubois, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Astier (et du point relais de Montpon)

Au sein de la direction territoriale de la Gironde

Au sein de la direction territoriale déléguée de Bordeaux Estuaire :

- madame Frédérique Torres, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Blaye
- madame Karelle Guiraud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Bastide
- madame Marie-Line Lagadec, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Mériadeck
- madame Delphine Debelle Ancey, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Nord
- madame Karine Amasse, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean
- monsieur Sébastien Fiorotto, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lesparre

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Métropole Ouest et Bassin :

- madame Sophie Perez Llasera, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Andernos
- madame Aurélie Cluset, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Eysines
- madame Carole Barré, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Teste
- monsieur François Perez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mérignac
- madame Sandrine Verdier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pessac
- monsieur Sylvain Gabry, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Médard en Jalles

Au sein de la direction territoriale déléguée des Rives Est :

- madame Ludivine Cousin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bègles
- madame Camille Camblong, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cenon
- madame Chantal Soubie, référente métiers appui au sein de l'agence pôle emploi de Langon
- monsieur Arnaud Kerdraon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- madame Céline Solanille, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Libourne (et du point relais de Saint Magné Castillon)
- monsieur Xavier Dessenne, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lormont
- monsieur William Moureau, référent au sein de l'agence pôle emploi de Villenave d'Ornon

Au sein de la direction territoriale des Landes-Lot et Garonne

Au sein de la direction territoriale déléguée des Landes :

- madame Géraldine Gilles, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dax
- madame Muriel Fouche, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mont-de-Marsan
- monsieur Christophe Gauthier, référent métiers au sein de l'agence de Parentis
- monsieur Jean-Luc Bouigue, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Paul-les-Dax
- monsieur Stéphane Labat, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Vincent de Tyrosse

Au sein de la direction territoriale déléguée du Lot et Garonne :

- monsieur Yvon Bondodet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- madame Odile Beneteau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Agen (et du point relais de l'Aiguillon)
- monsieur José Leitao, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Marmande
- madame Camille Gautier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve sur Lot

Au sein de la direction territoriale des Pyrénées-Atlantiques

Au sein de la direction territoriale déléguée du Béarn :

- madame Régine Guicheney, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lons
- madame Julie Rivière, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Mourenx
- monsieur Jérémy Derouet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Oloron Sainte-Marie
- monsieur Christian Page, référent métiers au sein de l'agence de pôle emploi de Pau Jean Zay
- madame Océane Bréard, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Pau Lyautey

Au sein de la direction territoriale déléguée du Pays Basque :

- madame Sandra Afonso, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bayonne
- madame Corinne Maccotta, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Biarritz
- monsieur Damien Kolifrath, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi du Boucau
- monsieur Philippe Vanheule, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Jean-de-Luz

Au sein de la direction territoriale du Poitou

Au sein de la direction territoriale déléguée des Deux- Sèvres :

- madame Laurence Beauchamp, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bressuire

- monsieur Dominique Rougier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Melle
- madame Anne Manquin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Trévins
- madame Gwenaëlle Bougrand, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Niort Garenne
- madame Sophie Fauger, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Parthenay
- madame Béatrice Painaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Thouars

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Vienne :

- monsieur Daniel Netier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Châtelleraut
- madame Isabelle Pele, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Loudun
- madame Anne Neveu, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Montmorillon (et du point relais de Civray)
- madame Fabienne Bodin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Futuroscope
- madame Anna Gey, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Gare
- madame Patricia Deletre, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Poitiers Grand Large

Au sein de la direction territoriale de la Creuse-Haute-Vienne

Au sein de la direction territoriale déléguée de la Creuse-Haute-Vienne :

- monsieur David Tschirhart, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Aubusson
- madame Marie Bodeau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Guéret (et du point relais de La Souterraine)
- madame Mélanie Coue, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bellac
- monsieur Pierre Lafaye, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Jourdan
- monsieur Nicolas Coinaud, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- monsieur Alexandre Rey, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Leclerc
- madame Angélique Francotte, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Martine Vignol, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Limoges Ventadour
- madame Nadège Coucaud, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Junien
- madame Sandrine Galinat, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Yrieix La Perche

**§ 3** Délégation permanente de signature est donnée à l'ensemble des agents exerçant en agences, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs mentionnés à l'article

L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 12 mois.

#### **§ 4 – Remise de dette**

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 1 de l'article 4 (à l'exception des directeurs des plateformes), pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire les personnes désignées au § 1 de l'article 5 (à l'exception des responsables d'équipe et référents métiers des plateformes).

#### **§ 5 – Recours gracieux**

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine les décisions prises sur les recours gracieux formés contre les décisions prises au titre des paragraphes 1, 3 et 4 du présent article.

Bénéficient de la délégation visée à l'alinéa qui précède les personnes désignées au § 1 de l'article 4.

#### **Article 8 – Incompatibilités**

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

#### **Article 9 – Abrogation**

La décision NAd n° 2019-49 DS Agences du 29 juillet 2019 est abrogée.

#### **Article 10 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Bordeaux, le 26 Aout 2019.

Frédéric Toubeau,  
directeur régional  
de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine

Décision NAq n° 2019-53 DS DR du 26 août 2019

## Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine au sein de la direction régionale

Le directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5312-13, R. 5312-4 à R. 5312-6, R. 5312-19 et R. 5312-23 à R. 5312-26,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu, ensemble, l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération n° 2019-16 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2019-14 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés publics que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé,

Vu la délibération n° 2019-15 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2018-113 du 29 novembre 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Vu la décision n° 2019-01 du 3 janvier 2019 du directeur général de Pôle emploi portant délégation de pouvoir aux directeurs régionaux de Pôle emploi,

Décide :

### Section 1 – Fonctionnement général

#### Article 1 – Correspondances, congés, autorisations d'absence, ordres de missions et notes de frais

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans la limite de leurs attributions :

- les correspondances se rapportant aux activités du service, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et des correspondances avec ses partenaires institutionnels,
- en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité, ainsi que les décisions leur accordant des primes et indemnités, les ordres de mission des agents placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et

autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de France métropolitaine,

- les notes de frais afférentes aux déplacements des personnels placés sous leur autorité,

**§ 2** Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations,
- madame Odile Darricau, directrice des opérations
- madame Isabelle Barsacq, directrice métier
- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint maîtrise des risques, administration, finances et gestion
- madame Sandrine Blazy Ferron, adjointe au directeur régional adjoint maîtrise des risques administration, finances et gestion,
- monsieur Christophe Chef, directeur de l'immobilier et de la logistique
- monsieur Jérôme Guinot, directeur des achats, marchés, moyens généraux et affaires juridiques
- monsieur Thierry Moreau, directeur finances et contrôle de gestion
- madame Nathalie Verhulst, directrice de la maîtrise des risques et systèmes d'information
- monsieur Thomas Fournier, directeur adjoint de la maîtrise des risques et systèmes d'information
- monsieur Yvon Debeauvais, directeur sécurité des personnes et des biens
- madame Dominique Ruiz, directrice régionale adjointe chargée de la performance sociale
- madame Christine Georget, directrice des relations sociales et de la qualité de vie au travail
- madame Céline Hérault, directrice de la gestion des ressources humaines et du pilotage de la performance sociale
- monsieur Aurélien Leroy, directeur de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Vincent Poux, directeur de la communication, responsabilité sociétale et environnementale
- monsieur Jean-Luc Perrot, directeur de la stratégie, relations extérieures, statistiques et évaluations
- madame Eléonore Gire, directrice adjointe de la stratégie, relations extérieures, statistiques et évaluations
- monsieur Patrick Boutin, chef de cabinet en charge des relations avec l'instance paritaire régionale
- monsieur Jean-Claude Buchet, médiateur
- madame Valérie Daunas, médiatrice,

**§ 3** Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article dans la limite de leurs attributions :

au sein de la direction finances et contrôle de gestion :

- monsieur David Cosledan, responsable du service contrôle de gestion
- madame Christina De Jesus Grave, responsable adjointe du service contrôle de gestion
- madame Adeline Nigou, responsable du service comptabilité PACTES3
- madame Catherine Rahmoune, responsable du service comptabilité IFA

au sein de la direction des achats, marchés, moyens généraux et affaires juridiques :

- madame Roselyne Renard, responsable du service achats et marchés S3-S4 (immobilier)
- monsieur Michel Rousseau, responsable du service achats et marchés S4
- madame Nadine Fournier, responsable du service moyens généraux

au sein de la direction de l'immobilier et de la logistique :

- monsieur Thierry Robert, responsable du service immobilier territoire Aquitaine
- monsieur Jérémy Richard, responsable du service immobilier territoire Poitou Charentes et Limousin



au sein de la direction maîtrise des risques et systèmes d'information :

- monsieur Thierry Biensan, responsable du service prévention des fraudes
- madame Isabelle Galland –Van Ingelandt, responsable du service adjointe prévention des fraudes
- madame Elodie Crespy, responsable du service maîtrise des risques et contrôle interne
- madame Grace Contu-Agundez, responsable du service système informatique et téléphonie régionale
- monsieur David Jaulin, responsable adjoint du service système informatique et téléphonie régionale

au sein de la direction relations sociales et qualité de vie au travail :

- madame Xuan Rauzet, responsable du service relations sociales et juridique
- madame Marie Ibar, responsable du service développement managérial

et au sein de la direction de la gestion des ressources humaines et de la performance sociale :

- monsieur Olivier Duffaut, responsable du service gestion des talents, emplois et compétences
- madame Christelle Berger, responsable adjointe du service gestion des talents, emplois et compétences
- monsieur David Veyreveze, responsable d'équipe gestion des compétences au sein du service gestion des talents, emploi et compétences
- madame Audrey Devanne, responsable d'équipe gestion des emplois et des carrières au sein du service gestion des talents, emploi et compétences
- madame Lydie Coquelle, responsable du service gestion administration du personnel
- madame Peggy David, responsable adjointe du service gestion administration du personnel

au sein de la direction métier :

- madame Marina Swiatkowski, responsable du service gestion des droits
- monsieur Denis Bernardot, responsable du service demandeurs d'emploi
- monsieur Hugues Davis, responsable du service aux entreprises et développement économique
- monsieur Dominique Gelpe, responsable du service orientations et prestations

au sein de la direction des opérations :

- madame Emmanuelle Mahé, responsable du service formation dans les territoires
- madame Florence Baudry, responsable du service pilotage, performance, qualité et projets
- madame Fabienne Da Costa, responsable du service transformation digitale

au sein de la direction communication et stratégie relations extérieures :

- madame Patricia Gobin, responsable du service communication réseau
- monsieur Pascal Granger, responsable du service WEB et événementiel
- madame Stéphanie Vanacker, responsable du service relations presse et médias

au sein de la direction de la stratégie, relations extérieures, statistiques et évaluation :

- monsieur Christophe Bequart, responsable du service développements et projets
- madame Pascale Sequier, responsable du service partenariat et relations extérieures
- madame Béatrice Peyrat, responsable adjointe du service partenariat et relations extérieures
- monsieur Grégory Cluzes, responsable du service statistiques études
- madame Carolyn Sageaux, responsable adjointe du service statistiques études

**§ 4** Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de, signer les notes de frais des membres des instances régionales représentatives du personnel, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans la limite de leurs attributions, à :

- madame Dominique Ruiz, directrice régionale adjointe chargée de la performance sociale
- madame Christine Georget, directrice des relations sociales et de la qualité de vie au travail
- madame Xuan Rauzet, responsable du service relations sociales et juridique
- monsieur Gilles Favier, collaborateur au sein du service relations sociales et qualité de vie au travail
- madame Séverine Enea, collaboratrice au sein du service relations sociales et qualité de vie au travail
- madame Juliette Monnehay, collaboratrice au sein du service relations sociales et qualité de vie au travail
- madame Virginie Morisseau, collaboratrice au sein du service relations sociales et qualité de vie au travail
- madame Sylvie Drifford, collaboratrice au sein du service relations sociales et qualité de vie au travail
- madame Isabelle Jeanneteau, collaboratrice au sein du service relations sociales et qualité de vie au travail

**§ 5** . Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de, signer les notes de frais des membres des instances paritaires régionales, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans la limite de leurs attributions, à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- monsieur Patrick Boutin, chef de cabinet en charge des relations avec l'instance paritaire régionale

## **Section 2 – Contrats, marchés et biens immobiliers**

### **Article 2 – Achat de fournitures et de services**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au paragraphe 2, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

**§ 2** Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent § 1 :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- madame Dominique Ruiz, directrice régionale adjointe chargée de la performance sociale
- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint de la maîtrise des risques, administration, finances et gestion
- madame Sandrine Blazy Ferron, adjointe au directeur régional adjoint maîtrise des risques administration, finances et gestion

**§ 3** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent § 3, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent § 3 :

- monsieur Aurélien Leroy, directeur de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Patrick Boutin, chef de cabinet en charge des relations avec l'instance paritaire régionale
- monsieur Jérôme Guinot, directeur des achats, marchés, moyens généraux et affaires juridiques
- monsieur Christophe Chef, directeur de l'immobilier et de la logistique

**§ 4** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent § 4, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, en matière d'achat de fournitures et services, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT.

Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent § 4 :

au sein de la direction des relations sociales et qualité de vie au travail :

- madame Christine Georget, directrice des relations sociales et de la qualité de vie au travail
- madame Xuan Rauzet, responsable du service relations sociales et juridique
- madame Marie Ibar, responsable du service développement managérial

au sein de la direction de la gestion des ressources humaines et du pilotage de la performance sociale :

- madame Céline Hérault, directrice de la gestion des ressources humaines et du pilotage de la performance sociale
- monsieur Olivier Duffaut, responsable du service gestion des talents emplois et compétences
- madame Christelle Berger, responsable adjointe du service gestion des talents emplois et compétences
- madame Lydie Coquelle, responsable de service gestion administration du personnel
- madame Peggy David, responsable de service adjointe gestion administration du personnel

au sein de la direction des achats, marchés, moyens généraux et affaires juridiques :

- madame Roselyne Renard, responsable du service achats et marchés S3-S4 (immobilier)
- monsieur Michel Rousseau, responsable du service achats et marchés S4
- madame Nadine Fournier, responsable du service moyens généraux

au sein de la direction de l'immobilier et de la logistique :

- monsieur Thierry Robert, responsable du service immobilier territoire Aquitaine

- monsieur Jérémy Richard, responsable du service immobilier territoire Limousin Poitou Charentes

au sein de la direction sécurité des personnes et des biens :

- monsieur Yvon Debeauvais, directeur sécurité des personnes et des biens
- monsieur Cyril Réjasse, responsable sécurité des personnes et des biens (territoire Limousin)

au sein de la direction maîtrise des risques et systèmes d'information :

- madame Nathalie Verhulst, directrice de la maîtrise des risques et systèmes d'information
- monsieur Thierry Biensan, responsable du service prévention des fraudes
- madame Isabelle Galland, responsable du service adjointe prévention des fraudes
- madame Grace Contu-Agundez, responsable du service système informatique et téléphonie régionale
- monsieur David Jaulin, responsable adjoint du service système informatique et téléphonie régionale

au sein de la direction des opérations :

- madame Odile Darricau, directrice des opérations
- madame Isabelle Barsacq, directrice métier
- monsieur Dominique Gelpe, responsable du service orientations et prestations
- madame Emmanuelle Mahé, responsable du service formation dans les territoires
- madame Florence Baudry, responsable du service pilotage, performance, qualité et projets

au sein de la direction communication et stratégie relations extérieures :

- monsieur Vincent Poux, directeur de la communication, responsabilité sociétale et environnementale
- madame Patricia Gobin, responsable du service communication réseau
- monsieur Pascal Granger, responsable du service WEB et événementiel
- madame Stéphanie Vanacker, responsable du service relations presse et médias

au sein de la direction de la stratégie, relations extérieures, statistiques et évaluation :

- monsieur Jean-Luc Perrot, directeur de la stratégie, des relations extérieures, des statistiques et évaluations
- madame Eléonore Gire, directrice adjointe de la stratégie, des relations extérieures statistiques et évaluations
- monsieur Grégory Cluzes, responsable du service statistiques études,
- madame Carolyn Sageaux, responsable adjointe du service statistiques études

au sein des plateformes régionales :

- monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production
- madame Yasmina Maloubier, responsable de service des plateformes Centre, Est et Contrôle de la recherche d'emploi
- madame Emmanuelle Levasseur, directrice de la plateforme Centre
- madame Sophie Lamouroux, directrice adjointe de la plateforme Centre
- madame Christine Méraud, directrice de la plateforme Est
- monsieur Henri Alexandre, responsable de services des plateformes Nord, Ouest et Sud
- madame Phuong Dufays-Nung, directrice de la plateforme Ouest
- madame Sophie Renault, directrice de la plateforme Nord
- monsieur Jean-Paul Azzopardi, directeur de la plateforme Sud

### Article 3 – Marchés de travaux

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent § 1, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine dans la limite de leurs attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent § 1 :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint de la maîtrise des risques, administration, finances et gestion

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent § 2 à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans la limite de leurs attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent § 2 :

- madame Sandrine Blazy Ferron, adjointe au directeur régional adjoint administration, finances et gestion
- monsieur Christophe Chef, directeur de l'immobilier et de la logistique

**§ 3** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent § 3, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, en matière de travaux, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT.

Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent § 3 :

- monsieur Thierry Robert, responsable immobilier et logistique territoire Aquitaine
- monsieur Jérémy Richard, responsable immobilier et logistique territoire Limousin et Poitou Charentes

#### **Article 4 – Baux, acquisitions et aliénations de biens immobiliers**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint de la maîtrise des risques, administration, finances et gestion
- madame Sandrine Blazy Ferron, adjointe au directeur régional adjoint maîtrise des risques administration, finances et gestion
- monsieur Christophe Chef, directeur de l'immobilier et de la logistique

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans la limite de leurs attributions :

- les baux, que Pôle emploi y ait qualité de preneur ou de bailleur,
- les actes relatifs aux acquisitions et aliénations de biens immobiliers.

#### **Article 5 – Autres contrats**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint de la maîtrise des risques, administration, finances et gestion
- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- monsieur Aurélien Leroy, directeur stratégie et relations extérieures, dans la limite de 75 000 euros

aux fins d'exécution du service public de l'emploi, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine à l'effet de signer les contrats de portée régionale de partenariat, de subvention ou de vente de services d'insertion, reclassement ou promotion professionnels, à l'exclusion des conventions de gestion prévues à l'article L. 5424-2 du code du travail.

### **Section 3 – Ressources humaines**

#### **Article 6 – Gestion des ressources humaines**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Dominique Ruiz, directrice régionale adjointe chargée de la performance sociale
- madame Céline Hérault, directrice de la gestion des ressources humaines et du pilotage de la performance
- madame Christine Georget, directrice des relations sociales et de la qualité de vie au travail

à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, dans la limite de leurs attributions :

- dans le cadre de la politique générale de recrutement de Pôle emploi, les documents et actes utiles au recrutement des agents nécessaires au fonctionnement de la direction régionale, à l'exception des cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
- prendre les décisions de nomination et l'ensemble des autres actes de gestion des ressources humaines, y compris la rupture du contrat de travail ou du contrat de droit public, ainsi que les décisions octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi, à l'exception, dans le cadre du pouvoir disciplinaire, des décisions de sanctions supérieures à l'avertissement et au blâme, des agents de la direction régionale autres que :

- les cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
- concernant le personnel soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003, les agents de niveaux VA et VB.

## Section 4 – Recouvrement

### Article 7 – Recouvrement des contributions, cotisations et autres ressources

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée à la personne désignée au § 2 du présent article à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions :

- les décisions relatives au recouvrement des contributions et cotisations, majorations de retard y afférentes et autres sommes devant être recouvrées par Pôle emploi, à l'exception des contributions, cotisations, majorations et autres sommes pour le recouvrement desquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général,
- les décisions relatives aux demandes de remboursement de ces contributions, cotisations, majorations de retard, et autres sommes, lorsqu'elles ont indûment été encaissées,
- les décisions par lesquelles les contributions, cotisations et autres ressources restant dues à Pôle emploi sont produites au passif des entreprises en procédure collective,
- les décisions par lesquelles le remboursement prévu à l'article R. 1235-1 du code du travail est demandé
- les décisions relatives aux aides et mesures en faveur des entreprises,

**§ 2** Bénéficie de la délégation mentionnée au § 1 du présent article :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations

**§ 3** En cas d'absence ou d'empêchement de la personne désignée au § 2 du présent article, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Odile Darricau, directrice des opérations
- monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production
- madame Yasmina Maloubier, responsable de service des plateformes Centre, Est et contrôle de la recherche d'emploi
- madame Emmanuelle Levasseur, directrice de la plateforme Centre
- madame Sophie Lamouroux, directrice adjointe de la plateforme Centre
- madame Christine Méraud, directrice de la plateforme Est

### Article 8 – Contraintes

**§ 1** Contraintes délivrées en vue de recouvrer les ressources

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- madame Odile Darricau, directrice des opérations
- monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production
- madame Yasmina Maloubier, responsable de service des plateformes Centre, Est et contrôle de la recherche d'emploi
- madame Emmanuelle Levasseur, directrice de la plateforme Centre
- madame Sophie Lamouroux, directrice adjointe de la plateforme Centre
- madame Christine Méraud, directrice de la plateforme Est

à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer des contributions, cotisations, majorations de retard et autres ressources visées à l'article 7, § 1 et faire procéder à son exécution.

**§ 2** Contraintes délivrées en vue de recouvrer les prestations en trop versées

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations

à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer les prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, ou pour le compte d'un tiers lorsque la loi autorise le recours à cette procédure et faire procéder à son exécution.

En cas d'absence ou d'empêchement de cette personne, bénéficient respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Odile Darricau, directrice des opérations
- monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production
- madame Yasmina Maloubier, responsable de service des plateformes Centre, Est et contrôle de la recherche d'emploi
- madame Emmanuelle Levasseur, directrice de la plateforme Centre
- madame Sophie Lamouroux, directrice adjointe de la plateforme Centre
- madame Christine Méraud, directrice de la plateforme Est
- monsieur Henri Alexandre, responsable de services des plateformes Nord, Ouest et Sud
- madame Phuong Dufays-Nung, directrice de la plateforme Ouest
- monsieur Martial Caillet, responsable d'équipe au sein de la plateforme Ouest
- madame Isabelle Epaud, responsable d'équipe au sein de la plateforme Ouest

**§ 3** - Contraintes délivrées dans le cadre de l'article L. 1235-4 du code du travail

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- madame Odile Darricau, directrice des opérations
- monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production
- madame Yasmina Maloubier, responsable de service des plateformes Centre, Est et contrôle de la recherche d'emploi
- madame Emmanuelle Levasseur, directrice de la plateforme Centre
- madame Sophie Lamouroux, directrice adjointe de la plateforme Centre
- madame Christine Méraud, directrice de la plateforme Est

à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte, conformément à l'article L.1235-4 du code du travail, en vue de recouvrer auprès de l'employeur fautif tout ou partie des allocations de chômage versées par Pôle emploi, pour le compte de l'organisme gestionnaire du régime d'assurance chômage, et faire procéder à son exécution.

**Article 9 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur**

**§ 1 – Délais de remboursement**

A. Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- madame Odile Darricau, directrice des opérations
- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint de la maîtrise des risques, administration, finances et gestion
- monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production



- madame Yasmina Maloubier, responsable de service des plateformes Centre, Est et contrôle de la recherche d'emploi
- monsieur Henri Alexandre, responsable de services des plateformes Nord, Ouest et Sud

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées dans la limite de 60 mois,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais
- 3) de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 60 mois.

B. Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Isabelle Barsacq, directrice métier
- madame Nathalie Verhulst, directrice de la maîtrise des risques et des systèmes d'information
- monsieur Thomas Fournier, directeur adjoint de la maîtrise des risques et systèmes d'information
- monsieur Thierry Biensan, responsable du service prévention des fraudes
- madame Isabelle Galland, responsable adjointe du service prévention des fraudes
- madame Emmanuelle Levasseur, directrice de la plateforme Centre
- madame Sophie Lamouroux, directrice adjointe de la plateforme Centre
- madame Benhadj Reddah, responsable d'équipe au sein de la plateforme Centre
- madame Delphine Lienard, responsable d'équipe au sein de la plateforme Centre
- madame Nathalie Sugier, responsable au sein de la plateforme Centre
- madame Sylviane Finck, responsable d'équipe au sein de la plateforme Centre
- monsieur Christophe Grandcoin, responsable d'équipe au sein de la plateforme Centre
- madame Marie-Anne Terrière, juriste du service recouvrement contentieux au sein de la plateforme Centre
- madame Christine Méraud, directrice de la plateforme Est
- monsieur Frédéric Darthout, responsable d'équipe au sein de la plateforme Est
- madame Brigitte Commencas, responsable d'équipe au sein de la plateforme Est
- madame Ghislaine Chenel, audiencière au sein de la plateforme Est
- monsieur Henri Alexandre, responsable de services des plateformes Nord, Ouest et Sud
- madame Phuong Dufays-Nung, directrice de la plateforme Ouest
- monsieur Martial Caillet, responsable d'équipe au sein de la plateforme Ouest
- madame Isabelle Epaud, responsable d'équipe au sein de la plateforme Ouest
- monsieur Jean-Paul Azzopardi, directeur de la plateforme Sud
- monsieur David Castan, responsable d'équipe au sein de la plateforme Sud

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées dans la limite de 48 mois,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 48 mois.

C. Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Yohan David, référent métiers au sein de la plateforme Centre
- madame Karine Pinto, référente métiers au sein de la plateforme Centre
- madame Sabine Leblois, référente métiers au sein de la plateforme Est
- madame Farhida Bertrand, référente métiers au sein de la plateforme Ouest
- monsieur Jean François Perraud-Labat, référent métiers au sein de la plateforme sud

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées dans la limite de 24 mois,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais
- 3) de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 24 mois.

D. Délégation permanente de signature est donnée à :

- l'ensemble des agents exerçant au sein des plateformes, pour, au nom du directeur régional Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans les conditions et limites fixées par les textes réglementaires, les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations d'assurance chômage et les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 12 mois.

## § 2 – Remise de dette

A. Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint de la maîtrise des risques, administration, finances et gestion

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, quel que soit le montant de ces prestations.

B. Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Odile Darricau, directrice des opérations
- madame Isabelle Barsacq, directrice métier
- monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production
- madame Yasmina Maloubier, responsable de service des plateformes Centre, Est et contrôle de la recherche d'emploi
- monsieur Henri Alexandre, responsable de services des plateformes Nord, Ouest et Sud

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

C. Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Emmanuelle Levasseur, directrice de la plateforme Centre
- madame Sophie Lamouroux, directrice adjointe de la plateforme Centre
- madame Marie-Anne Terrière, juriste du service recouvrement contentieux au sein de la plateforme Centre
- madame Benhadj Reddah, responsable d'équipe au sein de la plateforme Centre
- madame Delphine Lienard, responsable d'équipe au sein de la plateforme Centre
- madame Nathalie Sugier, responsable d'équipe au sein de la plateforme Centre
- monsieur Yohan David, référent métiers au sein de la plateforme Centre
- madame Sylviane Finck, responsable d'équipe n au sein de la plateforme Centre
- monsieur Christophe Grandcoin, responsable d'équipe au sein de la plateforme Centre
- madame Karine Pinto, référente métiers du pôle régional au sein de la plateforme Centre
- madame Christine Méraud, directrice de la plateforme Est
- monsieur Frédéric Darthout, responsable d'équipe au sein de la plateforme Est
- madame Brigitte Commencas, responsable d'équipe au sein de la plateforme Est
- madame Ghislaine Chenel, audicière au sein de la plateforme Est
- madame Sabine Leblois, référente métiers au sein de la plateforme Est
- madame Phuong Dufays-Nung, directrice de la plateforme Ouest
- monsieur Martial Caillet, responsable d'équipe au sein de la plateforme Ouest
- madame Isabelle Epaud, responsable d'équipe au sein de la plateforme Ouest
- madame Farhida Bertrand, référente métiers au sein de la plateforme Ouest
- monsieur Jean-Paul Azzopardi, directeur de la plateforme Sud
- monsieur David Castan, responsable d'équipe au sein de la plateforme Sud
- monsieur Jean François Perraud-Labat, référent métiers au sein de la plateforme sud

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 650 euros.

**§ 3 – Admission en non-valeur**

A. Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint de la maîtrise des risques, administration, finances et gestion

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, quel que soit le montant de ces prestations.

B. Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Odile Darricau, directrice des opérations
- madame Isabelle Barsacq, directrice métier
- monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production
- madame Yasmina Maloubier, responsable de service des plateformes Centre, Est et contrôle de la recherche d'emploi
- monsieur Henri Alexandre, responsable de services des plateformes Nord, Ouest et Sud

pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Thierry Biensan, responsable du service prévention des fraudes
- madame Isabelle Galland, responsable adjointe du service prévention des fraudes
- madame Emmanuelle Levasseur, directrice de la plateforme Centre
- madame Sophie Lamouroux, directrice adjointe de la plateforme Centre
- madame Christine Méraud, directrice de la plateforme Est
- madame Phuong Dufays-Nung, directrice de la plateforme Ouest

## Section 5 – Décisions sur recours

### Article 10 – Décisions de sanction

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe à l'effet de prendre, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine, les décisions de radiation et suppression du revenu de remplacement en cas de d'absence de déclaration ou de fausse déclaration en vue d'être inscrit ou de demeurer inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi ou d'obtenir ou de maintenir un revenu de remplacement :

- monsieur Thierry Biensan, responsable du service prévention des fraudes
- madame Isabelle Galland –Van Ingelandt, responsable du service adjointe prévention des fraudes

### Article 11 – Recours gracieux

1° Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, les décisions sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées aux articles 2, 3, 4 et 5 de la présente décision.

2° Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Odile Darricau, directrice des opérations
- monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production
- madame Yasmina Maloubier, responsable de service des plateformes Centre, Est et contrôle de la recherche d'emploi
- monsieur Henri Alexandre, responsable de services des plateformes Nord, Ouest et Sud

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine les décisions sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées aux articles 7 à 9 de la présente décision.

### Article 12 – Recours hiérarchiques

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations

- madame Odile Darricau, directrice des opérations
- madame Isabelle Barsacq, directrice métier

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi, les décisions sur les recours hiérarchiques formés par les usagers contre les décisions prises par les agents placés sous l'autorité du directeur régional de Pôle emploi, y compris les décisions ou conventions conclues pour le compte de l'Etat mentionnés à l'article R. 5312-4 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail.

### **Article 13 – Recours préalables obligatoires**

§1. Délégation permanente de signature est donnée à la personne désignée au présent paragraphe, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine, les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre une décision mentionnée à l'article 10 :

- madame Nathalie Verhulst, directrice de la maîtrise des risques et systèmes d'information

§ 2 - En cas d'absence ou d'empêchement des personnes compétentes au sein des directions territoriales et pour des manquements constatés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- madame Odile Darricau, directrice des opérations
- madame Isabelle Barsacq, directrice métier

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle Aquitaine les autres décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre une décision de radiation ou de radiation et de suppression du revenu de remplacement.

## **Section 6 – Plaintes, contentieux et transactions**

### **Article 14 – Plaintes sans constitution de partie civile**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint de la maîtrise des risques, administration, finances et gestion
- monsieur Thierry Moreau, directeur finances et contrôle de gestion
- monsieur Jérôme Guinot, directeur des achats, marchés, moyens généraux et affaires juridiques
- monsieur Yvon Debeauvais, directeur sécurité des personnes et des biens
- monsieur Gilles Pilardeau, responsable du service sécurité des personnes et des biens
- monsieur Olivier Gaudy, chargé de sécurité des personnes et des biens (territoire Poitou Charentes)
- monsieur Cyril Réjasse, responsable sécurité des personnes et des biens (territoire Limousin)

à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans la limite de leurs attributions, porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers que Pôle emploi représente, pour tout fait ou acte intéressant la direction régionale.

### **Article 15 – Contentieux « réglementation »**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- madame Odile Darricau, directrice des opérations
- madame Isabelle Barsacq, directrice métier

- madame Marina Swiatkowski, responsable du service gestion des droits de la direction métier
- monsieur Denis Bernardot, responsable du service demandeurs d'emploi de la direction métier
- madame Martine Bore-Gesta, juriste au sein du service gestion des droits de la direction métier
- madame Nathalie Verhulst, directrice de la maîtrise des risques et systèmes d'information
- monsieur Thomas Fournier, directeur adjoint de la maîtrise des risques et systèmes d'information
- monsieur Thierry Biensan, responsable du service prévention des fraudes
- madame Isabelle Galland, responsable adjointe du service prévention des fraudes
- monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production
- madame Yasmina Maloubier, responsable de service des plateformes Centre, Est et contrôle de la recherche d'emploi
- monsieur Henri Alexandre, responsable de services des plateformes Nord, Ouest et Sud
- madame Emmanuelle Levasseur, directrice de la plateforme Centre
- madame Sophie Lamouroux, directrice adjointe de la plateforme Centre
- madame Marie-Anne Terrière, juriste du service recouvrement contentieux au sein de la plateforme Centre
- madame Christine Méraud, directrice de la plateforme Est
- madame Ghislaine Chenel, audicière au sein de la plateforme Est
- madame Phuong Dufays-Nung, directrice de la plateforme Ouest
- monsieur Martial Caillet, responsable d'équipe au sein de la plateforme Ouest

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi.

#### **Article 16 – Contentieux « fraudes »**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- madame Odile Darricau, directrice des opérations
- madame Isabelle Barsacq, directrice métier
- madame Nathalie Verhulst, directrice de la maîtrise des risques et des systèmes d'information
- monsieur Thomas Fournier, directeur adjoint de la maîtrise des risques et systèmes d'information
- monsieur Thierry Biensan, responsable du service prévention des fraudes
- madame Isabelle Galland Van Ingelandt, responsable adjointe du service prévention des fraudes

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi.

#### **Article 17 – Contentieux « ressources humaines »**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Dominique Ruiz, directrice régionale adjointe chargée de la performance sociale
- madame Céline Hérault, directrice de la gestion des ressources humaines et du pilotage de la performance sociale
- madame Christine Georget, directrice des relations sociales et de la qualité de vie au travail

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant aux ressources humaines de la direction régionale, à l'exception des litiges :

- relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et aux accords collectifs nationaux de travail, ainsi qu'à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégataire au sein de la direction générale ;
- relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale afférents à la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public ;
- entre Pôle emploi et un agent de la direction régionale porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveau VA ou VB qui serait porté devant le juge judiciaire ;
- entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou supérieur visé à l'article 1er, 1.2 ou 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi.

#### Article 18 – Autres contentieux

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint de la maîtrise des risques, administration, finances et gestion
- madame Sandrine Blazy Ferron, adjointe au directeur régional adjoint maîtrise des risques administration, finances et gestion
- monsieur Jérôme Guinot, directeur des achats, marchés, moyens généraux et affaires juridiques
- monsieur Vincent Coyac, juriste au sein de la direction des achats, marchés, moyens généraux et affaires juridiques
- madame Sonia Moreau, juriste au sein de la direction des achats, marchés, moyens généraux et affaires juridiques

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi ou mettant en cause les marques et noms de domaines intéressant Pôle emploi.

#### Article 19 – Transactions

Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de transiger, dans la limite de leurs attributions respectives, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine ou d'un tiers que Pôle emploi représente, dans les cas se rapportant à leurs décisions ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 50 000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article 3 de la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019, à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- madame Dominique Ruiz, directrice régionale adjointe chargée de la performance sociale

## Section 7 – Divers

### Article 20 – Production au passif des entreprises en procédure collective

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Stéphane Berger, directeur régional adjoint des opérations
- monsieur Jean-Pierre Blanchet, directeur régional adjoint de la maîtrise des risques, administration, finances et gestion
- madame Sandrine Blazy Ferron, adjointe au directeur régional adjoint maîtrise des risques administration, finances et gestion
- monsieur Thierry Moreau, directeur finances et contrôle de gestion
- monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production
- madame Yasmina Maloubier, responsable de service des plateformes Centre, Est et contrôle de la recherche d'emploi
- monsieur Henri Alexandre, responsable de services des plateformes Nord, Ouest et Sud

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi autres que celles visées à l'article 7 de la présente décision sont produites au passif des entreprises en procédure collective.

### Article 21 – Abrogation

La décision NAq n° 2019-48 DS DR du 25 juillet 2019 est abrogée.

### Article 22 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Bordeaux, le 26 Aout 2019.

Frédéric Toubeau,  
directeur régional  
de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine



Décision NAq n° 2019-54 DS PTF du 26 août 2019

## Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine au sein des plateformes Ouest, Nord et Sud

Le directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Décide :

### Article 1 – Fonctionnement général

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- 1) tout ordre de service, acte et correspondance se rapportant aux activités des plateformes, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine et des correspondances avec ses partenaires institutionnels,
- 2) les ordres de mission des agents placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la France métropolitaine,
- 3) en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité,
- 4) les plaintes sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant les plateformes,
- 5) valider les notes de frais afférentes aux déplacements des personnels placés sous leur autorité.

**§ 2** - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article :

- monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production,
- monsieur Henri Alexandre, responsable de service des plateformes Nord, Ouest et Sud
- madame Phuong Dufays-Nung, directrice de la plateforme Ouest
- madame Sophie Renault, directrice de la plateforme Nord
- monsieur Jean-Paul Azzopardi, directeur de la plateforme Sud

**§ 3** - En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 2 du présent article, bénéficiaire de la même délégation, à titre temporaire, dans la limite de leurs attributions :

- monsieur Martial Caillet, responsable d'équipe au sein de la plateforme Ouest
- madame Isabelle Epaud, responsable d'équipe au sein de la plateforme Ouest
- madame Claire Fontaine, responsable d'équipe au sein de la plateforme Nord
- madame Christelle Rey, responsable d'équipe au sein plateforme Nord
- monsieur David Castan, responsable d'équipe au sein de la plateforme Sud

### Article 2 – Bons

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, aux fins

d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF, ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi.

**§ 2** - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article :

- monsieur Henri Alexandre, responsable de service des plateformes Nord, Ouest et Sud
- madame Phuong Dufays-Nung, directrice de la plateforme Ouest
- madame Sophie Renault, directrice de la plateforme Nord
- monsieur Jean-Paul Azzopardi, directeur de la plateforme Sud

**§ 3** - En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 2 du présent article, bénéficiaire de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production,
- monsieur Martial Caillet, responsable d'équipe au sein de la plateforme Ouest
- madame Isabelle Epaud, responsable d'équipe au sein de la plateforme Ouest
- madame Farhida Bertrand, référente métiers au sein de la plateforme Ouest
- madame Claire Fontaine, responsable d'équipe au sein de la plateforme Nord
- madame Christelle Rey, responsable d'équipe au sein plateforme Nord
- madame Pascale Gourdon, référente métiers au sein plateforme Nord
- monsieur David Castan, responsable d'équipe au sein de la plateforme Sud
- monsieur Jean François Perraud-Labat, référent métiers au sein de la plateforme sud

### **Article 3 – Marchés de prestations de demandeurs d'emploi**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production,
- monsieur Henri Alexandre, responsable de service des plateformes Nord, Ouest et Sud
- madame Phuong Dufays-Nung, directrice de la plateforme Ouest
- madame Sophie Renault, directrice de la plateforme Nord
- monsieur Jean-Paul Azzopardi, directeur de la plateforme Sud

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions, les décisions d'application des pénalités et réfections dans le cadre des marchés de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi.

### **Article 4 – Traitement centralisé des formations**

**§ 1.** Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Henri Alexandre, responsable de service des plateformes Nord, Ouest et Sud à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes :
  - 1) les décisions relatives au bénéfice des aides et mesures versées par Pôle emploi, pour son propre compte,
  - 2) le bon à payer sur les factures d'aides à la formation

**§2.** En cas d'absence ou d'empêchement de la personne désignée à l'article 4 §1, bénéficiaire de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production

- madame Phuong Dufays-Nung, directrice de la plateforme Ouest
- madame Sophie Renault, directrice de la plateforme Nord
- monsieur Jean-Paul Azzopardi, directeur de la plateforme Sud
- monsieur Martial Caillet, responsable d'équipe au sein de la plateforme Ouest
- madame Isabelle Epaud, responsable d'équipe au sein de la plateforme Ouest
- madame Farhida Bertrand, référente métiers au sein de la plateforme Ouest
- madame Claire Fontaine, responsable d'équipe au sein de la plateforme Nord
- madame Christelle Rey, responsable d'équipe au sein plateforme Nord
- madame Sandrine Richeteau, responsable d'équipe au sein plateforme Nord (jusqu'au
- madame Pascale Gourdon, référente métiers au sein plateforme Nord
- monsieur David Castan, responsable d'équipe au sein de la plateforme Sud
- monsieur Jean François Perraud-Labat, référent métiers au sein de la plateforme sud

## Article 5 – Recours

§1. Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Thierry Geffard, directeur territorial de la plateforme régionale de production
- monsieur Henri Alexandre, responsable de service des plateformes Nord, Ouest et Sud
- madame Phuong Dufays-Nung, directrice de la plateforme Ouest
- madame Sophie Renault, directrice de la plateforme Nord
- monsieur Jean-Paul Azzopardi, directeur de la plateforme Sud

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, les décisions sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées aux articles 2§1,3 et 4§1 de la présente décision.

## Article 6 – Territorialité

Les délégations de signature, objets de la présente décision, valent dans le périmètre territorial couvert par les plateformes.

## Article 7 – Incompatibilités

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

## Article 8 – Abrogation

La décision NAq n° 2019-45 DS PF du 1 juillet 2019 est abrogée.

## Article 9 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Bordeaux, le 26 août 2019.

Frédéric Toubeau  
directeur régional  
de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine